N° 7 1939 Juillet-Août

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

LE SACERDOCE ET LE SACRIFICE DE JÉSUS-CHRIST D'APRÈS L'ÉPITRE AUX HÉBREUX.

(*Suite*)

3° *Office sacerdotal de Jésus-Christ.*

Le trait qui définit le sacerdoce de Jésus et qui lui donne valeur, c'est qu'il est céleste : « s'il était sur terre il ne serait même pas prêtre » (VIII, 4). Cette affirmation surprend, et d'autant plus qu'elle est avancée au milieu d'un long développement sur l'effusion du sang du Christ localisée sur cette terre. Pour comprendre il faut bien saisir la dialectique typologique de l'épître. L'action sacrée de Jésus est référée à la liturgie du jour de l'Expiation (*Lévitique,* XVI) ; de celle-ci sont laissés de côté les purifications du grand-prêtre, les immolations du taureau et du bouc, l'envoi au désert du bouc émissaire, les encensements, pour ne retenir que deux rites : l'entrée au Saint des Saints et l'effusion du sang qui l'accompagnait ; et il n'est rien dit des aspersions de sang que le prêtre accomplissait dans le Sanctuaire impénétrable.

Simplification instructive. Jésus, souverain-prêtre véritable, entre aussi dans un sanctuaire, le sanctuaire du ciel (IX, 24, 4) ; son sacrifice a pour fin la dédicace de ce sanctuaire (IX, 23) ; par là il devient ministre (liturge) de cette tente véritable, édifiée par le Seigneur » (VIII, 2). Or c'est le temple qui spécifie le sacerdoce : Jésus, prêtre du temple céleste, est donc prêtre céleste. Cependant la corrélation n'est pas moins fortement marquée entre sa liturgie céleste et l'effusion de son sang ; il n'est jamais dit qu'il introduit son sang au ciel, à l'image du grand-prêtre juif, qui portait et aspergeait dans le Saint des Saints le

sang du taureau puis le sang du bouc immolés ; mais il est précisé qu'il entre par son sang, par son sacrifice (IX, 12, 23-28 ; X, 19 ; XII, 24 ; XIII, 12, 20 ; X, 12) ; et le rapport est marqué entre la purification des péchés produite par son sang et sa session à la droite de Dieu (I, 3 ; II, 9, 10 ; IX, 25).

Le sacerdoce de Jésus-Christ est donc essentiellement céleste, mais, par son sacrifice, qui en est une partie intégrale, il est également terrestre : terrestre dans sa partie méritoire, douloureuse et inchoative ; céleste dans sa partie glorieuse, éternelle, souverainement efficace et salvifique. Il se montre là le médiateur unique et véritable, qui joint en sa personne le ciel et la terre.

A cette doctrine, complexe et nuancée, s'oppose l'hérésie des Sociniens. Interprétant étroitement certains textes de notre épître (V, 5, 6 et IX), ils prétendaient que le Christ n'est devenu souverain-prêtre qu'à la résurrection et qu'il n'a offert de sacrifice qu'une fois entré au ciel. C'était nier que la mort sur la Croix fût un vrai sacrifice, réduire de nouveau à néant la Croix du Christ (*Gal.* V, 11). Aussi bien Paul IV, dans la condamnation de ces hérétiques (7 août 1555), flétrissait-il en particulier leur négation de la valeur rédemptrice et propitiatoire de la mort cruelle de Notre Seigneur Jésus-Christ.

A. Le sacrifice rédempteur.

La fonction principale du prêtre consiste à offrir des sacrifices (V, 1 ; VIII, 3) : le Christ souverain-prêtre devait donc offrir aussi son sacrifice (VIII, 3). Ce sacrifice est présenté à la fois comme l'effusion de son sang (IX, 12, 14, 22, 23 ; X, 19 ; XII, 24 ; XIII, 12, 20), comme sa mort (IX, 15), son immolation (IX, 23, 26 ; X, 12), son oblation (VII, 27 ; VIII, 3 ; IX, 14, 25, 28 ; X, 10, 12, 14). Nous trouvons donc nettement affirmé le dogme catholique : le Christ a offert dans sa passion un vrai sacrifice (1). Questions plus difficiles : qu'est-ce qui confère à ce sacrifice sa valeur rédemptrice ? quels sont ses effets immédiats ?

(1) Défini aux conciles d'Ephèse et de Trente (Denzinger, § 122, 938, 950, 951). S. Thomas, *Somme théologique*, III, Q. 48, art. 3. P. Galtier, *op. laud.*, p. 425-430. Petau, *De Incarn.* XII, ch. 12, 11, § 8, sq. Thomassin, *De Incarn.* X, ch. 10.

a. Mérites rédempteurs dans la mort de Jésus.

Divers éléments sont mis en relief. Ne nous arrêtons pas à l'effusion du sang ni à la mort : elles ne peuvent avoir valeur si elles ne sont pas l'expression d'une attitude vraiment religieuse : elles ne sont, suivant la définition de saint Augustin (2), que le matériel, l'extérieur, le « signe visible du sacrifice invisible », qui, lui-même, et lui seul, est un geste humain et moral. Ce caractère se retrouve dans la Passion du Christ ; plusieurs fois il est rappelé qu'il s'est offert lui-même (VII, 27 ; IX, 14 ; XII, 2) (3). Note adventice, mais importante, cette victime volontaire est sainte infiniment (IX, 14 ; VII, 26-28).

Jésus-Christ, à la fois prêtre et victime, s'offre lui-même. Ce n'est pas seulement une oblation rituelle, qui pourrait être vide d'amour et même de tout hommage volontaire. C'est foncièrement un acte d'obéissance à Dieu. Cette racine, qui supporte tout le sacrifice rédempteur, n'est révélée qu'à la fin du long développement sur les rites de l'Expiation et sur l'effusion du sang, comme pour mettre en plus haut relief le signe, avant de dévoiler ce qu'il représente. Il est constant que le « sang des taureaux et des boucs est impuissant à enlever les péchés » (X, 4). C'est pour cela que le Fils de Dieu vient dans ce monde : afin de substituer aux holocaustes, oblations et sacrifices, dans lesquels Dieu ne se complaît pas, son entière soumission à la volonté divine (X, 5-10). Cette intervention du Verbe incarné met fin à la liturgie sanglante du temple ; elle contient aussi

(2) *Civit. Dei,* X, 6, *P. L.* 41, c. 282. Cfr S. Thomas, *Sum. théol.* III, q. 82, art. 4.

(3) Nombre de théologiens mettent l'essentiel du sacrifice dans l'oblation, le don d'une victime : M. Lepin, *L'idée du sacrifice dans la religion chrétienne,* Paris, 1897 ; *L'idée du sacrifice de la messe d'après les théologiens,* Paris, 1926, p. 727-740 (prouvé par la tradition et l'analyse du sacrifice), p. 675-688 (discute les théories du P. de la Taille). M. de la Taille, *Mysterium fidei* (3e édit.), Paris, 1931, p. 11 sq., 28, sq., 93, sq., 671-693 (discute les objections) ; *Esquisse du Mystère de la Foi,* Paris, 1924, p. 1-5, 57-65. E. Masure, *Le sacrifice du chef,* Paris, 1923, p. 7-93, 181-231. A. Barrois, *Le Sacrifice du Christ au Calvaire,* dans *Revue des Sciences philosophiques et théologiques,* Paris, 1925, p. 145-166. — Les théologiens sont avant tout préoccupés d'établir une notion du sacrifice convenant à la Croix et à l'Eucharistie : première source de complications et de divergences. En outre leurs systèmes sont souvent construits *a priori,* sur des bases concrètes plus ou moins larges. On accordera que nous renoncions à toute systématisation, pour nous contenter de dégager les idées exprimées dans notre épître.

deux affirmations qui paraissent se contredire et s'exclure : d'une part l'essentiel de la religion, la seule que Dieu agrée, consiste à faire sa volonté ; d'autre part, si les chrétiens sont sanctifiés dans cette volonté divine amoureusement acceptée, ils le sont aussi par l'oblation du corps de Jésus-Christ. C'est donc que cette volonté divine, tout en abolissant les sacrifices animaux, exigeait le sacrifice de Jésus-Christ.

Ce premier geste du Verbe incarné, la détermination de son programme, n'est pas simplement un acte du véritable « religieux de Dieu », il est aussi un geste sacerdotal. Bossuet le présente ainsi :

« Nous savons que le premier acte de Jésus entrant au monde fut de se dévouer à Dieu et de se mettre à la place de toutes les victimes, de quelque nature qu'elles fussent, pour accomplir sa volonté en toute manière. Ce qu'il fit dans le sein de sa Mère par la disposition de son cœur, il le fait aujourd'hui réellement en se présentant au temple. Dès qu'il eut commencé ce grand acte, il ne le discontinua jamais, et demeura dès son enfance et dès le sein de sa Mère, dans l'état de Victime, abandonné aux ordres de Dieu pour souffrir et faire ce qu'il voudrait » (4).

Ce commentaire soulève plusieurs questions et a donné sujet à de vives controverses.

Cette première oblation ne met-elle pas dès l'Incarnation le Christ en état de sacrifice, commençant ainsi l'immolation dont la Croix marquera le sommet ? Divers auteurs, à la suite de l'école oratorienne française, répondent affirmativement. Le cardinal de Bérulle, son initiateur, écrivait : « Le Fils de Dieu

(4) *Élévations sur les Mystères,* XVIII, 2 et XIII, 7, cité par Lepin, *op. laud.* p. 505. Ce sont là des idées reçues dans l'école théologique française du XVII[e] siècle. Le card. de Bérulle (*Discours de l'état et des grandeurs de Jésus,* XI, 4) célèbre cette « oblation permanente de Jésus, qui n'a jamais cessé ni jour ni nuit... ». M. Lepin cite un sermon de Bourdaloue (*Nativité de J.C.,* première partie) qui est un commentaire très théologique de notre épître : « Là (en la crèche), comme porte le texte sacré, son humanité lui servant de tabernacle, d'un tabernacle vivant qui n'avait point été fait par les mains des hommes, mais qui était l'ouvrage du Saint-Esprit, il parut, non plus avec le sang des boucs et des taureaux, mais avec son propre sang. Dieu ne voulait plus des autres victimes... La voilà enfin cette Hostie pure, digne de Dieu ; la voilà qui commence à être immolée. Ainsi les Pères de l'Eglise l'ont-ils conçu et ainsi Tertullien s'en expliquait-il, quand il nous donnait cette excellente idée de J.C. : A partu virgineo effectus hostia : un Sauveur aussitôt sacrifié qu'il est né, aussitôt offert à son Père qu'il est sorti du sein de sa Mère ». Il cite saint Chrysostome dans le même sens.

vivant en la terre porte en son corps une sorte de mort et privation de la vraie vie qui doit vivifier et glorifier son corps (5). M. de Condren dit encore plus nettement :

« Dans le texte de l'épître aux Hébreux (X, 5-10) nous trouvons une oblation de Jésus-Christ faite par lui-même lorsqu'il entra au monde, et une oblation qui est sacrifice, et un sacrifice substitué en la place des sacrifices anciens. Or cette oblation de Jésus-Christ est faite une seule fois, et par conséquent c'est une oblation permanente, qui dure toujours et qui nous oblige de dire que toutes les oblations, qui se remarquent dans les divers états de la vie du Fils de Dieu, ne sont qu'une même oblation, et qu'il n'y a jamais eu qu'une seule oblation du corps de Jésus-Christ : oblation qui s'est faite dès le ventre de sa très sainte Mère dès le premier moment de son Incarnation, qui s'est réitérée et manifestée au temple, qui a été parfaite en la croix, et qui se continue dans la Messe et qui sera éternellement dans le ciel » (6).

Un des derniers héritiers de cette école française écrit :

« Si la passion proprement dite tranche incontestablement sur l'ensemble de la vie du Christ par une somme extraordinaire de souffrances et d'expiations, il paraît certain aussi que la partie antérieure de sa vie n'a pas été exempte d'immolation, et qu'on y trouve à tout le moins l'humilité, le travail, la pauvreté volontaire, le dépouillement, dans une mesure qui suffit largement à une expiation actuelle. Et n'y a-t-il pas en vérité une équivalence d'immolation jusque dans ce libre anéantissement du Sauveur, renonçant à la gloire et se soumettant aux conditions d'une vie mortelle, comme parlent le cardinal de Bérulle et Thomassin, à la suite de saint Paul » (*Phil.* II, 7) (7) ?

Cette conception, pleine de piété, se tient dans une ligne familière à la spiritualité catholique, celle de l'Imitation, déclarant que toute la vie du Christ fut croix et martyre (II, 12, § 7). Elle semble équivoquer par endroits sur le sens du mot sacrifice (8).

On doit pourtant retenir, avec les théologiens les plus rigou-

(5) Cité par Lepin, *op. laud.* p. 465. Le P. de la Taille conteste la portée des autres textes allégués ; il reconnaît pourtant que Bérulle a soutenu que le Christ a été en état de perpétuelle oblation, que sa vie a été anéantissement, passion et mort (p. 701, sq.).

(6) *L'idée du sacerdoce et du sacrifice de J.C.*, Paris, 1725, p. 125.

(7) M. Lepin, *op. laud.* p. 742.

(8) Le P. de la Taille, *op. laud.* rejette cette conception du Christ, établi en sacrifice dès l'Incarnation. Il reconnaît pourtant qu'elle a été soutenue par Bourdaloue (plus oratoirement que dogmatiquement), Thomassin, Bernardin de Picquigny et surtout Condren. Il s'efforce de dégager Bossuet et Bérulle (p. 699-703 et 31 note, 102, sq.). Il est clair qu'à la base de cette conception est la notion très répandue du sacrifice moral. Salmeron appelle ces oblations « des sacrifices intérieurs métaphoriques ». Thomassin, lui-même, oppose au sacrifice que fut l'Incarnation le sacrifice véritable et primordial de la Croix.

reux (v.g. P. de la Taille), que l'oblation de l'Incarnation fut vraiment affective. Mais dans le Fils de Dieu incarné, un sentiment même non-manifesté peut-il n'être pas effectif ?

Il en résulte d'abord que cette première oblation, toujours opérante, confère à toutes ses actions un caractère sacerdotal, une valeur d'expiation universelle.

« Il semble bien, écrit M. Lepin, qu'indépendamment de toute souffrance ou actuelle immolation, le Christ, constitué Souverain-Prêtre, n'ait pas cessé un seul instant de se tenir en hostie vivante d'adoration, de réparation, de prière et d'amour. Attitude spirituelle et intérieure, mais qui ne laisse pas de se traduire au dehors, ou plutôt qui saisit tout son être et consacre son activité entière. C'est l'hommage de la religion totale. A ce titre c'est la réalisation parfaite du sacrifice que l'homme doit être lui-même à Dieu...

Le sacrifice ainsi offert est le même que tout homme a le devoir d'offrir : mais le Christ l'a offert avec une perfection exemplaire et à un titre spécial. Il l'a offert, non seulement en son propre nom, mais au nom de tous les hommes et pour tous les hommes, en qualité de Prêtre véritable et souverain. Car il est le premier-né de toute créature et le Fils de l'homme par excellence, le chef et le Prêtre de l'universelle création. Ses frères en humanité ne peuvent s'offrir dignement qu'à son imitation ; bien plus, dans une dépendance étroite à son égard, par la fusion intime de leur oblation avec la sienne : de telle sorte que leur sacrifice ne peut être qu'une extension et un prolongement du sien » (9).

Ce point de vue n'est-il pas celui de notre épître quand elle montre « le souverain-prêtre et Apôtre de notre confession fidèle à celui qui le constitue dans sa charge » (III, 1, 5) ? Tout son ministère dans la maison de Dieu est donc un ministère sacerdotal. La religion, obéissance respectueuse, attribuée au Fils (V, 7), était son attitude ordinaire : suite de son oblation originelle.

Autre conséquence de cette oblation, affective et effective : elle ne cesse de faire sentir son efficience dans la vie de Jésus et tout spécialement en sa Passion. C'est une doctrine commune dans l'Église depuis la plus haute antiquité. Elle s'exprime déjà dans cette phrase de saint Irénée : « Les Apôtres ont prêché dans le monde entier que le Fils de Dieu est venu pour subir la passion et qu'il l'a endurée pour abolir la mort et nous ressusciter un jour » (10).

(9) *Op. laud.* p. 743, sq.

(10) *Démonstration de la prédication apostolique,* traduction du P. Barthoulet : *Recherches de Science religieuse,* 1916, p. 390. On reconnaît dans ce texte l'influence de l'épître aux Hébreux.

La Passion et la mort du Christ sont aussi un témoignage de son obéissance à son Père, d'une obéissance héroïque. C'est ce qu'enseigne notre épître en des passages d'une profondeur vertigineuse. « Dans ses souffrances, est-il écrit, il apprit l'obéissance » (V, 8). Ne l'avait-il pas vouée dès le premier instant de sa vie terrestre ? Ne l'avait-il pas pratiquée tout au long de son existence ? Comme l'explique saint Thomas, le Christ voulut avoir de l'obéissance la connaissance expérimentale, qui ne s'acquiert que dans l'épreuve et, en particulier, dans les choses difficiles : or l'épreuve la plus dure est celle de la souffrance.

Quelle souffrance ? Les tortures physiques, pour une nature noble, sont les moins lourdes à porter. Aussi bien les souffrances dont il s'agit ici sont-elles des souffrances morales : « Aux jours de sa chair il offrit avec larmes et grand cri des demandes et des supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort » (V, 7). Texte énigmatique et troublant, nous ouvrant un jour éblouissant sur une lumière aveuglante. On s'accorde à reconnaître que ces prières désolées étaient celles de l'agonie. Jésus ne demandait pas pour lui-même d'être préservé d'une mort qu'il avait acceptée (*Jo.* X, 17) ; il n'implorait pas davantage la grâce d'une résurrection personnelle dont il était assuré. Selon les commentaires de plusieurs Pères, notre Chef, nous récapitulant tous en lui, prie à notre place, bien plus « nous prions en lui, suppliant avec un grand cri et non sans pleurs que soit réduite à néant la puissance de la mort... » ([11]). La tête du genre humain, jouissant d'une psychologie collective singulière, ressent en lui-même quelle mort éternelle doivent entraîner le péché qu'il est devenu et qu'il a pris sur lui (*2 Cor.* V, 21), ainsi que la malédiction qu'il supporte pour nous (*Gal.* III, 13). Ce n'est pas platoniquement ni pour des étrangers qu'il supplie d'être délivré de la mort. On peut ajouter qu'il saisit tout ce qu'a d'effroyable cette mort ignominieuse qu'il doit accepter pour accomplir sa mission (XII, 2 ; XIII, 12, 13 ; *Phil.* II, 8), tout ce que comporte d'horreur l'assaut des pécheurs (XII, 3). Il était juste de nommer ces souffrances « une tentation » (IV, 15 ; II, 17, 18), tentation encore plus rude que

(11) S. Cyrille d'Alexandrie, *Ad Reginas de recta fide oratio altera, P.G.* 76, c. 1392. S. Grégoire de Naz., *Orat. theol.* IV, 45, 6, *P.G.* 36, c. 109, 112.

celle d'Abraham (XI, 17, 18), car elle exige un total renoncement à soi-même, perdre sa vie (*Jo.* XII, 23-28).

Puisqu'en ces souffrances était le sommet de l'obéissance, nous comprenons diverses affirmations de l'épître. D'une part Dieu a voulu, il convenait qu'il voulût, « consommer par ses souffrances le principe de notre salut » (II, 10), le conduire par là au moment décisif et capital de sa mission rédemptrice. De même que les prêtres lévitiques se montraient compatissants pour leurs frères en offrant pour eux les sacrifices expiatoires (V, 2, 3), de même Jésus, par la victoire sur sa tentation surhumaine, est le prêtre fidèle et miséricordieux, capable d'obtenir le pardon pour le peuple, de secourir ceux qui passent par cette tentation de la souffrance (II, 17, 18 ; IV, 15). De ce biais la souffrance, animée de foi et d'amour, apparaît, non seulement comme possédant une vertu éducative par la soumission à la volonté d'un autre, mais aussi, ce qu'elle est toujours dans sa forme la plus haute, un sacrifice ([12]). Atteignant par là au terme de sa carrière, Jésus est « consommé comme souverain-prêtre (II, 10 ; V, 9) et il devient pour tous ceux qui, à son exemple, pratiquent à son endroit l'obéissance, cause de salut éternel ».

C'est donc cette obéissance héroïque, ce triomphe sur la tentation, qui donne valeur rédemptrice au sacrifice de Jésus, à l'oblation volontaire qu'il fait de sa mort et de son sang.

Il ne faut pas oublier un autre élément capital, et encore plus déterminant : « Nos consciences sont purifiées par le sang de Jésus-Christ, parce qu'il s'est offert sans tache à Dieu dans une disposition d'éternité » (IX, 14). C'est là l'intervention de la divinité, valorisant infiniment des opérations humaines. Le Fils de Dieu, fait homme, donne une portée éternelle à ses actions, qui sont celles d'une personne divine (VII, 3, 24, 28 ; X, 12). Il met en son sacrifice une note que les prêtres lévitiques, mortels, ne pouvaient communiquer aux leurs : il en fait une rédemption éternelle, définitive (IX, 12 ; V, 9). Il n'a pas besoin, comme les autres, de recourir à des oblations indéfini-

(12) Cfr Max Scheler, *Le sens de la souffrance* (traduction française), Paris, 1936, p. 9-18 : c'est le sacrifice qui donne tout son sens à la souffrance, acceptée avec amour pour l'unité dont on fait partie. Elle est nécessaire, et d'autant plus que les civilisations sont plus élevées. *Purification par la souffrance,* p. 64, sq.

ment renouvelées ; la sienne, unique, est posée, souverainement efficace, « une fois pour toutes » (cet *hapax*, caractéristique de l'épître) (VII, 27 ; IX, 25, 26, 28 ; X, 1-10, 12).

b. La fécondité du sacrifice rédempteur.

Nous avons déjà entrevu que le sacerdoce de Jésus ne produit tous ses effets de salut qu'après sa consommation, après l'entrée au ciel du souverain-prêtre. Cependant les textes attribuent une efficience immédiate au sacrifice offert sur terre. « Le sang de Jésus-Christ, qui s'est offert immaculé à Dieu dans un esprit d'éternité, purifie notre conscience des œuvres de mort, nous permettant de rendre un culte au Dieu vivant » (IX, 14 ; cfr 22, 26 ; X, 18, 22 ; VIII, 12 ; II, 17 ; I, 3) : résultat négatif de purification soutenant le résultat positif, l'accès à Dieu (X, 19, 20 ; XII, 24) ; les deux résultats constituent la sanctification consommée (X, 10, 14, 29 ; II, 11 ; XIII, 12). Conséquence indirecte : la mort du Christ déboute de ses droits le diable, maître de la mort, et délivre les hommes, par la certitude de la résurrection, de la crainte de la mort, qui les détenait dans un véritable esclavage (II, 9, 14, 15). Par là est acquise aux hommes la rédemption éternelle (IX, 15, 12), le salut éternel dont Jésus est le principe (II, 10 ; V, 9) ; le christianisme mérite d'être appelé « le salut », et il est une économie de salut (II, 3). Enfin, l'effusion du sang et la mort de Jésus inaugurent une alliance nouvelle, qui n'aura plus les défauts de l'ancienne, mais sera le gage d'une complète intimité avec Dieu, d'une science surnaturelle, de la définitive délivrance du péché (VIII, 6-13 ; X, 15-18) : Jésus est le garant et le médiateur de cette alliance : sa mort la rend irrévocable et infailliblement efficace (VII, 22 ; VIII, 6 ; IX, 15-16 ; XII, 23) ([13]).

(13) Parallèles pauliniens : les plus importants seront étudiés dans la seconde partie. En voici quelques-uns : Rémission des péchés : *Rom.* III, 23, 24 ; VI, 6, 7, 11 ; IV, 25 ; VIII, 3 ; *1 Cor.* XV, 3 ; *Gal.* I, 4 ; *Eph.* I, 7 ; *Col.* I, 14 ; II, 13-15. — Sanctification : *1 Cor.* I, 30 ; VI, 11 ; *Eph.* V, 26 ; *1 Thes.* V, 23 ; *2 Thes.* II, 13. — Rédemption : *Eph.* I, 7 ; *Col.* I, 14 ; *Rom.* III, 24 ; *Tit.* II, 14 ; *1 Cor.* I, 30. — Salut : *Rom.* I, 16 ; XI, 11 ; *Eph.* I, 13 ; *Phil.* III, 20 ; *2 Tim.* II, 10 ; I, 10 ; *Tit.* III, 4. — Défaite du diable, maître de la mort : *1 Cor.* XV, 26, 55, 56 ; *2 Cor.* V, 21 ; *Gal.* III, 13, 14 ; *Rom.* V, 17, 21 ; VI, 9, 16, 23 ; VIII, 2, 38. — Alliance nouvelle : *1 Cor.* XI, 25 ; *2 Cor.* III, 6, 14 ; *Gal.* IV, 24 ; *Rom.* XI, 27.

B. Dans le sanctuaire céleste.

Dans l'office de la Grande Expiation le rite significatif est l'entrée du grand-prêtre au Saint des Saints. Pareillement l'entrée au ciel de Jésus-Christ couronne son office sacerdotal et lui ouvre une activité toute surnaturelle.

a. L'exaltation du Souverain-Prêtre.

Il a été défini au concile d'Éphèse : « ce n'est pas pour lui que le Christ a offert son oblation, mais pour nous seuls ». En conséquence son sacrifice ne produit ses fruits que pour ses frères d'humanité. Pourtant « le Christ a obtenu par sa passion la gloire de la résurrection, non pas cependant comme en vertu du sacrifice, qui est offert dans une fin satisfactoire, mais en raison de sa dévotion, qui l'a porté à supporter humblement en charité la passion — ce qui n'est pas l'effet propre, immédiat du sacrifice » ([14]). En effet, si sa résurrection est attribuée à son Père (XIII, 20), si la gloire du ciel est présentée comme la récompense qui lui était proposée (XII, 2), il semble que le Christ est entré au ciel uniquement par la vertu de son sang, par l'oblation de son corps, la tente surnaturelle (IX, 11, 12), en récompense de son obéissance héroïque (V, 9 ; XII, 2), après avoir purifié les hommes (I, 3) ; ou bien il est dit simplement qu'il a pénétré dans les cieux (IV, 14 ; IX, 24). Alors seulement il est consommé comme souverain-prêtre, il peut remplir en plénitude son office (V, 9, 10 ; VI, 20 ; VII, 26), être vraiment le souverain-prêtre ayant pouvoir sur la maison de Dieu (X, 21).

Cette exaltation était nécessaire : elle signifie que Dieu accepte et ratifie le sacrifice de son Christ ([15]). Elle complète aussi le sacrifice, compris comme une action destinée à nous réunir à Dieu, « ut sancta societate inhaereamus Deo » : de ce

(14) S. Thomas, *Somme théologique,* III, q. 22, a.4 ad secundum.

(15) Les théoriciens tiennent cette acceptation et ratification divines comme un élément essentiel du sacrifice : M. de la Taille, *op. laud.* p. 136, sq. Des textes patristiques, affirmant que le Christ apparaît prêtre à la résurrection (et à l'Ascension) il déduit la thèse : c'est dans sa résurrection que le Christ est devenu souverainement prêtre. On pourrait rapprocher l'affirmation de saint Pierre (*Act.* II, 36) : « Dieu a fait (par la résurrection) Seigneur et Christ ce Jésus que vous avez crucifié ».

point de vue le sacrifice de Jésus est simplement « le retour du Fils unique à son Père » (16).

Cette élévation du Christ, qui marque la consommation de son sacerdoce, n'en est pas l'inauguration, comme le voulaient les Sociniens. Elle porte à son maximum l'efficacité de la médiation sacerdotale, elle ne consomme pas le Christ dans sa nature de Fils qu'il possède en plénitude, dès l'origine et même dans le moment où il se montre inférieur aux Anges (II, 9) (17).

b. La liturgie céleste.

Le Christ est appelé le ministre (liturge) du sanctuaire (céleste), de la tente véritable, dressée par le Seigneur (VIII, 2) ; il en a célébré la dédicace par son propre sacrifice (IX, 23, 24) avant d'y entrer. Comment entendre cette liturgie ?

Il convient de noter, au préalable, que ces termes ne doivent pas être pris à la lettre : l'Apôtre, dégagé des conceptions grossières, sachant la signification symbolique de toutes les descriptions imagées et imaginaires du sanctuaire céleste, le conçoit, au fond, à la manière d'un Condren, comme le sein de Dieu, comme une communion toute spirituelle joignant la créature à son Créateur. Cette idée se reflète dans l'expression qu'il emploie le plus souvent pour décrire l'attitude du Souverain-Prêtre dans le ciel ; il est assis à la droite de Dieu (I, 3, 13 (8) ; VIII, 1 ; X, 12 ; XII, 2) : ce qui signifie la jouissance consubstantielle de la divinité et aussi la participation à la gloire divine (II, 9), l'inauguration d'un règne universel, divin (II, 8 ; I, 8, 9 ; X, 12, sq.), qui ne cessera de s'élargir (cfr *1 Cor.* XV, 25-27) jusqu'à la dernière manifestation glorieuse (IX, 28). Les commentateurs n'ont pas manqué d'opposer cette session glorieuse, qui convient au maître, aux services empressés des prêtres, courant ou se tenant debout selon que le demandent les fonctions qu'ils remplissent (X, 11). Il ne faudra donc pas presser les textes attribuant au Christ trônant dans le ciel, y voir des offices sacerdotaux trop déterminés.

Il est affirmé d'une part qu'il est « toujours vivant afin d'in-

(16) E. Masure, *op. laud.* p. 42-59, commentant cette définition de saint Augustin (*Civit. Dei,* X, 6, *P.L.* 41, c. 283), reprise par saint Thomas (III, q. 48, art. 3) et en faisant, p. 180-200, l'application à la Croix.

(17) J. Lebreton, *op. laud.* p. 455, contre certaines interprétations abusives de II, 9-11, 17, 18 ; V, 7-10 ; IV, 15 ; VII, 28.

tercéder pour les fidèles, qui approchent Dieu par lui » (VII, 25), et d'autre part qu'il « est entré dans le ciel afin de figurer désormais à la face de Dieu à notre bénéfice » (IX, 24). Si nous nous en tenons au sens ordinaire du verbe « intercéder » (ἐντυγχάνειν : *Rom.* VIII, 27, 34 ; XI, 2), nous pouvons croire qu'au ciel notre souverain-prêtre prie pour ses frères d'humanité, demandant pour eux les grâces nécessaires (*Jo.* XIV, 16), plaidant la cause des pécheurs (*1 Jo.* II, 1, 2). Sans doute cette prière du Christ glorieux exclut toute attitude servile, humiliée, suppliante ; geste de condescendance, elle est d'une autre espèce que la prière des saints. On peut la réduire à une oraison sans paroles mais prodigieusement éloquente : le Fils montre l'humanité qu'il a prise pour nous et les stigmates de ses blessures (18).

Faut-il aller plus loin, tenir que le Souverain-Prêtre céleste est toujours en état de victime, offre continuellement un véritable sacrifice ? Nombre d'auteurs ecclésiastiques, dont plusieurs Pères de l'Église, professent cette thèse d'un sacrifice céleste. Elle semble s'appuyer sur un argument invincible : au ciel le Christ est essentiellement prêtre, or peut-on concevoir un prêtre sans un sacrifice ? Que serait ce sacrifice ? Sacrifice actif : « le feu divin de l'Esprit de Dieu consumant l'holocauste, dit le P. de Condren (19) ; Jésus-Christ offre à son Père son humanité tout en lui représentant l'expiation rédemptrice, en offrant la victime immolée ici-bas sur la croix, qui demeure toujours à l'état de victime immolée (*Apoc.* V, 6), ce qui est une oblation permanente de l'oblation sanglante (20). Sacrifice passif, le Christ restant dans le ciel « à l'état de don, présenté jadis et depuis gardé par Dieu à jamais... sacrifice consommé... le

(18) P e t a u, *Dogm. theol. De Incarn.* XII, ch. 8, admet cette prière du Christ céleste et dans les termes où nous la proposons. Il est combattu par T h o m a s s i n, *Dogm. theol. De Incarn.* IX, ch. 6. Le P. de l a T a i l l e (*Myst. Fidei,* elucid. XIV) nie la possibilité dans le Christ glorieux de toute prière, même ne s'appuyant que sur les mérites de la Rédemption.

(19) *L'idée du sacerdoce...* p. 208, sq. Il s'appuie sur un texte de saint A u g u s t i n, *In psal.* 65 qui concerne le corps mystique.

(20) M. L e p i n, *L'idée du Sacrifice de la Messe,* p. 745-749, 756, 698-711 (discussion des idées du P. de la Taille, 401, 449, 467, 482, 490, 515, 577, 583, 626, 630, 632, 642... (textes divers).

T h o m a s s i n sur l'immolation céleste par le feu éternel : *De Incarn.* X, ch. 11-14 (abondance de textes).

plus vrai, le seul vrai d'une vérité qui domine les ombres et les figures pour leur communiquer ce qu'il pouvait y avoir de fondé dans leurs apparences d'offrande agréée » (21).

Rien dans notre épître ne permet de justifier des thèses ou de dirimer des controverses, qui reposent en partie sur une notion morale du sacrifice, propre à suggérer de touchants développements oratoires (22). Il est vrai que les chrétiens participent à l'autel qui est le Christ (XIII, 10), mais au sens eucharistique. La mort acceptée, offerte et subie, l'effusion du sang précèdent l'entrée au sanctuaire divin. Là, le Christ arrive à la consommation de son sacerdoce, en procurant aux siens de percevoir les fins de son sacrifice (23).

4° *Le Nouveau Testament.*

Au ciel notre Souverain-Prêtre est entré comme notre avant-coureur, pour nous y préparer une place (VI, 20) : garantie de l'espérance et des promesses supérieures, qui distinguent la nouvelle alliance (VII, 19 ; VIII, 6) et dont Dieu réserve l'accomplissement à l'ère chrétienne (XI, 40 ; X, 23, 36). Ce n'est pas seulement après leur mort que les fidèles ont accès au sanctuaire céleste : il leur est déjà ouvert dans le sang et par le corps du Prêtre-Victime (X, 20 ; VI, 19, 20). C'est l'entrée au repos divin auquel Dieu, depuis la création, nous prédestine (IV, 2-9). Ce symbole se réalise dans l'intimité avec Dieu : par Jésus-Christ nous sommes introduits auprès de Dieu (VII, 19, 25 ; IX, 8 ; X, 19) et pouvons lui rendre le culte intérieur qu'il attend (IX, 14) ; nous sommes devenus réellement en son Fils unique ses enfants (II, 11), constituant sa maison (III, 6). Cette intimité comporte nécessairement une communion avec le Christ (III, 14) et avec le Saint Esprit (VI, 4) : ainsi se vérifie notre vocation céleste (III, 1), qui nous unit à la Trinité d'une union étroite, aussi réelle et ontologique que la part prise par le Fils de Dieu à notre nature

(21) M. de la Taille, *Esquisse du Mystère de la Foi*, p. 97-110 ; *Mysterium Fidei*, p. 142-150, 153-165 (l'autel éternel), 743-747 (discussion).

Le P. Bover (*Verbum Domini*, 1921, p. 161-166) affirme une persévérance morale du sacrifice de la Croix.

(22) P. Galtier, *De Incarnat.* p. 430-434, qui expose et juge les opinions des catholiques.

(23) S. Thomas, *Somme théol.* III, q. 22, a.5 distinguant entre l'oblation et la consommation du sacrifice.

humaine (II, 14, 17). Cette communion au Christ est encore plus accusée dans la prérogative réservée aux chrétiens : manger de l'autel qui est Jésus (XIII, 10). Grâce et assurance de même ordre : le chrétien est déjà en possession de la patrie céleste, du règne inébranlable, il est le citoyen de la céleste Jérusalem, le compagnon des anges et des saints (XII, 22-24, 28 ; XIII, 14) : il goûte déjà ces biens dont il ne percevra que plus tard la plénitude.

Il est dès maintenant établi dans un état surnaturel : il a dépassé le stade charnel de l'ancienne alliance pour bénéficier des puissances de la vie indissoluble (VII, 16), des faveurs de l'héritage éternel (IX, 15). Ces biens comprennent : une connaissance directe de Dieu (VIII, 10, 11), la révélation parfaite et totale dans le Fils (I, 2 ; III, 2-4 ; XII, 25, 26) ; l'admission aux sacrements, le baptême qui purifie dans le sang du Christ (X, 29 ; XII, 24), l'eucharistie, qui nourrit du Christ (XIII, 10) ; des faveurs abondantes d'illumination et de vie intérieure (II, 4 ; VI, 4, 5 ; X, 26, 29, 32). On ne peut se maintenir dans cet état que par la foi (III, 1, 12, 19 ; IV, 2, 14 ; VI, 1, 12 ; X, 22, 38 ; XI, 6 ; XIII, 7) qui est une obéissance au grand-prêtre de notre confession (III, 1 ; XII, 2), et par l'espérance, qui est fort apparentée à la foi (III, 6 ; IV, 16 ; VI, 11, 18 ; X, 19, 23, 36 ; XII, 1).

C'est par la persévérance, par l'assurance et la confiance, que les chrétiens pourront voir le Seigneur, à sa dernière apparition en gloire (XII, 17 ; IX, 28), entrer en possession définitive de ce salut, que par son sacrifice nous a conquis notre Souverain-Prêtre (IX, 28 ; V, 9 ; II, 18 ; VII, 25 ; I, 14) ([24]).

---

(24) Nouveaux parallèles pauliniens : Vocation : *1 Thes.* II, 12 ; *Gal.* I, 15 ; *1 Cor.* I, 9 ; *Phil.* III, 14 ; *1 Tim.* VI, 12 ; *1 Pet.* V, 10... — Communion au Christ et à l'Esprit : *1 Cor.* I, 9 ; *2 Cor.* XIII, 13 ; *Phil.* II, 1. (Parallélisme réel avec la doctrine du corps mystique). — Manger de l'autel : *1 Cor.* IX, 13 ; X, 16-18, 21. — Part à la cité céleste : *Eph.* II, 19 ; *Gal.* IV, 25, 26. — Héritage céleste : *Gal.* III, 18 ; *Eph.* I, 14, 18 ; V, 5 ; *Col.* III, 24 ; *Rom.* IV, 14 ; VIII, 17 ; *Tit.* III, 7. — Connaissance directe de Dieu : *1 Thes.* IV, 9. — Purification baptismale : *Eph.* V, 26 ; *Tit.* III, 5 ; *1 Pet.* III, 21 ; I, 2. — Illuminations initiatiques : *1 Cor.* II, 4-6 ; *Eph.* I, 18 ; III, 9 ; *2 Tim.* I, 10 ; *2 Cor.* XII, 4. — Charismes : *1 Cor.* XII-XIV ; *Rom.* XII, 3-8 ; *Eph.* IV, 7-16. — Foi et espérance : *1 Thes.* I, 3 ; V, 8 ; *Gal.* V, 5, 6 ; *Rom.* V, 1, 2, 5 ; *2 Thes.* I, 3, 4 ; *Col.* I, 4, 5, 23 ; *Eph.* I, 15-18. — Foi = obéissance : *Rom.* I, 5 ; XIV, 26 ; II, 8 ; X, 16 ; *Gal.* III, 2, 5. — Salut : mot caractéristique du vocabulaire paulinien.

II.

SOURCES ET SIGNIFICATION DE LA THÉOLOGIE SACERDOTALE.

L'épître aux Hébreux est le seul écrit du Nouveau Testament qui présente Jésus-Christ comme prêtre. En faisant abstraction des lumières provenant de la révélation et de l'inspiration, nous rechercherons quelles sont les sources humaines de cette doctrine.

Petau et Thomassin ouvrent leurs chapitres sur le Sacerdoce du Christ par des textes de Philon sur le Logos souverain-prêtre, prenant quelques traits de Melchisédech. Tous les deux observent pareillement que les hérésies ou les déviations doctrinales en cette question sont dues à une influence excessive de Philon. C'était indiquer les différences fondamentales qui séparent la théologie des Hébreux et la philosophie de l'Alexandrin. Il était inévitable que les critiques désignent Philon comme la principale source de notre théologie sacerdotale (25). Nous ne pouvons songer ici à rapporter toutes les pièces du débat. Qu'il nous suffise de citer le jugement d'un historien accrédité. Après avoir analysé ou reproduit les textes de Philon, le P. Lebreton conclut :

« Il faut convenir que la doctrine qui se dégage de tous ces textes est fort différente de celle qui est exposée dans l'épître aux Hébreux. Le sacerdoce du Logos a, pour Philon, un sens cosmologique ou psychologique ; dans les deux cas, d'ailleurs, il est purement symbolique : le logos divin et la raison humaine jouent dans le monde et dans l'homme un rôle analogue à celui du grand-prêtre dans le temple ; il faut remarquer de plus que cette analogie ne porte jamais sur ce qui est essentiel au sacerdoce, c'est-à-dire l'oblation des sacrifices, mais sur les accessoires, c'est-à-dire les cérémonies accomplies par le grand-prêtre ou surtout les vêtements portés par lui ; l'interprétation de l'histoire de Melchisédech ne fait pas exception : les traits par lesquels il symbolise le logos sont, non pas les sacrifices qu'il offre ni son sacerdoce éternel, mais la justice que son nom signifie, ou l'ivresse qu'il cause dans les âmes par le vin qu'il leur donne. Au contraire, dans l'épître aux Hébreux, le sacerdoce du Christ est une fonction sotériologi-

(25) E. Ménégoz, *La théologie de l'épître aux Hébreux*, Paris, 1894, p. 205, sq. Il ne veut pas faire de l'auteur de l'épître un disciple de Philon, mais il affirme que c'est dans l'enseignement de Philon qu'il a trouvé plusieurs de ses doctrines. Bien des rapprochements sont tout matériels.

que ; il l'exerce, non en tant qu'empreinte du Père ou créateur du monde, mais en tant qu'homme et sauveur... » (26).

A ces différences foncières il faut ajouter une différence formelle : la place relativement restreinte que le Logos, comparé au grand-prêtre, tient chez Philon. Aussi bien actuellement nombre d'exégètes reconnaissent-ils combien sur ce point les deux auteurs sont loin l'un de l'autre (27) ; de fortuites rencontres verbales ne doivent pas faire conclure à une parenté intellectuelle.

En ce domaine, comme dans les autres, l'Apôtre découvre la lumière dans la Révélation biblique illuminée par le message chrétien. Il rencontre ainsi deux indications convergentes : d'une part dans le Psautier et dans la Genèse les textes décisifs sur Melchisédech, le souverain-prêtre et le principe du sacerdoce divin promis au Messie ; d'autre part dans le Nouveau Testament une doctrine nettement définie sur le sacrifice que Jésus a fait de lui-même à la Croix et sur la valeur sotériologique de son sang et de sa glorification.

Le théologien chrétien, attentif à lire le palimpseste des vieilles Écritures dans la lumière du Christ, qui en décèle les lignes significatives, avait compris que le Sauveur attendu serait prêtre, mais pas de la lignée d'Aaron. Où donc Jésus a-t-il exercé ce sacerdoce, lui qui, dans ses passages à Jérusalem, recourait aux offices des fils de Lévi ? Voici d'abord un mot du Maître qui répond directement à la question : « Ce calice est la nouvelle alliance en mon sang » (*1 Cor.* XI, 25 ; *Luc,* XXII, 20 ; *Marc,* XIV, 24 ; *Mat.,* XXVI, 28). L'alliance du Sinaï que cette phrase rappelle (*Ex.* XXIV, 8) exigeait un sacrifice : n'en est-il pas de même pour la nouvelle alliance ? N'est-elle pas établie par la mort de Jésus, sacrifice dont il est lui-même, et la victime, et le prêtre ? Et l'Apôtre se souvient de la prière du Seigneur dont la tradition gardait pieusement les propositions solennelles : « Je me sacrifie pour eux afin qu'ils

(26) *Histoire du dogme de la Trinité,* Note G, p. 622, sq: Le plus souvent c'est à la raison qu'est comparé le logos-grand-prêtre.

(27) Windisch (*Comment.,* p. 122) : énormes différences. H. von Soden (*Comment.,* p. 56) qui majore les dépendances philoniennes, écrit que l'humanité du Fils de Dieu est le point par lequel les développements de l'épître se distinguent spécifiquement de ceux de Philon. Moffatt (*Comment.* p. XLVII, sq.) souligne le côté philosophique de la métaphore chez Philon.

soient aussi sanctifiés en vérité » (*Jo.* XVII, 19) : offrande personnelle du souverain-prêtre. Et les textes affluent, confirmant cette intuition capitale : « Le Christ s'est livré pour nous, en oblation et sacrifice offert à Dieu en odeur de suavité » (*Eph.* V, 2 ; cfr V, 25 ; *Gal.* II, 20 ; I, 4 ; *1 Tim.* II, 6 ; *Tit.* II, 14) ; « Dieu a exposé le Christ Jésus comme propitiation, par la foi, en son sang » (*Rom.* III, 25 ; cfr *Rom.* VIII, 32 ; V, 8 ; *1 Jo.* IV, 10 ; II, 2) ; Jésus, assimilé à l'agneau de la Pâque, immolé pour nous (*1 Cor.* V, 7 ; *1 Pet.* I, 19 ; *Jo.* XIX, 36 ; I, 29, 36 ; *Apoc.* V, 6-12). Toutes ces affirmations placent la mort du Christ dans la ligne des sacrifices institués par la loi mosaïque : principe suprême d'analogie, continuation et consommation. Du même coup prennent une valeur nouvelle, valeur rituelle, les textes affirmant la valeur rédemptrice, soit du sang (*Eph.* I, 7 ; II, 13 ; *Col.* I, 20 ; *Rom.* V, 9 ; *1 Cor.* X, 16 ; XI, 27), soit de la mort sanglante du Christ (*1 Cor.* XV, 3 ; *2 Cor.* V, 15 ; *Rom.* V, 8-10 ; *Col.* I, 22 ; *1 Thes.* V, 10 ; *1 Tim.* II, 6 ; *1 Cor.* VI, 20 ; VII, 23 ; *Gal.* II, 20 ; III, 13 ; *Rom.* VII, 4 ; *Eph.* II, 16).

Cependant il est dans la sotériologie paulinienne un autre chapitre, non moins important. Si nos péchés ont été purifiés par la mort du Christ, nous sommes justifiés, pleinement sauvés, par sa résurrection (*Rom.* IV, 25), qui le fait devenir esprit vivifiant (*1 Cor.* XV, 45), en état de communiquer aux siens les dons spirituels. Le Fils est mis en possession de toute sa vertu rédemptrice par sa glorification (*Rom.* I, 4 ; *Eph.* I, 19-22 ; *Col.* II, 12 ; *Phil.* III, 10). Le chrétien a la conviction que le Christ, avec qui il est en communion, qui se fait son principe de vie, est le Christ glorieux : de cette tête de l'Église découlent sur lui les dons surnaturels (*Col.* I, 18, sq. ; II, 12 ; III, 1 ; *Eph.* I, 19-23, 10 ; II, 6, 20, sq. ; IV, 8-10...). Le Sauveur exerce sa mission, non seulement parce qu'il s'est livré en sacrifice expiatoire, mais surtout parce qu'il est à la droite de Dieu ([28]).

Comment concilier les deux points de vue ? le sanglant et le flamboyant ? Au surplus, comment rendre acceptable à des esprits, défiants à l'égard des conceptions mystiques, cette action sur des êtres terrestres d'une Christ céleste ? Unification et justification sont fournies par la théologie sacerdotale.

(28) F. Prat, *Théologie de S. Paul* (7e édit.), II, p. 215-224, 250-254.

Les Juifs voyaient dans la liturgie de la Grande Expiation à la fois le rite expiatoire souverainement efficace et le plus haut office de la charge pontificale. Or le rituel mosaïque exigeait pour la purification, non moins l'entrée au Saint des Saints, que l'immolation des victimes. Le sacrifice de Jésus devait donc avoir comme complément nécessaire son entrée au sanctuaire divin. Les fidèles croyaient à l'action surnaturelle des sacrifices lévitiques et tout particulièrement des fonctions de Kippour. Plaçant dans ce cadre institutionnel le geste sacerdotal de Jésus, on dissipe les hésitations de ceux qui pouvaient douter de son efficacité. L'aspect juridique vient justifier l'aspect mystique.

En somme la théologie sacerdotale de l'épître est une expression de la sotériologie paulinienne, mais dans un autre système de valeurs.

En outre cette transposition au mode sacerdotal comporte de précieux avantages apologétiques et spirituels.

Le Christ, son message, sa mission, l'économie qu'il inaugure, se trouvent accrédités par l'ensemble de l'Ancien Testament, par sa littérature et par ses institutions, prophéties ou figures de l'ordre nouveau. A son tour Israël, son histoire, ses croyances, sa loi se trouvent expliqués : le sens profond de leurs lignes obscures apparaît dans le terme vers lequel elles tendent ; les déficits de ses destinées et de sa législation ne sont plus un scandale, quand on comprend qu'elles n'étaient qu'un stade préparatoire. Et du coup les rites mosaïques sont rétrospectivement revalorisés : ils avaient leur raison d'être comme types annonciateurs de l'unique sacrifice et de par leur solidarité avec ce sacrifice divin il est juste, devons-nous admettre, qu'ils aient eu valeur religieuse et surnaturelle.

Enfin le sacerdoce chrétien, participation et expression terrestre du sacerdoce céleste, revêt une grandeur et une signification singulières : il ne peut être abaissé au niveau d'une simple institution sociale humaine, il n'est pas un ritualisme formaliste, vide et stérile : les gestes de ses prêtres, continuant le geste du souverain-prêtre éternel, prennent la même féconde puissance mystique.

Enghien. J. BONSIRVEN, S. I.

LES « MONASTÈRES DOUBLES »

Leur histoire, surtout en Belgique.

Un ancien auteur, Pallade, nous a laissé le récit de sa visite aux institutions cénobitiques de S. Pakhôme en Egypte. Après avoir décrit les monastères d'hommes, il ajoute : « A eux se rattache également un monastère de femmes, au nombre d'environ quatre cents, ayant la même constitution, la même observance... Les femmes sont au delà du fleuve (le Nil), et les hommes en deçà. Par conséquent lorsqu'une religieuse est morte, les Vierges, ayant fait sa toilette funèbre, l'emportent et la posent sur la rive du fleuve. Puis les Frères ayant traversé dans un bac, avec des palmes et des rameaux d'olivier, l'emportent en chantant des psaumes. Ils l'enterrent dans leurs propres tombeaux. Cependant, hormis le prêtre et le diacre — et cela chaque dimanche —, personne ne fait la traversée pour le monastère de femmes » (1). Il ressort de cette description que les monastères doubles existent dès les origines de la vie monastique, dès le IV^e^ siècle.

Que faut-il entendre par abbayes doubles ou mixtes ?

On donne ce nom à des monastères d'*hommes* et de *femmes* ayant entre eux un lien *local* et *juridique*. Le Mont-Blandin et Saint-Bavon de Gand ont été fondés par saint Amand au VII^e^ siècle, et furent sans doute dirigés longtemps par un seul abbé ; mais ils ne servirent jamais d'habitation qu'à des hommes et ne peuvent être appelés en conséquence « monastères doubles ». L'abbaye de Villers en Brabant, établie en 1146, dirigeait spirituellement, à partir du XIII^e^ siècle, plusieurs monastères de cisterciennes, comme La Cambre, Aywières, Val-Duc, Wauthier-Braine. Mais celles-ci étant toutes distantes de Villers, le lien local faisait défaut et, ici non plus, on ne peut parler de « monastères doubles ».

La distance entre les monastères doubles est très variable. Ils ne sont parfois séparés l'un de l'autre que par un simple mur. Mais c'est là l'exception. Bède raconte dans son *Histoire*

---

(1) *Histoire Lausiaque*, XXXIII, 1, édit. Lucot, Paris, 1912, p. 225.

ecclésiastique de la nation anglaise (2), la sainte mort de l'abbesse Earcongota (657). La nuit même où elle trépassa, beaucoup de Frères du même monastère, qui se trouvaient dans un autre bâtiment, entendirent les concerts des anges qui emportaient la pieuse défunte. Le cas le plus ordinaire est que le monastère des hommes et le monastère des femmes se trouvent dans des édifices distincts, mais proches l'un de l'autre ; ils sont tous deux renfermés dans une même enceinte.

Quelle est l'origine de cette curieuse institution ?

D'après son dernier historien, Hilpisch (3), ce furent d'abord les femmes qui, pour les besoins de leur vie intérieure et extérieure, éprouvèrent la nécessité de se rappocher du monastère des hommes. Pakhôme fonde des communautés masculines et leur donne une règle. Mais bientôt des vierges, et notamment la propre sœur du fondateur, désirent aussi la vie cénobitique. Elles adoptent les mêmes statuts : les règles écrites spécialement pour les femmes ne viendront que plus tard. Elles se font diriger par les religieux voisins. Elles reçoivent d'eux les sacrements. De plus, surtout dans les déserts, les moniales recourent aux moines, pour faire construire leurs monastères et pour faire leurs achats dans les villes, afin de ne pas être forcées d'entreprendre elles-mêmes des voyages. Elles doivent enfin pouvoir se mettre sous la protection des hommes en cas de danger. Telle est la première origine des monastères mixtes. Et telle restera dans les siècles suivants la raison la plus ordinaire de la juxtaposition des deux abbayes.

Il est donc assez naturel que l'abbaye de femmes dépende de l'abbaye d'hommes, en d'autres termes que le lien juridique des deux communautés consiste en leur subordination au même supérieur du sexe masculin. Ce rapport se rencontre par exemple chez les norbertins, au XII[e] siècle. L'abbaye de Prémontré elle-même, et, parmi d'autres abbayes du même ordre, celles de Belgique : Averbode, Bonne-Espérance, Floreffe, Grimbergen, Parc, Tongerloo, furent des abbayes doubles où les sœurs dépendaient du prélat. A partir de 1141, remarque Dom Ber-

(2) III, 8, *Opera historica*, éd. C. Plummer, Oxford, 1896, t. I, p. 143.
(3) *Die Doppelklöster. Entstehung und Organisation*, dans les *Beiträge zur Geschichte des alten Mönchtums und des Benediktiner Ordens*, fasc. 15. Münster i.W., 1928.

lière (4), se dessina et s'accentua de plus en plus dans cet ordre un mouvement d'opposition aux abbayes mixtes. Les maisons de religieuses doivent s'éloigner de deux lieues au moins des maisons de religieux et s'organiser en monastères distincts, mais sans autonomie complète, puisqu'elles recevaient des monastères d'hommes leur subsistance.

Même dans les cas où la demande de l'union vient des femmes, il arrive que l'exercice de la supériorité sur le double monastère soit confié à une religieuse. Ce rapport juridique se rencontre surtout lorsque le monastère féminin existe antérieurement au monastère masculin. A Chelles, dans le département de Seine-et-Marne, se trouvait un monastère fondé pour des femmes, par sainte Bathilde, femme de Clovis II. Plus tard il devint mixte. La supérieure administrait la double communauté. Elle aimait tous ses subordonnés « comme une mère aime ses propres fils et ses propres filles ». Elle administrait « par le conseil des prêtres ». « Chaque jour, elle ordonnait à ses prêtres d'offrir à Dieu des hosties saintes pour le salut des âmes des fidèles et pour la prospérité de l'Eglise de Dieu » (5). A Wimborne, monastère double anglais, où était entrée Lioba, parente de saint Boniface et sa future collaboratrice en Germanie, « la mère de la congrégation, chaque fois qu'il était nécessaire de régler ou d'ordonner quelque chose par rapport à la vie extérieure de la communauté, se rendait à une fenêtre » d'où elle édictait ses prescriptions (6).

Nous avons plus de renseignements encore sur une abbaye mixte de Belgique, la fameuse abbaye de Nivelles, fondée au VII^e siècle par sainte Itte, mère de sainte Gertrude, sur le conseil de saint Amand, et qui deviendra plus tard un chapitre noble féminin. Gertrude est l'abbesse, « la mère de famille », la « gouvernante des serviteurs et des servantes du Christ ». Elle a confié « l'administration extérieure » à des « Frères, bons et fidèles dispensateurs ». Elle les a appelés des « régions transmarines », d'Irlande sans aucun doute. Ils sont chargés d'enseigner aux moniales « les chants de la loi divine », c'est-à-dire la Sainte Ecriture, de façon qu'elle-même et ses religieu-

(4) *Les monastères doubles aux XII^e et XIII^e s.*, dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique. Classe des Lettres*, t. XVIII, fasc. 3, pp. 23 et 24. Bruxelles, 1923.

(5) *Vita Bertiliae*, c. 5 et 6, *Script. rer. merov.*, t. VI, pp. 105 et 106.

(6) *Vita Leobae*, c. 2, *Script.*, t. XV, 1, p. 123.

ses aient des sujets de méditation. Elle les envoie à Rome pour se pourvoir de reliques et de livres liturgiques. A l'approche de ses derniers jours elle mande un des frères et lui donne l'ordre de se rendre à Fosses pour interroger un des religieux irlandais de ce monastère sur l'heure de sa mort. Près de son lit d'agonie, les sœurs chantent des hymnes. Aussitôt après son décès sont introduits deux frères pour consoler les saintes filles. Enfin le cadavre est livré à la sépulture par les soins des « prêtres et des servantes de Dieu » (7).

Jusqu'où s'étendait l'autorité des femmes exerçant la supériorité sur les membres masculins de la communauté ? Il est impossible de le préciser. Au reste chacun des deux groupes avait son supérieur propre ; mais l'un des deux supérieurs — et dans le cas présent l'abbesse — détenait le pouvoir suprême. On cite le cas d'un Ordre, celui de Fontevrault, où non seulement tous les monastères étaient doubles, mais où le gouvernement général, par la volonté du fondateur, ratifiée ensuite par une élection et par le consentement du délégué pontifical, était confié à la prieure de Fontevrault. Les moines se voyaient unis aux religieuses par « le lien d'obéissance ». L'abbesse les recevait dans la vie religieuse et pouvait leur appliquer des sanctions. Et à l'heure de sa mort, le saint fondateur, saint Robert d'Arbrissel, disait des moniales : « Je me suis livré moi et mes disciples à leur service » (8).

Le besoin que les religieuses ont des religieux pour le ministère sacré et la direction spirituelle, pour la construction des bâtisses et l'administration temporelle, enfin pour leur protection personnelle : telle est donc la cause la plus ordinaire qui provoqua l'établissement des monastères mixtes. Mais il en existe une autre, et dont on trouve de multiples exemples, notamment dans l'histoire des monastères espagnols (9) ; nous en choisirons plutôt un dans celle de l'ancienne Belgique.

L'abbaye d'Hasnon fut fondée vers 677 dans le département actuel du Nord, en France. L'histoire de ses origines n'a été toutefois écrite qu'entre 1070 et 1084 par un auteur anonyme, qui se sert largement des archives du monastère et déclare reconstituer d'après elles la liste exacte des supérieurs et supérieures de cet établissement. Un certain Jean, qui l'avait

(7) *Vita S. Geretrudis, Virtutes S. Geretrudis,* dans *Script. rer. merov.*, t. II, pp. 453-474.
(8) Hilpisch, *op. cit.*, pp. 70 et 71.
(9) *Ibid.*, pp. 52-59.

fondé sur son patrimoine, en devint le premier abbé, tandis que sa sœur, Eulalie, se trouvait à la tête des religieuses. Après dix-sept ans d'abbatiat, Jean fut remplacé par son frère Aldon, lui aussi devenu prêtre, et qui gouverna pendant quarante années. Cependant Bertrude, Sigebolde et Adalware, trois sœurs d'Aldon, remplirent les fonctions d'abbesses, respectivement pendant vingt, huit et dix années. La liste des supérieurs continue ensuite, tantôt hommes, tantôt femmes, mais n'appartenant plus maintenant à la famille des fondateurs (10). Ainsi l'entrée en religion d'une famille fut l'origine du monastère d'Hasnon. Elle le fut aussi de plusieurs autres.

L'existence des monastères doubles, qui se constate du IV^e^ au XVI^e^ siècle, ne semble pas avoir donné lieu à des abus bien graves. Dès les premiers temps les législateurs monastiques s'appliquent à les prévenir. Jamais les femmes ne peuvent pénétrer dans les bâtiments réservés aux hommes. L'accès du couvent féminin n'est accessible aux hommes que pour le service du culte. Tout colloque seul à seule est sévèrement prohibé. On va jusqu'à prescrire la présence de la supérieure lorsqu'une des religieuses se confesse. Quand les hommes apportent au monastère féminin le ravitaillement, l'abbesse les reçoit, hors de la porte, et accompagnée d'une religieuse âgée.

Cependant l'attitude de l'Eglise ne fut jamais très favorable à ces juxtapositions. Le concile gaulois d'Agde, en 506, ordonne d'établir « les monastères de femmes assez loin des monastères d'hommes, soit à cause des embûches du diable, soit à cause des mauvaises interprétations des hommes » (11). Ce canon fut repris dans le Décret de Gratien (12). Le deuxième concile œcuménique de Nicée, en 787, statua que désormais « il ne serait plus établi de monastère double, parce que c'est là pour beaucoup un objet de scandale et d'offense ». Il était cependant permis de conserver les monastères existants, à condition d'y tenir la main aux recommandations si sages de saint Basile (13). Grégoire le Grand, dans sa lettre à Lucifer

(10) *Historia monasterii Hasnoniensis*, c. 1, 2 et 3, *Script.*, t. XIV, pp. 149-151.
(11) Canon 28, Mansi, *Concilia*, t. VIII, col. 329.
(12) c. 22, Causa XVIII, qu. 2 (édit. Friedberg, I, p. 535).
(13) Canon 20. Mansi, *Concilia*, t. XIII, col. 437. Cfr Hilpisch, *op. cit.*, p. 22.

de Cagliari, se montre aussi peu partisan de cette institution (14). Et pourtant il se créa encore bien des monastères doubles après le concile d'Agde, après Grégoire le Grand et même après le deuxième concile de Nicée.

En Orient toutefois, ils deviennent tout à fait exceptionnels. En Occident, au contraire, nous assistons à un revirement en leur faveur au XI[e] et XII[e] siècle. A cette époque la vie religieuse a pris, dans la société féminine, un développement tel qu'elle n'en avait jamais connu auparavant. Les communautés religieuses nouvelles s'établissent de préférence près des communautés d'hommes, bénédictins, chanoines réguliers, puis norbertins. C'est alors qu'apparaissent ce qu'on peut appeler les ordres doubles, dans lesquels triomphe le principe de l'union des monastères masculins et féminins. Nous avons cité déjà celui de Fontevrault, fondé par saint Robert († 1117).

Cependant, comme cela se constate souvent en histoire, pour les monastères doubles d'Occident, le déclin est proche de la splendeur. Les Clunisiens et les Cisterciens n'avaient jamais admis cette institution. Chez les Norbertins, l'union d'abord réalisée fut ensuite combattue et disparut peu à peu à partir du milieu du XII[e] siècle. Enfin, pour les Ordres mendiants, Franciscains et Dominicains, la raison de créer des établissements mixtes n'existe même plus. En effet, ces religieux fondent leurs couvents dans les villes et non plus dans les déserts ou à la campagne. Ils s'occupent surtout du ministère sacré auprès du peuple, dans des communes pleinement développées. Les rapports entre les couvents de femmes, qui ne cessent de se multiplier, et les couvents d'hommes ne seront plus les mêmes qu'autrefois. On recourra à des formules nouvelles : deuxième ordre, tiers ordre régulier, etc.

Ce n'est donc pas tant aux mesures de l'Église qu'à l'opposition de certains ordres religieux et aux changements de circonstances qu'on doit attribuer l'abandon du système des monastères mixtes. On trouvera encore un certain nombre de ceux-ci au XVI[e] siècle. Mais ce ne sont plus désormais que les représentants attardés d'un état de choses disparu.

E. de MOREAU, S. I.

---

(14) *Gregorii magni Registrum Epist.*, XI, 13 (*Mon. Germ. Hist., Epistolae*, t. II, p. 273).

NOTE D'ÉCRITURE SAINTE

L'Annonciation (Luc, 1, 26-38).

Le récit si simple, en apparence, de saint Luc (1) est compris par les exégètes catholiques avec une réelle diversité sur plusieurs points importants. Et la diversité des interprétations, en contraste avec la simplicité du récit, s'accroît encore si aux exégètes on ajoute les auteurs spirituels, devenus exégètes d'occasion. Parmi les causes de cette diversité dans la manière de comprendre et aussi dans la façon de s'exprimer, nous en remarquons deux principales : plusieurs auteurs ne tiennent pas suffisamment compte du caractère de l'« Annonce faite à Marie », laquelle a cependant assez nettement l'allure prophétique ; certains auteurs, d'autre part, ne distinguent pas assez nettement, au moins dans la manière de parler, ce qui est propre à la première partie de la prédiction de Gabriel (celle qui précède la question de Marie) et ce qui est propre à la seconde. Et pourtant la disposition même du récit, coupé par la pause de l'ange et la question de la Vierge, invite à voir dans la description de l'Enfant qui va être conçu, non pas un tableau unique, mais comme les deux volets

(1) Nous le reproduisons ici, pour la plus grande commodité du lecteur :

(26) Or le sixième mois, l'ange Gabriel fut envoyé par Dieu dans une ville de Galilée nommée Nazareth, (27) à une vierge accordée en mariage à un homme de la maison de David nommé Joseph ; cette vierge se nommait Marie. (28) L'ange, entrant, vint près d'elle et lui dit : « Je te salue, objet de la faveur (divine) ; le Seigneur est avec toi ».

(29) A cette parole, elle fut très troublée et elle se demandait quelle pouvait être cette salutation. (30) L'ange lui dit : « Ne crains pas, Marie, car tu as trouvé grâce auprès de Dieu. (31) Voici que tu vas concevoir, et tu enfanteras un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus. (32) Il sera grand et sera appelé fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père, (33) et il régnera sur la maison de Jacob pour les siècles, et son règne n'aura pas de fin ».

(34) Marie dit à l'ange : « Comment cela sera-t-il, puisque je ne connais point l'homme ? » (35) L'ange lui répondit : « L'Esprit-Saint viendra sur toi et la vertu du Très-Haut te recouvrira ; c'est pourquoi celui qui doit naître est saint et sera appelé le Fils de Dieu. (36) Et voici qu'Elisabeth, ta parente, a, elle aussi, conçu un fils dans sa vieillesse, et celle qu'on nommait « la stérile » en est à son sixième mois, (37) car rien ne sera impossible pour Dieu ». (38) Alors Marie dit : « Je suis la servante du Seigneur : qu'il me soit fait selon ta parole ». Et l'ange la quitta.

d'un diptyque où le Messie est représenté avec des traits et sous un jour différents.

L'ange Gabriel aurait pu prononcer son discours d'un trait : rien d'essentiel ne serait perdu, mais comme ç'eût été dommage ! Nous ne saurions rien du trouble ressenti par la Vierge à la salutation de l'ange, trouble qui nous fait connaître la profonde humilité de Marie. Et sans la seconde pause, nous n'aurions pas la question de Marie, qui nous fait connaître sa volonté de rester vierge dans son mariage avec Joseph. La pause permet à Notre Dame de poser sa question, mais c'est le discours de l'ange qui la provoque. Les termes de ce discours sont choisis de façon à amener tout naturellement Marie à une demande d'explication. Chose étonnante si telle n'était pas l'orientation du discours : dans ce premier tableau du diptyque, le Messie qui va être conçu est dépeint avec des traits bibliques (2) qui font ressortir seulement la grandeur humaine du fils de David.

Déjà dans le commandement de donner à l'Enfant le nom de Jésus, Gabriel avait omis l'explication que recevra Joseph (Mt. 1, 21) : « car il sauvera son peuple de ses péchés ». Le rôle de « Sauveur » n'apparaît pas non plus dans la description de l'ange. Cette description se borne au règne du Messie sur Israël, sans même une allusion à un règne sur toutes les nations. Enfin, et surtout, aucun trait ne fait connaître à Marie, au moins d'une façon un peu claire, la personnalité de l'Enfant. Le Messie, le fils de David, « régnera », il est vrai, « sur la maison de Jacob pour les siècles, et son règne n'aura pas de fin » ; mais cette éternité ne comportait pas nécessairement la divinité du roi Messie. Nous savons même, grâce à saint Jean (12, 34), que le peuple, sans connaître ni soupçonner la divinité du Messie, croyait à son immortalité (3).

Dans le premier tableau du diptyque, Gabriel dit : « Il sera appelé Fils du Très-Haut» et dans le second «Il sera appelé le Fils de Dieu». Les deux appellations sont synonymes, dit-on ; or « Fils de Dieu » (v. 35) doit s'entendre certainement au sens propre, donc aussi « Fils du Très-Haut » (v. 32). Mais les contextes sont tout différents : dans le second tableau il s'agit de la sainteté divine et de l'origine proprement divine de l'Enfant, tandis que dans le premier il s'agit de sa grandeur humaine. Le premier contexte invite donc à penser que Ga-

---

(2) A. Médebielle (article *Annonciation,* dans L. Pirot, *Dictionnaire de la Bible, Supplément.* I, 262-297) insiste sur le caractère *populaire* de cette description : « Ces paroles nous tracent une description du Messie, telle qu'elle avait cours en Judée dans la première moitié du Ier siècle » (col. 266). Si telle était vraiment la conception « populaire » du Messie, il faudrait conclure qu'elle était strictement biblique.

(3) La foule répliqua à Jésus : « Nous savons pas la Loi que le Messie demeurera à jamais ».

briel n'a pas voulu employer l'appellation « Fils du Très-Haut » au sens propre, et en conséquence que Marie ne l'a pas, non plus, entendue en ce sens. Autre indice : il y a incontestablement progression de la première partie du discours à la seconde ; or si l'on admet que dans la première partie du discours : « Il sera appelé Fils du Très-Haut » a le même sens qu'« Il sera appelé le Fils de Dieu », dans la seconde, il n'y a plus progression, mais inutile répétition.

Outre cette absence surprenante, dans le premier tableau, de tout trait indiquant clairement le rôle rédempteur du Messie, sa sainteté et sa divinité, il y a un trait positif qui devait induire Marie à penser que l'enfant qu'elle concevrait, malgré sa grandeur incomparable et l'éternité de son règne, serait un homme comme David et donc serait conçu comme les autres hommes : c'est le mot « David son père ». Que Marie fût ou ne fût pas descendante de David, elle savait que légalement l'enfant ne pouvait être appelé « fils de David » que si son père était de la descendance de David. Marie ne s'est pas demandé si le tableau que Gabriel faisait de l'Enfant n'était pas intentionnellement incomplet ; ou du moins, à supposer qu'elle ait eu le temps d'en faire, nous ignorons ses réflexions à ce sujet. Elle a interprété bonnement et simplement la description de l'ange et a supposé, au moins comme une possibilité, que l'enfant, pour être fils de David, devait avoir Joseph comme père.

Et c'est justement à cette interprétation de ses paroles que l'ange voulait amener Marie. Sans cette interprétation, en effet, la Vierge n'aurait pas posé sa question et, ne posant pas sa question, nous ignorerions qu'elle avait résolu de vivre virginalement dans son mariage avec Joseph. Elle sait d'une part que cette résolution répond à la volonté de Dieu sur elle ; d'autre part elle croit comprendre, d'après les paroles de l'ange, que l'enfant doit avoir Joseph pour père. Il n'y a pas précisément conflit entre sa volonté à elle et la volonté de Dieu, mais entre une volonté antérieure de Dieu sur elle et une volonté de Dieu nouvelle qu'elle croit découvrir dans les paroles de Gabriel. Elle ne voit pas comment concilier entre elles ces deux volontés divines ; d'où la question toute naturelle : « Comment cela sera-t-il puisque je ne connais point l'homme ? » (4).

La question de Marie n'implique aucune erreur positive de sa part, car elle a interprété les paroles de l'ange dans leur sens naturel, lequel était celui que l'ange voulait lui suggérer. Marie a simplement ignoré que l'Enfant pourrait être légalement fils de David sans que Joseph fût son père selon la chair. Et c'est ce que Gabriel apprend

(4) Cfr Grégoire de Nysse : « Marie semble dire (à l'envoyé divin) : « Il ne m'est pas permis d'approcher d'un homme. Et comment serais-je mère sans le concours d'un homme ? », *PG*, 46, c. 1640 (cité et traduit par Prat, *Jésus-Christ*, I, 48).

équivalemment à la Vierge en lui révélant que Joseph ne serait pour rien dans la conception de l'Enfant, puisque c'est l'Esprit-Saint lui-même qui en sera, pour employer le mot de saint Thomas « le principe actif » (5). Puis, dans une courte description, en contraste avec la précédente, où il n'était question que de la grandeur humaine du Messie fils de David, l'ange caractérise l'Enfant par deux traits proprement divins : une sainteté qui répond à la sainteté de l'Esprit-Saint, et la personnalité divine. L'Enfant que Marie va concevoir sera donc à la fois « fils de David », et « Fils de Dieu » au sens plénier du mot (6). Le second tableau du diptyque complète ce que le premier avait d'intentionnellement incomplet : Marie comprend qu'elle sera la mère d'un Homme-Dieu.

Le caractère de l'« Annonce faite à Marie » doit être tenu bien présent à l'esprit, si l'on veut saisir la nuance que Marie donne à sa parole : « Je suis la servante du Seigneur ».

La première partie de l'annonce est manifestement prophétique. C'est une prédiction à courte échéance : « Voici que tu vas concevoir... » reprenant les termes de la prophétie d'Isaïe (7, 14) à Achaz : « Voici que la Vierge va être enceinte et enfantera un fils, et elle l'appellera Emmanuel ». Dans la prédiction de Gabriel, une phrase est proprement un ordre : « Tu lui donneras le nom de Jésus », parce qu'ici, Marie a un rôle actif à remplir. Tout le reste est une prophétie manifestant un décret de miséricorde et donc une volonté absolue de Dieu. L'ensemble, et pas seulement l'ordre de donner à l'Enfant le nom de Jésus, est au regard de Marie l'expression claire de la volonté absolue de Dieu sur elle. Le décret est porté ; Marie n'a, pour sa part, qu'à l'exécuter.

Mais ceci n'implique nullement que Marie ne puisse poser un acte parfaitement libre, et partant méritoire. Quelle est la nuance de cet acte ? C'est essentiellement un acte de conformité à la volonté de Dieu, pratiquement un acte d'obéissance. Marie exprime cet acte sous

(5) *Summa theol.* 3, q. 32, art. 3.

(6) C'est historiquement la première révélation claire de la divinité du Messie, et elle est faite à Marie. A Joseph Dieu ne révélera que la conception « de l'Esprit-Saint » (Mt. I, 20) et le rôle de Sauveur (I, 21) ; c'est sans doute par Marie que Joseph apprit clairement que l'enfant, conçu par l'opération de l'Esprit-Saint, était, au sens propre, « fils de Dieu ».

Dans l'Ancien Testament le texte le plus décisif sur la divinité du Messie est, je pense, Ps. 110 (vulg. 109), 1 : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Siège à ma droite » ; et c'est sans doute pour cette raison que Jésus le propose aux pharisiens (Mt. 22, 43 s.). Mais qui en tirait la conclusion que Jésus voulait faire tirer aux pharisiens ? Cette parole mystérieuse de David était une parole scellée, une révélation implicite qu'il fallait expliciter.

une forme imagée : « Je suis la servante du Seigneur ». Le propre de la servante c'est d'être à la disposition et aux ordres de son Seigneur. Marie reçoit un ordre : en bonne servante du Seigneur elle l'exécutera (7).

A cet acte de conformité à la volonté de Dieu, Marie ajoute un souhait : « Qu'il me soit fait selon ta parole ». Le choix que Dieu a fait d'elle pour être la mère du Messie est un honneur incomparable qu'elle apprécie dans toute sa valeur : « Beatam me dicent omnes generationes » (I, 48). Mais surtout l'Incarnation est la réalisation de la promesse faite aux pères (I, 55), la grande miséricorde de Dieu pour Israël (1, 54). Marie souhaite que l'accomplissement de cette promesse que Gabriel vient de lui annoncer ne soit pas différé. L'ange avait prédit la conception comme proche : « Voici que tu vas concevoir... » ; mais il n'avait pas précisé. C'est Marie qui, dans l'élan de sa joie (8), fixe le moment sous la forme modeste d'un souhait, que Dieu exauça assurément. Le Tout-Puissant, si l'on ose dire, laissait en quelque mesure à Marie le choix du moment. Dans la promptitude de son obéissance, l'humble Vierge n'a voulu aucun délai : son « Fiat » a pour ainsi dire hâté le moment de l'Incarnation.

---

(7) « Maria virgo obediens invenitur » (par opposition avec Eve), Irénée, *Adv. haer.* III, 22, 4 ; « (Simul) ancillam dicendo nullam sibi praerogativam tantae gratiae vindicavit, quae faceret quod iuberetur », Ambroise (*in h. l.*).

On dit souvent que Marie donne son « consentement » ; mais on consent à une proposition, non à un ordre. *Acquiescer,* avec la nuance *« se soumettre à »* (Littré) serait meilleur. On dénature à la fois l'acte de Marie et l'acte de Dieu, en disant que « Dieu a tant de respect pour Marie qu'il daigne *négocier avec elle* ». On dit aussi que Marie eût refusé l'honneur de la maternité divine plutôt que de renoncer à la virginité. Mais on oublie que la maternité divine ne lui était pas proposée, mais imposée. Du reste, l'hypothèse où l'on se place est absurde, puisque la maternité divine impliquait la virginité. Si l'on veut faire une hypothèse *in abstracto,* on peut simplement dire que Marie eût choisi, sous la lumière actuelle du Saint-Esprit, ce qu'elle eût estimé plus glorieux pour Dieu.

(8) De nombreux écrivains ecclésiastiques de l'Eglise grecque, exploitant oratoirement le mot χαῖρε (v. 28), y voient, non une simple salutation (« Salut ! »), mais une invitation à la joie : « Réjouis-toi ! » Voir les textes réunis par S. Lyonnet, S. J. dans *Biblica,* 1939, p. 131-141, qui fait sienne leur exégèse. Il ne nous paraît pas très vraisemblable que Gabriel ait commencé son message *ex abrupto* par un « Réjouis-toi ! ». Si Marie avait ainsi compris, elle aurait été immédiatement envahie par un sentiment irrésistible de joie, cette invitation, venue de Dieu, ne pouvant manquer son effet. En conséquence, Marie n'aurait pas été troublée, et l'ange n'aurait pas eu à lui dire : « Ne crains pas, Marie ». La sainte Vierge, nous semble-t-il, n'avait pas à être invitée à la joie ; ce sentiment a jailli spontanément dans son cœur, mais seulement à la fin du message de Gabriel, quand elle eut appris qu'elle resterait vierge en devenant la mère du « Fils de Dieu ».

Quelques-uns trouveront peut-être cette exégèse un peu « simple », et lui reprocheront de faire abstraction de certaines conjectures assez communément reçues chez les auteurs modernes.

Mais cette exégèse suppose justement dans la Vierge une âme divinement simple. Cette simplicité est un trait qui frappait sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus : « La Vierge Marie ! comme il me semble que sa vie était simple ! » Sa vie, oui ; mais surtout son âme ; et cette simplicité d'âme se révèle ici dans la manière toute simple de comprendre les premières paroles de l'ange, dans la candeur de sa question et dans la spontanéité joyeuse de son *Fiat !* (9)

Paul JOÜON, S. I.

(9) Dans le langage chrétien, « dire son *Fiat* » est une formule exprimant la résignation du chrétien, à l'imitation de Jésus à Gethsémani : « Non mea voluntas sed tua fiat » (Luc, 22, 42). Mais il ne semble pas conforme aux données de l'Evangile de voir dans le *Fiat* de l'Annonciation l'expression de la résignation, comme on le fait parfois. Ainsi le P. de Ponlevoy écrit : « Quand vous aurez appris de Marie à dire : *Fiat* ! avec elle vous saurez dire et même chanter : *Magnificat* ! » D'après l'Evangile interprété sans conjecture, le *Fiat* et le *Magnificat* ne s'opposent point, mais se complètent : *Fiat,* c'est le souhait exprimé dans la joie divine, *Magnificat,* c'est le remerciement exprimé dans la joie divine. Pour Marie aussi Dieu a voulu procéder graduellement : elle apprend d'abord que son fils sera le Messie roi, puis qu'il sera le Fils de Dieu ; elle apprendra plus tard, par la pauvreté de la crèche et surtout par la révélation prophétique de Siméon qu'il sera Rédempteur souffrant ; c'est alors qu'elle pourra dire le *Fiat* de la résignation.

NOTE PASTORALE

Films-fixes illustrant la doctrine chrétienne.

Lorsque l'on compare aux films-fixes d'il y a dix ans, les éditions actuelles, on reste joyeusement étonné des progrès réalisés. Jadis, quand on commandait des films religieux, on s'exposait à recevoir une collection d'images inexpressives, surannées, mal reproduites, ou mal agencées. Rares étaient les pellicules capables de servir à la *formation religieuse*. Aujourd'hui, l'on peut dire qu'un nombre considérable de films *religieux* édités ces dernières années méritent vraiment leur titre. Le temps n'est plus, où pour faire un film, dit « religieux » il suffissait de photographier à la file 60 images de mauvais goût...

Les éditeurs font preuve d'un réel souci apostolique ; ils refusent les compositions de moindre valeur, les tableaux mièvres et les dessins fadasses ; ils recherchent la collaboration de pédagogues, de catéchistes, et de bons dessinateurs... Puissent-ils ne pas s'arrêter en si bonne voie ! ...

Dans les films illustrant la doctrine chrétienne parus ces deux dernières années, nous avons tâché de faire un choix. Les films que nous analyserons nous ont paru présenter un réel intérêt *religieux* (1).

A. « CATECHISMES » COMPLETS.

1. « *Mon catéchisme à 9 ans* ».

B.G. — 16 films. Im : 345. Nombreux textes intercalaires. Pr : 310 fr. frç. pour les 16 films. 20 fr. frç. par film. Livret commentaire 108 pages : 5 fr. frç.

---

(1) Légende :
B.G. = Bloud et Gay, rue Garancière, Paris.
B.P. = Bonne Presse, rue Bayard, Paris.
Cin. = la Cinéscopie, 29, rue aux Laines, Bruxelles.
F.F. = Fixus films, 89 Avenue du Chemin de fer, Le Raincy, S. et O. France.
Fz. = « Bifiz », Klosterstrasse 24, Düsseldorf.
KMH = Bildband Verlag, Lüdwig Schumacher, Erckenschwik (Reklinghausen) Westphalie.
Th. = Jean Thoquet, 8, rue d'Assas, Paris.
Im : nombre d'images.
Pr : prix du film.
fr. : francs.
frç. : français.
Néerl. : Néerlandais.
RM. = Reichsmark.

a) Ce qu'un enfant, qui se prépare à sa communion privée, doit savoir et *vivre* de la Religion : 1. L'homme : qui êtes-vous ? 2. Le Bon Dieu. Y a-t-il un Dieu ? Qu'est-ce que Dieu ? 3. La Religion. 4. La création et la chute. 5. Le mystère de l'Incarnation : vie cachée de Jésus. 6. Divinité de Jésus : vie publique. 7. Le mystère de la Rédemption : vie souffrante. 8. La vie glorieuse de Jésus. 9. L'Eglise. 10. Les vertus : la Foi, l'Espérance. 11. La Charité. 12. La vie surnaturelle. 13. Les sacrements : Baptême. 14. La Pénitence. 15. L'Eucharistie. 16. La Vie éternelle.

La composition du film et les commentaires qui accompagnent chaque image, sont — à quelques détails près — d'une grande clarté et parfaitement à la portée de l'enfant.

Beaucoup de ses formules (manières de « slogans ») se graveront sans peine dans la mémoire enfantine et pourront servir de « devises ».

De ces leçons, l'enfant emportera une véritable initiation à la *vie chrétienne,* et les principes religieux qu'il aura pu *réaliser,* grâce à ce catéchisme, commanderont toute son existenee.

b) Scènes d'une composition simple (où apparaissent nettement les acteurs principaux) et dont l'enfant dégagera sans peine la leçon.

Plusieurs dessins manquent de naturel ou pèchent contre les proportions ; mais pour un jeune auditoire l'intérêt du film n'en sera pas diminué.

Toutefois quelques tableaux du 7e film (où le Christ est un peu vulgaire) plairont moins à nos petits.

Il faut savoir gré à l'auteur de n'avoir pas tâché de représenter l'invisible (la Ste Trinité p. ex.).

c) Comme le dit leur titre, ces films s'adressent à des enfants de 9 ans. Nous pensons qu'on les présenterait avec plus de profit à des enfants de 7 ou 8 ans (2me degré de l'Ecole primaire).

2. « *Nouveau catéchisme illustré pour la projection* », *par l'Abbé P. Simon.*

B.P. — 10 films. Im : 30 par film. Pr : 150 fr. frç. pour les 10 films ; 15 fr. frç. par film. Livret commentaire : gratuit.

a) L'exposé traditionnel de la doctrine chrétienne concrété en images : 1. Catéchisme et Révélation. Dieu un et trine. Les Anges. 2. Création. Péché originel. Incarnation. Rédemption. Le Saint-Esprit. 3. La Ste Eglise. La rémission des péchés ; les fins dernières. 4. Les commandements en général : le 1er commandement ; la prière. 5. Les 2e, 3e, 4e, 5e commandements de Dieu. 6. les 6e, 7e, 8e, 9e et 10e commandements de Dieu. Les commandements de l'Eglise. Le péché. La tentation. 7. Vertus théologales et morales. Conseils évangéliques. Péchés capitaux et vertus opposées à ces vices. 8. La grâce du Baptême ; la confirmation. 9. La Ste Eucharistie : présence

réelle, messe, communion. La pénitence. Les indulgences. 10. L'extrême-onction. L'ordre. Les ordres religieux. Le mariage. La vocation religieuse. Les sacramentaux.

b) La technique de ces films marque un réel progrès sur telles anciennes collections. Sans être toujours « artistiques », les clichés sont judicieusement choisis, et assez évocateurs.

c) Conviendra bien pour les catéchismes de communion sollennelle ; A *recommander* spécialement pour les paroisses *rurales*.

3. « *Notre catéchisme enseigné par Jésus* ».

Th. — Composition de Melle Cécile Bruel. Illustrations de R. Galoyer. 12 films comprenant 370 dessins et 300 textes intercalaires. Pr : 275 fr. frç. Livret explicatif : 8 fr. frç.

a) Voilà plusieurs années déjà que paraissait ce catéchisme. Il fut bien accueilli ; c'était justice. Le message évangélique y fait *vivre* le catéchisme. C'est à l'école du « maître unique » que l'enfant apprend : les vérités à croire, les devoirs à pratiquer, les moyens de sanctification. Le livret questionnaire, très pédagogique, de Melle Bruel rendra de précieux services.

b) Les images, des manières de « linos », poussent en relief les personnages à retenir. Elles plairont aux enfants de nos villes ; conviendront fort bien au catéchisme de la communion solennelle et à certains catéchismes de persévérance. Un public trop ignorant de la religion aurait peine à comprendre certaines de ces images.

4. « *Le Catéchisme Evangélique* », *du Chanoine Quinet.*

F.F. — 2 films. Im : 33 par film. Pr : 35 fr. frç. les 2 films.

a) On connaît les tableaux catéchistiques du Chanoine Quinet, dessinés par P. Rousseau. Le film est composé des images de « Mon joli petit catéchisme » du même auteur. Le but est de donner aux petits une solide initiation chrétienne.

b) Les dessins très « lisibles » et expressifs plairont aux enfants ; ils les aideront certainement à comprendre et à retenir.

c) Enfants de 7 à 8 ans.

B. SERIES PARTIELLES.

I. *Les Vérités à croire.*

5. « *Credo* ».

KMH. N° 192. — Im : 37. Pr : 3,50 RM (1).

a) et *b)* Des peintures pleines de majesté (école de Beuron) de Sœur Elma König illustrent chaque article du Credo.

(1) Les prix allemands indiqués dans cet article sont ceux des catalogues ; on sait que pour l'étranger, il faut les réduire de 25 %.

c) Ces belles images religieuses plairont à un auditoire mûr.

6. « *Le symbole des Apôtres* ».
B.G. — Collection « Les Prières », de Melle Pignal. 2 films. Im : 20 par film. Pr : 20 fr. frç.
a) et *b)* Les textes intercalaires sont précis, mais tous ne sont pas également à la portée de l'intelligence enfantine. Telles illustrations empruntées aux sculptures des vieilles cathédrales, sont-elles vraiment adaptées aux petits ?

7. « *Gottes Grösze in der Natur* ».
KMH. N° 100. — Im : 31. Pr : 3 RM.
a) et *b)* De merveilleuses photos nous montrent dans la nature la trace lumineuse de son Créateur. Un bon livret de conférence (allemand) commente ces vues.
c) Auditoires d'adolescents et d'adultes. Fournira matière à une belle « contemplatio ad amorem ».

8. « *Fons vitae* ».
Cin. N° 4555. — Im : 50. Pr : 25 fr. Livret commentaire : 8,50 fr.
a) Après avoir contemplé la nature, on regarde l'homme, roi de la création, mais surtout « enfant de Dieu ». Qu'est-ce donc que cette vie surnaturelle ?
b) Les images photographiques sont très belles et susceptibles d'interprétation symbolique. Empruntées à la nature et au cadre de la vie courante, elles forment un ensemble original.
c) Le film s'adresse à des enfants. Nous le donnerions de préférence (adaptant le commentaire) à des adolescents, soit pour une méditation sur la création, soit pour une leçon vivante sur la grâce.

9. « *Les Raisons de croire* », par P. De Crisenoy.
B.P. — 3 films. Im : 30 par film. Pr : 15 fr. frç.
a) et *b)* 1. L'existence de Dieu. 2. La merveilleuse histoire de Jésus. 3. La vraie religion. Les preuves habituelles sont présentées par des images souvent heureuses qui impressionneront un auditoire populaire. Le conférencier tirera grand profit du livret commentaire de P. De Crisenoy.
c) Catéchismes de persévérance. Ecoles moyennes. Cercles Jocistes ou Jacistes. Conférences populaires.

10. « *D'où venons-nous ?* », par l'Abbé Th. Moreux.
B.P. — Im : 76. Pr : 35 fr. frç.
a) et *b)* Ce film est tiré de l'ouvrage bien connu de l'abbé Moreux. Bonnes images. Excellentes photos.
c) Causeries apologétiques. Voyez 9.

11. « *Emmanuel* ».

Cin. N° 4229. — Im : 50. Pr : 25 fr. (Collection « Heures Libres ») (1).

a) Le film provient du beau livre de Sabine du Jeu : « Un Jésus tel que peu le connaissent » qui tâche de faire comprendre aux enfants la doctrine de la grâce et du corps mystique (2).

b) Gracieuses images rappelant la manière naïve de J. Hebbelynck. Un ou deux clichés moins bien réussis.

c) Auditoires d'enfants. Les grandes fillettes aimeront ce genre de dessins.

II. *Les Devoirs à pratiquer.*

12. « *Examen conscientiae, ad confessionem puerorum praeparandam utile* ».

Cin. N° 4203. — Im : 40. Pr : 20 fr. Livret commentaire : 7,50 fr.

a) Préparer un enfant à ses premières confessions est tout un art. Nos formules ne frappent guère les petits, mais voici que ces formules deviennent images. C'est en regardant ces images que l'enfant examinera sa conscience et s'excitera à la contrition.

b) Dessins ombrés ramenant les personnages aux traits essentiels.

c) Petits enfants (De petits villageois seraient peut-être déroutés par ce genre de dessins).

13. « *Les commandements de l'Eglise* », par l'Abbé de Pooter.

Cin. N° 4410. — Im : 35. Pr : 17,50 fr.

a) L'auteur, suivant l'ordre du catéchisme de Malines, illustre chaque commandement par quelques vues qui en expliquent la portée (3).

b) Images bien choisies. Clichés suggestifs, et (généralement) clairs.

c) Catéchismes de 1re communion et cours moyens.

III. *Les moyens de sanctification.*

14. « *Le Pater* », par Melle Pignal (série « Les Prières »).

B.G. — Im : 24. Pr : 20 fr. frç.

a) et *b)* Nos enfants marmonnent leurs prières sans comprendre ce qu'ils disent. Mademoiselle Pignal, en une langue simple et par

---

(1) La nouvelle collection « Heures Libres » dont nous signalerons plusieurs films fait honneur à la cinéscopie. Elle témoigne d'un réel souci artistique et religieux.

(2) Rappelons que la vie surnaturelle a été excellemment traitée par Cécile Bruel dans ses 2 films : « Notre vie d'enfant de Dieu » parus il y a quelques années chez Thoquet.

(3) Du même auteur la très utile série des « Commandements de Dieu » (Cinéscopie) si riche en exemples actuels. Un modèle du genre.

des images attrayantes et claires, leur explique la prière des enfants de Dieu.

c) Classes d'enfants ; retraites d'enfants ; groupes de croisade.

15. « *L'Ave Maria* », par Melle Pignal (Série « Les Prières »).

B.G. — Im : 27. Pr : 20 fr. frç.

a) Intelligente et pieuse paraphrase. Véritable formation à la dévotion mariale.

b) Presque tous les dessins sont de belle venue.

c) Voyez 14.

16. « *Les Actes de Foi, d'Espérance et de Charité* », par Melle Pignal (Série « Les prières »).

B.G. — Im : 30. Pr : 20 fr. frç.

a) L'acte d'espérance est, des trois, le mieux expliqué. N'aurait-on pas pu donner plus de place à l'acte de charité ?

b) et *c)* Voyez n° 15.

17. « *Veillée d'armes* », 3 films de l'Abbé Simon.

B.P. — Im ; 37, 43, 42. Pr : 20 fr. frç. par film.

a) Ta veillée d'armes, à toi, futur chevalier du Christ sera ta retraite (préparatoire à la Profession de foi et à la confirmation). Le 1er film prépare une bonne confession en illustrant les thèmes de la 1re Semaine des Exercices de saint Ignace. Le 2^{d} film rappelle au futur « confirmé » que tout chrétien doit être apôtre. Quelques-uns sont appelés au sacerdoce. Quelle est ma vocation ? Le 3^{me} film vous avertit que la devise du chevalier chrétien est de « Servir » partout et toujours. Service de Dieu et du prochain.

b) Choix intéressant d'images. Quelques illustrations moins heureuses.

c) Retraites de préparation à la confirmation. Récollections de croisés.

18. « *De Sacramentis* », 4 films de l'Abbé de Pooter.

Cin. N° 4525. — Im : 40. Pr : 20 fr.
N° 4545. — Im : 70. Pr : 35 fr.
N° 4746. — Im : 39. Pr : 18,50 fr.
N° 4770. — Im : 32. Pr : 16 fr.

a) Ici encore l'auteur suit l'ordre du catéchisme de Malines. Son effort va à dégager et à faire comprendre l'essentiel. 4525 : les sacrements en général ; Le baptême ; la confirmation. — 4545 : l'Eucharistie : présence réelle, sacrifice de la messe, communion. — 4746 : pénitence ; extrême-onction. — 4770 : ordre ; mariage.

b) Le choix des images est d'un grand intérêt. Recours fréquent

aux « actualités ». Nul doute que ces clichés ne retiennent l'attention de nos élèves.

c) Catéchismes des paroisses urbaines et écoles moyennes. Beaucoup de clichés pourraient convenir à des catéchismes d'adultes.

19. « *Le Don de Dieu* », 3 films de l'Abbé Simon.

B.P. — Im : 37, 35, 27. Pr : 20 fr. frç.

a) Par sa mort sur la croix le Christ nous a rendu le droit à la vie divine. Cette vie il nous la transmet par la messe et par les sacrements. Composition claire, solide et frappante.

b) Bons clichés. Quelques tableaux symboliques dignes de remarque. Parfois une image « démodée ».

c) Voyez 18.

20. « *Vidi aquam* ».

Fz. N° 1701. — Im : 63. Pr : 6,50 RM.

a) Quelques dessins et clichés sur la grâce ; puis un reportage photographique minutieux et très artistique des cérémonies baptismales.

b) Les photos de ce film ainsi que celles des n°s 21 à 25 sont de véritables œuvres d'art qui expriment avec un grande dignité les beautés de la liturgie.

c) A partir de 11 ans jusqu'aux adultes. Cours de religion dans les collèges.

21. « *Veni Creator Spiritus* ».

Fz. N° 2113. — Im : 68. Pr : 7,50 RM.

a) La confirmation est une participation plus grande au sacerdoce du Christ, et le sacrement de l'Action catholique. Comment se préparer à sa réception ?

22. « *Pange lingua* ».

Fz. N° 1719. — Im : 86. Pr : 6,50 RM.

a) L'Eucharistie Sacrement : Présence et nourriture. Préparation des hosties et du vin. Cérémonies émouvantes de la 1re communion. Processions du St. Sacrement. Impossible de n'être pas attentif à de si belles photos. Nous regrettons toutefois que dans cette série de films on s'en tienne presque uniquement aux cérémonies sans assez exploiter leur symbolisme religieux.

23. « *Missa sacra* ».

Fz. N° 2100. — Im : 87. Pr : 7,50 RM.

a) On a filmé avec un goût très sûr les cérémonies de la messe basse ; mais on ne nous apprend pas ce qu'est la messe (1).

(1) La firme Bifiz a senti cette lacune : nous apprenons qu'elle va éditer une série de 6 films sur la messe et sa valeur.

24. « *Porta vitae* ».

Fz. N° 2112. — Im : 81. Pr : 7,50 RM.

c) L'extrême-onction n'a rien de terrifiant ; n'est-ce pas le sacrement de l'espérance ? Reportage photographique très réussi des préparatifs et des cérémonies de l'extrême-onction.

25. « *Tu es Sacerdos* ».

Fz. N° 2111. — Im : 99. Pr : 7,50 RM.

a) Qu'est-ce qu'un prêtre ? Ses multiples champs d'apostolat. Les belles cérémonies de l'ordination.

b) Les photos des cérémonies sont pleines d'art, mais certaines gagneraient à être plus simples et plus « lisibles » (1).

26. « *Les ordinations* ».

B.G. — Im : 20 ; et 24 textes explicatifs. Pr : 14 fr. frç.

a) Les rites principaux des diverses ordinations (des ordres mineurs à la prêtrise).

b) Belles photos montrant clairement les gestes des personnages principaux.

c) Tous les auditoires.

27. « *Tùt dies zù meinem Andenken* » (« faites ceci en mémoire de moi »).

KMH. N°s 339 à 344. — Im : 460. Pr : 24 RM.

a) Ces 6 films, accompagnés d'un copieux commentaire du R. P. Gangolf Diener, O. F. M., mériteraient une longe étude. Nous ne pouvons songer à la tenter dans le cadre de cet article documentaire. Bornons-nous à dire qu'ils constituent une véritable encyclopédie illustrée de la messe, et un sérieux essai de vulgarisation théologique et historique. « Dans le domaine de la protection, c'est ce que je connais de plus complet » a écrit Pius Parsch.

b) Les clichés sont d'une netteté parfaite. Au choix des images, qui est d'une grande richesse, et d'une grande variété, a présidé un artiste avisé.

c) Conférences à des adultes, clercs aussi bien que laïques. Classes supérieures d'écoles normales et de collèges (2).

---

(1) Doivent paraître incessamment dans la même collection : « Vinculum ». Fz. N° 2115. — Im : 58. Pr : 7,50 RM. sur le mariage et « Mea culpa ». Fz. N° 2114. — Im. 65. Pr : 7,50 RM. sur le sacrement de pénitence. Les films 20 à 25 sont munis d'un livret commentaire allemand (compris dans le prix du film).

(2) Pour enseigner aux *enfants* ce qu'est la messe et comment la vivre nous recommandons : « La messe aimée, comprise et vécue », 2 films de Cécile Bruel parus chez Thoquet, et « La messe, notre Sacrifice » d'après le livre du chanoine Simons (Cinéscopie, N° 1200).

IV. *La Liturgie.*

28. « *La Liturgie* », par Cécile Bruel.

Th. N° 90. 91. 92. — Im : 165. Pr : 20 ; 25 ; 25 fr. frç.

a) Cette nouvelle œuvre de Melle Bruel est digne des précédentes. C'est une captivante et bienfaisante leçon de vie chrétienne qui nous est donnée grâce aux objets, aux actes et aux fêtes liturgiques. Ces films n'ont rien de l'aride nomenclature.

N° 90 : « Vie du chrétien dans la maison de Dieu ». L'Eglise est aussi la maison des enfants de Dieu. Ils y vivent, du baptême au tombeau. Que symbolise cette maison ? Que signifie ce qu'on y voit ? Quand les enfants auront vu ce film, ils le sauront et se le rappelleront en entrant à l'église.

N° 91 : « Le culte public rendu à Dieu par ses enfants ». Spécialement la messe paroissiale du dimanche, les vêpres, le salut du St. Sacrement, les processions.

N° 92 : « L'union au Christ dans ses mystères ». « L'année liturgique » nous fait revivre toute l'histoire de l'humanité et toute notre religion. Ce film est une véritable réussite.

b) Les dessins et les montages photographiques sont très évocateurs. Quelques rares images sont de moindre valeur.

c) Cours de liturgie et d'initiation chrétienne à des enfants. Cercles d'études préjocistes et jacistes.

29. « *Notre mère la Vierge Marie dans la liturgie* », de Cécile Bruel.

Th. N° 93. — Im : 23 ; 25 textes explicatifs. Pr : 22 fr. frç.

Ce film est bon. Il eût été excellent si, comme les N°s 90, 91 et 92, il nous présentait des « photo-montages », où sont unis le fait historique, sa célébration liturgique et son rôle dans notre vie.

30. « *Sit laus plena* » (Collection « Heures Libres »).

Cin. N° 4520. — Im : 50. Pr : 25 fr. Livret commentaire (frç. ou néerl. : 8,50 fr.).

a) « Le Beau au service de la piété ». Guerre à la pacotille qu'on ose nommer : « art religieux ». Ce film nous aidera à réapprendre à nos fidèles le goût de l'art chrétien sobre et mesuré.

b) Bonnes photos d'œuvres modernes, presque toutes vraiment religieuses.

c) Publics ayant un peu le goût artistique.

31. « *Introïbo* ».

Fz. N° 2118. — Im : 76. Pr : 7,50 RM.

a) Chacun sait l'importance d'une bonne scola d'acolytes. Mais comment la former ? Les garçons sont tellement remuants !... Montrez

leur donc ce film. Ils apprendront ce qu'est un acolyte ; quelles doivent être ses attitudes près de l'autel et comment il doit vivre.

b) Reportage photographique parfait.

c) Enfants de chœur (1).

32. « *La Croix* », par l'Abbé de Pooter.

Cin. N° 3850. — Im : 50. Pr : 25 fr. Plaquette illustrée : 7,50 fr. (2).

a) Le crucifix est le résumé de notre foi ; l'auteur nous présente brièvement : le drame du calvaire ; les représentations de la croix au cours des âges ; la croix dans la liturgie ; dans le folklore, dans la vie.

b) Clichés généralement bien choisis et bonnes photos.

c) Causeries de carême ; fête de l'exaltation de la Ste Croix ; « relaxation » de retraite ; leçon sur le signe de la croix.

33. « *Joseph Filius David* » (Collection « Heures Libres »).

Cin. N° 5409. — Im : 50. Pr : 25 fr. Livret commentaire (frç. ou néerl. : 10 frs.).

a) On nous montre saint Joseph sous son vrai jour. Ce n'est plus un vieillard doucereux et faible, mais la vigoureuse personnalité à qui furent confiés Jésus et Marie. Avec eux et comme eux Joseph souffrit. Il nous apprendra à souffrir en vrais chrétiens. Regrettons quelques exagérations pieuses et quelques « flandricismes » du livret-conférence.

b) Quelques clichés un peu « fades » parmi de belles images.

c) Publics d'adultes. Congrégations mariales. Cercles d'A.C.

34. « *Emmaüs* » (Collection « Heures Libres »).

Cin. N° 4475. — Im : 50. Pr : 25 fr. Un chœur-parlé (frç. ou néerl.) sert de commentaire.

a) Le matin de Pâques, deux disciples allaient de Jérusalem à Emmaüs. Jésus ressuscité les rejoignit. C'est sa divine conversation que le film nous livre. Avec les disciples nous comprenons qu'il fallait que le Christ souffrît pour entrer dans la gloire. Nous devons mourir avec le Christ si nous voulons ressusciter avec Lui. Dans le chœur-parlé quelques belles trouvailles.

---

(1) Rappelons que les numéros 20 à 27 constituent un beau reportage photographique de l'administration des sacrements.

(2) Si le lecteur voulait des renseignements sur les films concernant la Passion de N. S., il voudra bien se référer à notre article : « Pour faire mieux comprendre la Passion ». *N. R. Th.*, mars 1937, p. 302 et suiv.

b) Une belle série d'images émouvantes sur la Passion et les apparitions de N. S. ressuscité.

c) Pourrait servir en carême comme au temps pascal pour une bienfaisante causerie religieuse.

35. « *Gratia plena* » (Collection « Heures Libres »).

Cin. N° 4658. — Im : 40. Pr : 25 fr. Livret commentaire : 8,50 fr.

a) Une pieuse contemplation de la vie de Marie, mère de Dieu, corédemptrice, et notre mère. Ne croyez pas qu'il s'agisse d'une mise en œuvre des légendes si nombreuses sur la vie de Notre-Dame. Remercions l'auteur d'avoir appuyé son commentaire sur les certitudes du dogme.

b) Belles images. Certains « photos-montages » sont de très bon goût.

c) Causeries religieuses pour adolescents et adultes (1).

36. « *Mors et vita* » (Collection « Heures Libres »).

Cin. N° 4667. — Im : 50. Pr : 25 fr. Livret commentaire : 8,50 fr.

a) « Vivre c'est souvent se quitter ; mourir, c'est se rejoindre » a écrit le P. Sertillanges. Ce film est une mise en œuvre de sa consolante plaquette : « Nos disparus ». Le sens chrétien de la mort.

b) et *c)* Voyez 35.

37. « *Pax vobis* » (Collection « Heures Libres »).

Cin. N° 4751. — Im : 43. Pr : 25 fr. Livret commentaire : 8,50 fr.

a) On parle beaucoup de la paix. Il ne suffit pas d'en parler. Travaillons à la faire régner. Comment ? En assurant le règne du Christ, en nous et autour de nous.

b) Ce film est une collection de dessins de Mario Barberis. Certains font une profonde impression. Presque tous sont riches d'idées.

c) En réadaptant un peu le commentaire on pourrait utiliser ce film, aussi bien, pour une méditation sur le Sacré Cœur. Voyez 35.

38. « *Adeste Fides* » (Collection « Heures Libres »).

Cin. N° 4429. — Im : 50. Pr : 25 fr. Un chœur-parlé (frç. ou néerl.) sert de commentaire : 10 fr. (2).

a) Le chœur-parlé, simple et pieux, suit de près le récit évangélique ; le film illustre la triple naissance de Jésus : sa filiation éternelle, sa naissance à Bethléem, son avènement dans les âmes.

---

(1) Il est très efficace d'unir la musique et la poésie à ces causeries. Veuillez voir ce que nous disions à ce propos dans la « Revue Belge de Pédagogie », mai 1937. Pour une étude critique des films sur la Sainte Vierge voyez la même revue, juin 1937.

(2) Pour une nomenclature de films sur Noël voyez notre article paru en décembre 1937 dans la *Revue Belge de Pédagogie.*

b) Beaucoup d'images sont empruntées aux collections de « l'Ars sacra » de Bavière. Choix judicieux.

c) Voyez 35. Ce film peut fort bien être présenté à nos petits et s'accommoder de saynètes enfantines et de vieux noëls.

39. « *Pastorale de Noël* » (Collection « Heures Libres »).

Cin. N° 4750. — Im : 41. Pr : 20 fr. Livret commentaire : 8,50 fr.

a) On raconte aux petits la charmante légende du jeune Cléophas. Cléophas habite avec ses parents et les autres bergers aux environs de Bethléem. Il serait le plus heureux des enfants s'il n'était aveugle. La nuit du 24 décembre, guidé par son ange à la crêche de Jésus, il y trouve la lumière. Plus tard il sera disciple de Jésus.

b) Les dessins, lumineux et simples, plairont aux enfants.

c) Séances de Noël pour enfants.

V. *L'Ecriture Sainte.*

40. « *L'Idée messianique à travers l'Ancien Testament* ». (Collection « Heures Libres »).

Cin. N°s 4910, 4911, 4912, 4913. — Im : 40 à 50 par film. Pr : 25 fr. par film.

a) Quatre films excellents illustrent le manuel des Sœurs de Vorselaer : « L'Idée messianique à travers l'Ancien Testament » (Bonne Presse, Averbode). On sait comment l'histoire du peuple élu y est étudiée à la lumière du Nouveau Testament. « Vetus Testamentum in Novo patet », disait saint Augustin.

4910 : Adam et les Patriarches. — 4911 : Moïse. — 4912 : Les Juges et les Rois. — 4913 : Les Prophètes. (Les 4 films et le livre : 100 fr.

b) Des images d'une réelle valeur pédagogique et artistique, des photos de « realia » palestiniens, Assyriens, égyptiens et sumériens, de bonnes cartes géographiques, le tout, présenté de manière moderne et attrayante. Les nombreux montages photographiques sont d'une belle venue.

c) Ecoles moyennes, normales, et humanités. Catéchismes d'adultes.

41. « *Les Paraboles Evangéliques* » (Coll. « Heures Libres »).

Cin. N° 4531. — Im : 50. Pr : 25 fr.

a) et *b)* Ce beau film reproduit les œuvres sobres et vigoureuses de Burnand.

c) Voyez 40.

Centre Documentaire Catéchétique. Louvain.
J. H. SCHMICKRATH, S. I. et L. DEMARET, S. I.

ACTES DU SAINT-SIEGE

S. CONGREGATION DES RITES.

Normes à suivre dans l'instruction des procès ordinaires pour les causes historiques. — (Normae... 4 ianuarii 1939. — *A. A. S.*, XXXI, 1939, p. 174).

Par Motu proprio du 6 février 1930 (*A.A.S.*, XXII, 1930, p. 87), Pie XI institua, près la S. Congrégation des Rites, une section spéciale pour la discussion des « causes historiques » de béatification et de canonisation. Par « causes historiques » on entend celles pour lesquelles on ne peut recueillir sur la vie du personnage dont il s'agit, ses vertus, son martyre ou l'ancienneté de son culte, des dépositions de témoins contemporains; pour lesquelles il n'existe pas non plus de documents sûrs rapportant des dépositions faites en bonne et due forme. Cette section est composée d'un rapporteur général et de consulteurs spécialisés dans les questions historiques. Après l'ouverture du procès informatif, leur incombe la tâche d'examiner les témoignages apportés, de rechercher tout autre renseignement utile, de donner leur avis, de répondre éventuellement aux objections du promoteur de la foi. Le travail de cette section historique remplace donc celui que la première section de la Congrégation fait habituellement pour les parties correspondantes des procès apostoliques.

Les règles fixées par le Motu proprio de Pie XI, viennent d'être complétées par les normes qu'on va lire. Celles-ci s'adressent particulièrement aux Ordinaires et ont pour but de faire rechercher, dès le commencement d'une cause, tous les éléments nécessaires à sa discussion sérieuse et objective.

1. — Antequam Processus instituatur, Ordinarius, audito Fidei Promotore seu Fiscali, Commissionem instituat trium membrorum, quorum peritia circa historicas methodos et circa archivales investigationes omnino sit probata. His competit « in solidum » officium colligendi omnes fontes scriptos circa vitam, virtutes vel martyrium, antiquam famam sanctitatis vel martyrii, aut antiquum cultum Servi Dei.

2. — Si Servus Dei ad aliquam religiosam Familiam pertinuerit, duo Commissionis membra eidem religiosae Familiae extranei esse debent.

3. — Qui sunt membra Commissionis induci debent uti « testes ex officio », tum in Processum super perquisitione scriptorum, in quo scripta Servi Dei quae suis investigationibus ipsi invenerint deponent, tum in Processum super fama sanctitatis, virtutum vel martyrii et miraculorum. In hoc altero Processu iisdem erit enumerare ac describere singillatim quas ipsi peregerint investigationes. Praeterea sub sanctitate iuramenti declarare debent : 1° omnes investigationes peregisse ac omnia collegisse quae ad Servum Dei quomodocumque referri possint ; 2° nullum documentum aut textum adulterasse vel mutilasse. Iidem vero testes interrogandi quoque sunt circa authenticitatem et valorem singulorum documentorum vel textuum allatorum.

4. — Documenta et testimonia scripta, in praedicta investigatione collecta, inseri debent in Processum, aut in originali, aut in originalis copia photographice expressa, aut in exemplo authentice recognito.

5. — Testes omnes, in responsionibus ad interrogatoria et ad articulos circa vitam, virtutes, antiquam famam sanctitatis vel martyrii, aut antiquum cultum, omnes illas notitias omittant, quae ipsis ex lectione tantum testimoniorum scriptorum innotuerunt.

E. B.

S. PENITENCERIE.

(Office des Indulgences).

Indulgence de la Portioncule. — (Décrets du 10 juillet 1924 et du 1er mai 1939. — *A. A. S.*, XVI, 1924, p. 345 et XXXI, 1939, p. 236).

Un décret de la S. Pénitencerie du 10 juillet 1924 a réglementé de façon précise la concession et le gain de l'indulgence de la Portioncule. La *Nouvelle Revue Théologique* n'ayant pas, à cette époque, commenté ce document (1), nous en rappellerons brièvement les dispositions principales, pour faire saisir la portée du décret du 1er mai 1939, qui déroge, en un point important, à celui du 10 juillet 1924 (2).

L'indulgence de la Portioncule ou du Pardon d'Assise ou encore du saint Pardon est cette indulgence plénière, que l'on peut gagner, *toties quoties*, moyennant les conditions requises, par la visite faite du 1er août à midi au 2 à minuit (3) de la basilique de Notre-Dame

(1) *A. A. S.*, XVI, 1924, p. 345. — On trouvera dans la *N. R. Th.*, 1930, p. 515, le commentaire des réponses données par la S. Pénitencerie le 13 janvier 1930 à des doutes survenus dans l'interprétation du décret du 10 juillet 1924.

(2) Cfr Gougnard, *Tractatus de indulgentiis*, 1933, p. 272-279 ; Beringer - Steinen, *Les indulgences*, 4e édit., n° 962-972.

(3) Si le 2 août ne tombe pas un dimanche, l'Ordinaire du lieu, le curé, le recteur de l'église privilégiée, pourraient, s'ils le jugent

des Anges à Assise (4), des églises ou oratoires publics de l'ordre de saint François (5) ou de toute autre église ou oratoire public à qui cette faveur a été accordée par privilège apostolique.

Les conditions requises pour le gain de la Portioncule sont la confession, la communion, la visite de l'église ou de l'oratoire public (6) où l'indulgence peut être gagnée, la récitation faite au cours de cette visite de 6 Pater, 6 Ave, 6 Gloria. Ces dernières prières ne peuvent être remplacées par d'autres, même plus longues.

Outre ces exercices privés de piété, il faut que dans les sanctuaires où se gagne l'indulgence on expose à la vénération des fidèles une relique, image ou statue de saint François d'Assise ou de Notre-Dame des Anges. On y organisera une cérémonie au cours de laquelle on récitera, aux intentions habituelles du Souverain Pontife, des prières à Notre-Dame des Anges et à saint François d'Assise ainsi que les litanies des saints. Cette cérémonie s'achèvera par la bénédiction du Saint-Sacrement. Il ne semble pas que ces prières publiques soient une condition sine qua non pour que l'indulgence puisse être gagnée à cet endroit (7). Elles sont cependant de nature à relever dans la pensée des fidèles la valeur de cette indulgence.

La question la plus difficile tranchée par le décret de 1924 était celle de la désignation des églises où l'on peut gagner l'indulgence. Après avoir consacré de façon spéciale les droits de la chapelle primitive de la Portioncule à Assise, le décret reconnaissait la validité des concessions faites à perpétuité à certaines églises ; par contre, il supprimait tous les indults temporaires et exigeait pour l'avenir que

---

utile, transférer le gain de l'indulgence au dimanche suivant. Il est permis de gagner l'indulgence le 2 août dans une église, le dimanche suivant dans une autre (S. Pénitencerie, 13-1-30. *N. R. Th.*, 1930, p. 515). Rien évidemment n'empêche de la gagner le 2 août dans diverses églises privilégiées.

(4) Dans la petite chapelle même de la Portioncule située au centre de la basilique de Notre-Dame des Anges, l'indulgence plénière *toties quoties* peut être gagnée tous les jours de l'année (*A. A. S.*, XIII, 1921, p. 298).

(5) Il faut entendre par ces mots toutes les branches de l'ordre franciscain, qu'il s'agisse de réguliers ou de moniales, même de tertiaires réguliers à vœux simples. Les tertiaires séculiers peuvent gagner cette indulgence dans les églises et chapelles, même semi-publiques, où est érigé un tiers-ordre, ou encore dans l'église paroissiale, s'il n'y a à cet endroit aucun autre lieu de culte qui possède ce privilège.

(6) Si par une concession de la S. Pénitencerie un oratoire semi-public était enrichi de cette faveur, seules les personnes à qui cet oratoire est destiné pourraient y gagner l'indulgence. Certains instituts religieux ont obtenu pour leurs membres le privilège de gagner l'indulgence dans leurs propres églises ou chapelles.

(7) *Coll. Namurcenses*, XIX, p. 214.

l'on demandât le privilège — temporaire ou perpétuel — à la S. Pénitencerie par l'intermédiaire de l'Ordinaire du lieu. Encore ajoutait-il une double restriction : si l'on sollicite la faveur pour une église, il faut choisir de préférence un temple consacré à Notre-Dame des Anges ou à saint François d'Assise, ou bien une église dans laquelle est érigée une confraternité franciscaine. A défaut de ceci, il faudrait choisir l'église cathédrale ou les églises paroissiales plutôt que d'autres (Décret du 10 juillet 1924, n. IV). En tout cas, une église ne peut être gratifiée de cette faveur si elle est située à moins de trois kilomètres d'un sanctuaire appartenant à l'ordre de saint François ou de tout autre ayant déjà reçu le privilège (Décret, n. V). C'est précisément cette dernière disposition qui vient d'être abrogée par le décret du 1er mai 1939.

Si cette détermination mathématique, qui rappelle le privilège des « cannes », devait influer sur la validité de la concession, on se trouverait probablement devant plus d'un cas douteux et cela au détriment des fidèles. Mais le plus gros inconvénient de cette clause de distance est de diminuer le nombre d'églises où l'on peut gagner la Portioncule. C'est ce qui a motivé le décret du 1re mai 1939. Il débute par l'affirmation d'un dessein très net de la S. Pénitencerie, que nous avons relevé à diverses reprises dans cette revue (8) : « Le Siège Apostolique, spécialement de nos jours, fait preuve constante d'une générosité toujours plus grande, tant dans la concession des indulgences, que dans la simplification des conditions à remplir pour les gagner ». Afin de favoriser le gain de la Portioncule, et de contribuer ainsi très efficacement au soulagement des âmes du Purgatoire, le Souverain Pontife a abrogé la clause restrictive du n. V du décret du 10 juillet 1924 sur la distance à garder entre les divers sanctuaires privilégiés. Dorénavant, *toutes* les églises cathédrales et paroissiales, *toutes* les autres églises et les oratoires auxquels, surtout dans les paroisses plus vastes, il semblera convenable d'accorder, pour la plus grande facilité des fidèles, le privilège de la Portioncule, pourront obtenir cette faveur de la S. Pénitencerie, moyennant une demande apostillée par l'Ordinaire du lieu.

Le décret du 1er mai 1939 maintient donc la nécessité d'un recours au Saint-Siège dans chaque cas, pour les églises qui n'ont pas reçu jusqu'ici le privilège à perpétuité. Mais il supprime toute condition de distance entre l'église qui voudrait obtenir cette faveur et les autres qui la possèdent déjà (9).

E. BERGH, S. I.

---

(8) *N. R. Th.*, 1933, p. 927 ; 1938, p. 855.

(9) En faveur de la chapelle de la Portioncule d'Assise reste en vigueur le n° 1 du décret du 10 juillet 1924 qui supprime le privilège à toute autre église, même de l'ordre de saint François, distante de moins de 3 km. de la chapelle de la Portioncule.

TRIBUNAL DE LA ROTE.

Son activité en 1938. — (*A. A. S.*, XXXI, 1939, p. 189-211).

Soixante-dix-sept sentences ont été rendues par la Rote en 1938. Sauf trois, elles étaient toutes en matière matrimoniale : deux demandes de séparation, qui ont été rejetées toutes deux ; deux causes incidentes et soixante-dix cas de nullité de mariage. Vingt-sept de ces dernières causes ont abouti, donc un peu plus du tiers. On doit remarquer que douze des causes de nullité revenaient pour une seconde fois devant la Rote, qui, dans trois cas, a réformé son premier jugement.

Parmi les motifs invoqués, la contrainte morale (vis et metus) a été proposée dans plus de la moitié des cas, généralement seule, parfois avec d'autres chefs de nullité. Sur vingt-sept cas, où elle était invoquée seule, on l'a admise quinze fois : ce qui fait donc que plus de la moitié des mariages déclarés nuls par la Rote en 1938 l'ont été du chef de manque de liberté d'un des conjoints. On relève douze causes — ce qui est beaucoup trop — où la fin primordiale du mariage avait été mise en question (ob intentionem contra bonum prolis, ob exclusum bonum prolis, etc.). Deux fois *seulement* la nullité a été admise.

Des cinq cas d'impuissance de l'épouse, quatre ont été complètement rejetés, une fois l'on a proposé le recours au Saint-Père, pour la dispense super rato et non consummato. Sur les cinq cas d'impuissance du mari, deux ont été acceptés. Notons encore une cause de clandestinité dans laquelle la sentence de nullité portée par la Rote le 7 août 1934 a été confirmée. Une vingtaine d'années après le Code, on a encore invoqué deux fois l'empêchement d'affinité ex copula illicita ; il a été admis une fois conjointement avec la contrainte morale. Des deux cas de folie, l'un a été admis. L'on n'a pas voulu retenir un cas d'ignorance de la nature du mariage.

L'aide gratuite de l'avocat avait été concédée en trente-neuf affaires de nullité, dont vingt ont abouti à une sentence affirmative, ce qui est donc la très forte majorité des cas admis de nullité.

Une quarantaine d'autres causes matrimoniales ont été classées en 1938, généralement du fait de péremption d'instance (c. 1736).

Il est à peine besoin de rappeler ici que ces soixante-dix procès en nullité de mariage, jugés par la Rote, ne représentent qu'une très faible proportion dans l'ensemble des affaires matrimoniales soumises à la juridiction ecclésiastique : les S. Congrégations du Saint Office et des Sacrements et surtout les tribunaux diocésains sont, hélas, saisis de beaucoup plus de causes. Manifestement, dans l'examen à faire passer aux futurs époux, les prêtres du ministère doivent s'entourer toujours de plus de garanties.

E. BERGH, S. I.

A PROPOS DE LIVRES RÉCENTS

RAS-SHAMRA (1).

Bien peu de fouilles auront suscité, dans les dernières années, autant d'intérêt que celles de Ras-Shamra. Nous avons conservé spécialement gravé dans la mémoire le souvenir de cette matinée de septembre 1938, presque exclusivement consacrée à ce grand sujet par la section des études sémitiques du dernier Congrès des Orientalistes à Bruxelles. Dans une salle bondée, devant un auditoire particulièrement attentif, les communications et les observations de spécialistes, tels MM. Schaeffer, Albright, Gaster, le R. P. de Vaux, se faisaient entendre, manifestant l'intérêt le plus vif de tous, mais aussi, souvent, soulignant les dissentiments, parfois marqués, sur la signification ou l'interprétation des textes.

Le tell de Ras-Shamra, que les découvertes réalisées depuis 1929 par MM. Schaeffer et Chenet, au cours de campagnes de fouilles annuelles régulières, ont rendu si célèbre dans le monde de l'orientalisme, est situé à la côte de Syrie, à 12 km. environ au nord de Lattaquié et en face de l'île de Chypre. Endroit aujourd'hui désert, Ras-Shamra a dû autrefois s'identifier avec la ville d'Ugarit, grand port de commerce en même temps que nœud de communications entre la Syrie (et au delà la Palestine et l'Egypte), Chypre, l'Asie-Mineure, la Mésopotamie et la Babylonie. Son histoire doit se situer entre le XX^{e} et le XI^{e} siècle avant J.-C., et la période la plus brillante de celle-ci semble devoir être fixée aux environs du XIV^{e} siècle. C'est à cette époque, en tout cas, que remontent les constructions les plus importantes mises à jour jusqu'à présent, et, parmi les documents, les fameuses tablettes d'argile « cunéiformes alphabétiques » dont la découverte et le contenu ont provoqué la plus grande sensation.

Les résultats généraux des fouilles de Ras-Shamra ont été communiqués jusqu'ici très régulièrement dans la revue *Syria*, qui constitue et constituera longtemps encore (c'est-à-dire aussi longtemps que ne seront pas achevées les publications définitives, aujourd'hui

---

(1) Ch. Virolleaud, *Mission de Ras-Shamra.* Tome I. *La légende phénicienne de Danel.* Coll. Bibliothèque historique et archéologique, tome XXI. Paris, Geuthner, 1936, 28 × 22 cm., VIII-242 p., 17 pl. Prix : 250 frs.

Ch. Virolleaud, *Mission de Ras-Shamra.* Tome II. *La légende de Keret roi des Sidoniens publiée d'après une tablette de Ras-Shamra.* Ibid., tome XXII. Ibid., 1936, 104 p., 4 pl. Prix : 200 frs.

Ch. Virolleaud, *Mission de Ras-Shamra.* Tome IV. *La déesse ʿAnat.* Ibid., tome XXVIII. Ibid., 1938, VI-114 p., 13 pl. Prix : 200 frs.

en cours), la source d'information la plus complète sur la matière. En ce qui concerne les publications, deux séries ont été prévues : l'une s'occupera des résultats strictement archéologiques : descriptions des monuments et objets retrouvés ; l'autre, des textes épigraphiques : tablettes ou inscriptions lapidaires, les textes « cunéiformes alphabétiques » étant confiés à M. Ch. Virolleaud, les textes cunéiformes accadiens ou autres à M. Thureau-Dangin. MM. Dhorme et Dussaud feront paraître, de leur côté, des commentaires sur les textes, spécialement les textes religieux.

Nous présentons aujourd'hui les trois premiers volumes des textes « cunéiformes alphabétiques », œuvre de M. Virolleaud. Ils sont respectivement consacrés à la légende du sage Danel, à celle du roi sidonien Keret, et, enfin, à la déesse ʿAnat. Il s'agit là de trois cycles légendaires distincts, les textes relatifs à la déesse ʿAnat ne constituant toutefois qu'un épisode du cycle consacré principalement au dieu Baal. Le premier volume contient, de plus, une introduction générale sur l'histoire de Ras-Shamra, reposant principalement sur les découvertes récentes. Cette histoire sera évidemment susceptible de bien des perfectionnements et même de corrections, au fur et à mesure des résultats nouveaux des fouilles. Sur la valeur et la portée des éditions de textes, M. Virolleaud s'est lui-même prononcé avec précision (tome I, p. 86) : « Le présent travail est avant tout, sinon uniquement, une étude épigraphique et philologique. Notre but principal a été d'établir, avec la plus grande rigueur, le texte même, et aussi d'en donner une analyse minutieuse, accompagnée d'un commentaire où l'on trouvera, suivant les cas, justifiée l'interprétation proposée, ou indiquées les raisons qui nous ont empêché d'apporter une solution ferme aux difficultés de tous ordres dont ces documents fourmillent».

Pour illustrer ce que signifient ces mots « difficultés de tous ordres », nous nous contenterons de signaler quelques faits. Tout d'abord, l'*écriture* des documents est une écriture nouvelle, totalement inconnue en 1929, au moment des premières fouilles. Cette écriture a ceci de spécial que les signes n'ont de commun avec les cunéiformes que leur apparence. Ils constituent en réalité une tentative d'écriture alphabétique ; le système est donc parallèle à l'alphabet phénicien pour le fond, mais il est notablement différent pour le nombre et la forme des signes, comme aussi pour la direction de l'écriture qui se lit de gauche à droite. Seconde source de difficultés : la *langue*. Celle-ci appartient au groupe des langues sémitiques (tome I, p. 81) : « langue d'une extrême simplicité et d'une grande pauvreté, très voisine de l'hébreu, par le vocabulaire surtout », mais avec ses particularités aussi. Ce n'est que par une suite de déductions ingénieuses et patiemment échafaudées que l'auteur parvient à établir ces conclusions et, après une année d'efforts, à déchiffrer le sens d'une phrase entière. L'alphabet ne fut rétabli au complet qu'en 1932. L'intelligence des textes fut rendue encore plus difficile par le fait que les tablettes elles-mêmes ne sont conservées qu'à l'état fragmentaire et qu'il a été jusqu'ici impossible de fixer avec précision leur ordre de lecture (aussi l'éditeur s'est-il contenté de les publier simplement en tenant

compte de l'étendue des textes conservés). Enfin l'on se trouvait en présence de textes, de légendes mythologiques surtout, appartenant à une civilisation sur laquelle on ne possédait que les plus rares renseignements.

Ces faits et ces difficultés expliquent bien comment les découvertes de Ras-Shamra ont constitué pour un nombre considérable de savants à la fois un sujet du plus puissant intérêt et un sujet de contradiction. Qu'il s'agisse d'écriture, de linguistique, de littérature, d'histoire et de civilisation, de religion et de mythologie, de géographie et de topographie antiques, Ras-Shamra apporte du nouveau à foison. Pour l'étude de la civilisation et de la littérature phénicienne au second millénaire avant le Christ, ces découvertes sont purement et simplement capitales. Mais par ailleurs ces révélations restent elles-mêmes enveloppées encore aujourd'hui de tant d'imprécisions et d'obscurités, de difficultés d'interprétation qu'il est bien souvent difficile à l'esprit de prendre position en faveur de telle ou telle solution. Ainsi, des deux alphabets, certainement apparentés : de l'alphabet dit phénicien (ou cananéen), tenu jusqu'à présent pour le « père » de tous nos alphabets, et de celui de Ras-Shamra, lequel représente la forme la plus rapprochée de l'alphabet primitif ? Et encore : Si l'on peut tenir pour assuré que les tablettes ont été écrites au XIV^e^ siècle avant Jésus-Christ (on connaît jusqu'au nom du scribe, El Melek, de quelques-unes d'entre elles), *à quand* remonte l'origine des légendes qu'elles rapportent et *où* ces légendes se sont-elles développées ? Ces questions littéraires sont, en fin de compte, liées elles-mêmes à des questions historiques et géographiques sur lesquelles l'accord est encore loin d'être fait : M. Virolleaud, appuyé par M. Dussaud, mais combattu résolument par le R. P. De Vaux et M. Albright, croit pouvoir identifier les données géographiques de la légende de Kéret avec les sites des régions sud de la Palestine, le Négeb et Edom. Ces régions auraient constitué à une époque très lointaine l'habitat des phéniciens refoulés ensuite vers Tyr et Sidon.

Et l'on touche déjà du doigt toute l'importance des découvertes de Ras-Shamra pour les études bibliques de l'Ancien Testament. L'histoire et la civilisation, au second millénaire, d'un peuple voisin des Hébreux, que l'on connaissait à peine jusqu'ici par des témoignages indirects, se révèle tout d'un coup avec une abondance de documentation qui éblouit. L'on savait bien, par exemple, que les Phéniciens avaient eu leurs poètes et leurs épopées : Ras-Shamra nous livre près de 3.000 lignes de leurs textes, leur mythologie, leur panthéon. Mais, en plus de ces résultats généraux, très importants, pour les études bibliques, ne faudrait-il pas aller peut-être plus loin encore? La question a été agitée, et continue encore à l'être, de savoir s'il ne se rencontre pas dans les livres de l'Ancien Testament lui-même, des allusions, proches ou lointaines, aux légendes mythologiques aujourd'hui mises à jour, comme à celle du sage Danel (cfr Ezéchiel, chap. XIV, 14 : « et qu'il y eut ces trois hommes au milieu de ce pays, Noé, *Daniel* et Job » ; cfr aussi, *ibid.*, v. 20 et chap. XXVIII, 3), ou à celle de Keret (les Keretym, descendants des sujets du roi Keret : Sidoniens

et non Crétois ? Cfr Ezéchiel, chap. XXV, 16 et Sophonie, chap. II, 5). Et surtout, cette même légende de Keret, qui d'après MM. Virolleaud et Dussaud fait mention d'une divinité Terach (dont le nom correspond à celui du père d'Abraham) et des luttes de ses descendants, les Térachites, contre le roi Keret et les siens, jusqu'à la défaite et la fuite de ceux-ci à Sidon, ne correspondrait-elle pas réellement, comme ces savants l'ont avancé, pour ce qui concerne le fond du moins, à la tradition des Hébreux, consignée dans la Bible, de la venue d'Abraham et des siens au pays de Canaan ? Cette hypothèse sensationnelle (2), liée d'ailleurs à la question de l'habitat négébien antique des Phéniciens, avait trouvé en France nombre de partisans, mais ailleurs, en Angleterre (où presque seuls M. Gaster et Frick la soutinrent), en Amérique, en Allemagne, en Italie et en Suisse, beaucoup moins d'écho et parfois même une opposition décidée. Mais voici tout à coup surgir une interprétation nouvelle des textes, communiquée par M. Albright au Congrès des Orientalistes (3) qui fait se volatiliser les divinités lunaires Terach, Sin et Nikkal, ainsi que plusieurs toponymes géographiques négébiens proposés par M. Virolleaud, ce qui remet en question du même coup la mythologie, la géographie, l'habitat antique négébien des phéniciens et ruine par la base le parallélisme entre la tradition hébraïque biblique et phénicienne de la venue d'Abraham en Canaan.

Si donc, dès aujourd'hui, on peut tenir pour assurée l'importance des textes de Ras-Shamra pour l'exégèse de l'Ancien Testament, les conclusions précises et fermes paraissent en beaucoup de points particuliers encore prématurées. La première condition, à savoir que le sens des textes soit philologiquement établi sans crainte d'erreur, ne paraît pas encore parfaitement réalisée. L'exégète aura donc à cœur de suivre avec intérêt tout le mouvement d'idées suscité par Ras-Shamra, et s'il lui arrive, dès maintenant, d'en utiliser les documents, il aura soin de le faire avec circonspection et en tenant compte soigneusement de l'état exact d'avancement des recherches.

C. M.

---

(2) Cfr aussi sur cette question des relations entre la Bible et les découvertes de Ras-Shamra : Ch. Virolleaud, *Les poèmes de Ras-Shamra*, dans *Revue historique*, t. 185, 1939, pp. 1-22. M. Virolleaud présente d'ailleurs ces rapprochements avec réserve et sous condition.

(3) On la retrouvera publiée dans le *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, n. 71, octobre 1938, p. 35-40 : *Was the Patriarch Terah a Canaanite Moon-god* ? Profitons de l'occasion pour signaler, à ceux qui aimeraient suivre les débats sur Ras-Shamra, que le *Bulletin* constitue à côté de la revue *Syria* la meilleure source d'information sur le sujet.

LATIN CHRÉTIEN OU LANGUE LATINE DES PREMIERS CHRÉTIENS ?

De contenu généralement très homogène, étreint par l'unité d'une idée directrice nette, cette série (1) a un titre qui à lui seul déjà est un programme, d'autres l'ont appelé un manifeste : à la *Latinitas Christianorum primaeva,* il reconnaît la valeur d'un *Sermo latinus christianus.* Ce n'est pas seulement la langue latine des chrétiens, *Latinitas christianorum,* c'est une langue latine chrétienne, *Sermo latinus christianus* : affirmation à première vue un peu hardie, mais l'initiateur de la collection, Mgr Schrijnen, un des principaux fondateurs de l'Université Charlemagne de Nimègue, était de taille à ne pas reculer devant une initiative audacieuse.

Voyons comment la publication réalise les promesses du titre. Sur les neuf fascicules de la liste, il en est un, annoncé jusqu'en 1936, le fascicule II, *Tertullianea* de St. W. J. Teeuwen, qui n'a pas encore paru ; on doit le regretter, d'autant plus que son auteur s'était déjà fait remarquer par une forte étude sur la langue de Tertullien parue en 1926 ; ce fascicule sera remplacé par un autre travail à paraître en 1939. La liste des travaux parus montre aussi le caractère international de la publication : six fascicules sont en allemand, deux en français. A part le fascicule I, qui donne un aperçu d'ensemble, qu'on voudrait plus synthétique, sur les caractères du latin chrétien antique (2), et le fascicule VIII, d'exposé plus spécial, tous les autres fascicules étudient par le détail, dans quelques auteurs, les traits gé-

---

(1) *Latinitas Christianorum primaeva, Studia ad sermonem latinum christianum pertinentia.* Institiut Jos. Schrynen, edenda curat Christine Mohrmann. *Nimègue,* Dekker et van de Vegt, 25 × 18 cm. — *Fasciculus primus.* Jos. Schrijnen. *Charakteristik des Altchristlichen Latein.* 1932, 56 p. Prix : 1,50 flor. — *Fasciculus tertius.* Christine Mohrmann. *Die altchristliche Sondersprache in den Sermones des hl. Augustin. Erster Teil : Einführung, Lexikologie und Wortbildung.* 1932, 270 p. Prix : 4,50 flor. — *Fasciculus quartus.* H. Vroom. *Le Psaume abécédaire de saint Augustin et la poésie latine rythmique.* 1933, 66 p. Prix : 1,75 flor. — *Fasciculus quintus.* Jos. Schrijnen und Christine Mohrmann. *Studien zur Syntax des Briefe des hl. Cyprian. Eerster Teil.* 1936, XII-192 p. Prix : 3,50 flor. — *Fasciculus sextus.* Idem, *Ibidem. Zweiter Teil.* 1937, VIII-160 p. Prix : 3,50 flor. — *Fasciculus septimus.* Otger Janssen, O. F. M. *L'expressivité chez Salvien de Marseille. Etude sur l'usage de quelques particules dans le latin chrétien. Première partie : Les adverbes.* 1937, XVI-198 p. Prix : 3,50 flor. — *Fasciculus octavus.* Harry Janssen. *Kultur und Sprache. Zur Geschichte der alten Kirche im Spiegel der Sprachentwicklung. Von Tertullian bis Cyprian.* 1938, XII-266 p. Prix : 4,50 flor. — *Fasciculus nonus.* P. A. H. J. Merkx. *Zur Syntax der Zasus und Tempora in den Traktaten des hl. Cyprian.* 1939, XVI-142 p. Prix : 3,60 flor.

(2) Voir *Nouvelle Revue Théologique,* t. LX, 1933, p. 366.

néraux décrits dans la synthèse initiale. Jusqu'à présent trois auteurs surtout ont été examinés : Cyprien, Augustin et Salvien de Marseille. La syntaxe de Cyprien remplit trois fascicules : deux (fasc. V et VI) sur les lettres, dus en collaboration à Mgr Schrijnen et à M^elle^ Mohrmann, laquelle succède au fondateur dans la direction de la publication, le troisième, par M. Merkx (fasc. IX), sur la syntaxe des cas et des temps dans les traités cyprianiques. A la directrice actuelle est dû encore le volume sur les sermons de saint Augustin comme monuments de la langue chrétienne antique (fasc. III). Deux autres aspects du *Sermo christianus*, les formes que prend l'expressivité chez Salvien (fasc. VII), et le rythme dans le psaume abécédaire de saint Augustin (fasc. IV), sont étudiés respectivement par H. Vroom et Otger Janssen. En six années d'existence, l'on arrive donc déjà à huit volumes sur une même matière commune : c'est signe de vitalité.

A première vue cependant, en dehors des noms d'auteurs ecclésiastiques, tout cela n'a rien encore de bien chrétien, et le théologien pourrait se croire autorisé à n'accorder qu'une attention distraite aux résultats de ces recherches, qu'il abandonnerait volontiers au jardin fermé de la philologie. Ni Schrijnen ni ses collaborateurs ne sont de cet avis, et, sans qu'on doive admettre chacune de leurs idées, ils n'ont pas tort. Leurs études ont comme résultat de montrer le facteur chrétien à l'œuvre dans l'élaboration de la langue latine des premiers siècles chrétiens. Jusqu'ici, l'on répétait à satiété que Tertullien et Cyprien, Tertullien surtout, initiateur génial et styliste incomparable, avait été le principal créateur de la langue latine ecclésiastique. Les études de la série nouvelle réduisent à des proportions tout autres le rôle de Tertullien. Par contre, le rôle des traductions bibliques, et le rôle de la communauté chrétienne, c'est-à-dire le rôle des anonymes collectifs, grandit dans la mesure où diminue la part de Tertullien, de Cyprien et des autres individualités : ce qui situe dans une tout autre perspective les origines de ce latin.

La nouveauté de la conception de Schrijnen et de ses disciples consiste essentiellement à avoir abordé le problème du côté linguistique beaucoup plus que du côté exclusivement philologique ; celui-ci prédominait dans toutes les études de ce genre depuis les savants travaux de Goelzer (1884 et 1909), de Max Bonnet (1890), de Löfstedt (1911), sur le latin de saint Jérôme, de Grégoire de Tours, de saint Avit, de la *Peregrinatio Aetheriae*. Conformément aux tendances prédominantes de nos jours dans ce domaine, Schrijnen et Mohrmann ont mis l'accent sur l'élément social de la langue. Le langage est une œuvre en collaboration où l'auditeur entre à part égale (3) et dans le cas présent, l'auditeur qui est de moitié dans tout langage, appartenait en grande partie à l'élément populaire, ce qui devait avoir comme résultat de « populariser » la langue. « Le langage est

(3) Sur tout ceci, voir l'introduction, *Pour l'histoire du mot Sacramentum*, dans le *Spicilegium Sacrum Lovaniense*, t. III, Louvain-Paris, 1924, pp. 5, 7 et 9.

éminemment un fait social », a dit Meillet (4) ; par suite, toute modification de la structure sociale aboutit vraisemblablement à modifier les conditions où se développent les langages. Nouvelles idées, nouveaux sentiments, nouvelles appréciations, nouveaux liens et rapports sociaux, importés brusquement par le christianisme : c'est tout un monde nouveau qui pénètre dans la mentalité romaine. Pour rendre leurs pensées, les groupes chrétiens doivent forger des expressions nouvelles, en adapter ou en modifier d'existantes, en emprunter au dehors, et cela non seulement quand il s'agit de mots, mais même quand il s'agit de leur agencement et construction ; il y a toute chance qu'ils nuancent leur parler au contact des premiers modèles qui les ont instruits : traductions bibliques, éléments et constructions grecques, voire hébraïques, éléments populaires, souvent archaïques, en raison même du recrutement des premiers convertis. De là, une langue latine, que Schrijnen appelle une langue latine spéciale *(Christliche Sondersprache)*, que Mohrmann, avec raison semble-t-il, préfère actuellement appeler une langue de groupe *(Gruppensprache)*, mais qui, à l'instar des autres langues spéciales ou de groupes, langue des soldats, langue des artisans, langue des marchands, langue des juristes, suit son cours ou son développement, sous l'action anonyme et collective de la masse, toujours dans le cadre de l'évolution de la langue latine commune.

Faut-il qualifier cela de chrétien, même quand il ne s'agit plus de néologismes et de sémantique, mais aussi quand il s'agit de grammaire, de syntaxe et de rythme, celui-ci placé sous l'empire de l'animation religieuse chrétienne ? C'est sur ce terrain que la question est diversement résolue. Les brèves limites d'une note, qui a pour but de signaler l'importance et l'intérêt de ces travaux inspirés par une théorie en partie nouvelle, ne permettent pas d'entrer dans la discussion. On aperçoit sans peine où gît l'essentiel du problème : cette langue de groupe a-t-elle le droit de se dire la « langue latine chrétienne » ? Ou doit-on se contenter de l'appeler « la langue latine des chrétiens » ? Incidemment, à propos des *Patristic Studies*, il en a déjà été question dans ces pages. Ailleurs nous aurons l'occasion d'en traiter plus longuement. Certaines considérations de Schrijnen et de Mohrmann plaident efficacement pour leur thèse et lui valent une réelle sympathie scientifique ; d'autres sont moins probantes.

D'autre part, on devine tout de suite quelques conséquences de ces études : outre l'appréciation tout autre du rôle de Tertullien, dont la couronne demeure toujours assez étincelante pour n'être pas obscurcie par la perte de ce fleuron, l'on voit poindre la vitalité de ces groupements primitifs chrétiens d'hier, tellement pénétrés par ces éléments nouveaux qu'ils se créent des moyens d'expression destinés à s'imposer désormais, même parmi les lettrés convertis de la veille, comme Cyprien. Même dans ses traités, de style plus cultivé que ses lettres, la marque populaire du latin chrétien demeure visible. Grâce

(4) Meillet, *L'état actuel des études de linquistique générale*, Paris, 1906, pp. 27 et 28.

à la linguistique et ses attaches sociales, on arriverait ainsi à jeter un peu de lumière sur ces vieilles couches de la société chrétienne qui ne sortent des ténèbres qu'avec Cyprien ; car avec Tertullien, nous n'en savons que ce qu'il veut bien nous en laisser deviner par ses nombreuses mais trop énigmatiques allusions. On a cru même trouver dans ces résultats un critère d'inauthenticité pour certaines œuvres : telle pièce d'Ausone, par exemple, ne serait pas de lui, parce que de frappe lexicographique et syntaxique trop chrétienne.

On voit tout de suite aussi l'énorme distance qui sépare cette publication de la série statistique des *Patristic Studies* de Washington. A la lumière des principes philologiques et linguistiques de la publication de Schrijnen et de Mohrmann, celle-ci peut éclairer d'un jour nouveau une partie notable des nomenclatures de celle-là, et par suite multiplier ses services. Le discours inaugural de M^elle^ Mohrmann à l'Université d'Utrecht (5), en 1938, aidera à mieux saisir le fil conducteur de ces recherches et parfois à nuancer quelque peu les idées de Schrijnen. De celui-ci du reste, on lira avec fruit la section sur le latin chrétien dans les *Collectanea Schrijnen* (6) et son article de la *Revue des Etudes latines* (7). Il y a un siècle, Frédéric Ozanam, servi par des intuitions géniales qui en faisaient plus d'une fois un initiateur, avait pressenti le problème; dans sa onzième leçon sur la civilisation chrétienne chez les Francs (8), il posait la question: «*Comment la langue latine devint chrétienne ?* » Mais il la traitait en historien de la littérature ; il ne l'abordait pas du côté linguistique.

Souhaitons prompte et vaillante continuation aux volumes de la *Latinitas primaeva.* Dans ses publications, la nouvelle directrice a fait preuve d'une compétence philologique, d'une justesse de jugement et d'une objectivité scientifique, qui assurent à son œuvre, malgré les discussions sur certains de ses aspects, le respect et la considération la plus profonde dans tous les cercles autorisés.

J. de GHELLINCK, S. I.

---

(5) *De Struktuur van het oud christelijk Latijn.* Openbare les gegeven te Utrecht op Woensdag 23 Maart 1938, Nimègue-Utrecht, 1939.

(6) *Collectanen Schrijnen.* Verspreide Opstellen van Dr. Jos. Schrijnen, Nimègue-Utrecht, 1939, p. 240-267 et 321-372.

(7) *Le latin chrétien devenu langue commune,* t. XII, 1934, p. 96-117.

(8) *Oeuvres complètes.* Paris, 1855, t. II, p. 117-147.

UNE TRADUCTION NÉERLANDAISE DE LA SOMME THÉOLOGIQUE (1).

Le retour à la pensée scolastique, et en particulier à saint Thomas d'Aquin, si éloquemment préconisé par Léon XIII, il y a exactement 60 ans, par l'Encyclique « *Aeterni Patris* » (4 août 1879), n'a fait depuis lors que croître en étendue et en profondeur. Après avoir renouvelé l'enseignement ecclésiastique de la philosophie et de la théologie, le mouvement néo-thomiste a attiré l'attention et gagné la sympathie des milieux indépendants. Et voici qu'en ces dernières années les laïcs cultivés, en divers pays, s'affectionnent à la pensée austère du grand Docteur médiéval et, non contents des ouvrages de vulgarisation, qui se font de jour en jour plus nombreux, désirent en prendre connaissance dans les œuvres mêmes de l'Angélique et en particulier dans sa monumentale Somme Théologique.

Les lecteurs de la Nouvelle Revue théologique connaissent déjà l'excellente traduction française, que des maîtres comme Sertillanges, Héris, Hugueny et autres publient, depuis l'année 1925, par les soins de la Revue des Jeunes. Deux années après, en 1927, cette traduction néerlandaise de la Somme Théologique de saint Thomas fut commencée par un groupe de Dominicains flamands, avec la collaboration de leurs confrères de Hollande. Onze volumes ont paru à l'heure actuelle, répartis inégalement sur les quatre grandes parties de la Somme. La *Prima* est représentée par trois volumes : *Dieu dans l'unité de sa nature* (1927), *La Trinité* (1933), « *De rerum gubernatione* » (1939), soit 60 questions sur les 119. De la *Prima Secundae* ont paru le traité *des Lois* (1928) et *de la Grâce* (1929), soit 25 questions sur 114. La *Secunda Secundae* est représentée par les traités *de la Foi* (1930), *de la Prudence* (traduite par le mot « Verstandigheid ») (1938) et *de la Religion* (1936), soit 47 questions des 189. La *Tertia*, abstraction faite du Supplément, se trouve presque complètement traduite

---

(1) *Theologische Summa van den H. Thomas van Aquino.* Anvers, Geloofsverdediging. 1927-1939. 24 × 16 cm. — *I : Over God in de eenheid van zijn Natuur* (P. I. q. I-XXVI). XVI-730 p. Prix : 25 frs. — *II : Over de Drievuldigheid* (P. I, q. 27-43). XVI-410 p. Prix : 30 frs. — *V : Over het Heelalbestuur* (P. I, q. 103-119). XII-368 p. Prix : 35 frs. — *X : Over de wetten* (Ia IIae, q. 90-108). XVI-630 p. Prix: 25 frs. — *XI: Over de Genade* (Ia IIae, q. 109-114). X-210 p. Prix : 20 frs. — *XII : Over het Geloof* (IIa IIae, q. 1-16). XVI-376 p. Prix : 25 frs. — *XIV : Over de verstandigheid* (IIa IIae, q. 47-56). X-202 p. Prix : 25 frs. — *XVI : Over de godsdienstigheid* (IIa IIae, q. 80-100). XVI-500 p. Prix : 30 frs. — *XVIbis : Over den Verlosser II* (P. III, q. 46-59). XVI-384 p. Prix : 30 frs. — *XX : Over de Menschwording* (P. III, q. 1-26). XVI-704 p. Prix : 30 frs. — *XXI : Over den Verlosser I* (P. III, q. 27-45). XVI-500 p. Prix : 30 frs. — *XXII : Over de Sacramenten* (P. III, q. 60-72). XVI-458 p. Prix : 25 frs.

en trois traités : *de l'Incarnation* (1933), *de la Rédemption*, 2 volumes (1934 et 1936) et *des Sacrements* (1932). Ce dernier volume, bien que le titre ne comporte aucune restriction, ni l'indication d'un complément ultérieur, s'arrête à la question 72e. Après l'étude générale des Sacrements on n'y trouve traités en particulier que le Baptême et la Confirmation. Restent par conséquent le traité de l'Eucharistie (questions 73-83) et celui de la Pénitence, que la mort du saint Docteur vint interrompre au milieu de question 90e.

L'œuvre commencée il y a une dizaine d'années est donc encore bien loin d'être achevée. Mais parmi les traités traduits il y en a de la plus grande importance et qui peuvent d'ores et déjà rendre d'immenses services aux laïques cultivés désireux de faire connaissance, dans les textes mêmes, avec la pensée de saint Thomas.

Les auteurs de la traduction, qui ont préféré rester anonymes, s'inspirent tous des mêmes principes et concordent dans le choix de la terminologie néerlandaise. Sans être d'un littéralisme matériel, la traduction s'efforce de rendre fidèlement toutes les nuances de l'original. Le texte latin est reproduit en petits caractères au bas des pages. C'est le texte des éditions manuelles, collationné avec celui de l'édition Léonine. La leçon adoptée par celle-ci est de préférence suivie dans la traduction.

Nous regrettons l'absence de toute note explicative. En effet, une traduction de la Somme s'adresse en premier lieu à des lecteurs laïques, peu familiarisés avec la Scolastique et avec l'histoire des doctrines théologiques. Il est vrai que dans la courte Préface, placée en tête du premier volume, les éditeurs nous renvoient à l'Introduction à la Somme Théologique de Mgr Grabmann, traduite en néerlandais par Laarakkers, ainsi qu'à un Lexique scolastique en préparation (publié depuis par St. Axters O. P. ; voir *N. R. Th.*, 1938, p. 1018). Mais ces ouvrages restent forcément dans les généralités. Or il y a dans la Somme un certain nombre de conceptions, qui ne se comprennent que replacées dans le contexte des opinions contemporaines, d'autres mêmes absolument dépassées par le progrès théologique, historique ou philologique, pour ne point parler des vues scientifiques manifestement surannées. En tous ces cas on souhaiterait une courte note pour mettre les choses au point. Peut-être pourrait-on encore ajouter ces notes dans un volume supplémentaire. A moins que les PP. Dominicains néerlandais ne préfèrent suivre l'exemple de leur confrère américain, le P. Walter Farrel, qui vient de commencer la publication de ce qu'il appelle un « Compagnon de route pour la lecture de la Somme ». A chaque volume de la Somme théologique il compte adjoindre une espèce de guide, qui suit l'exposé de saint Thomas, question par question, et en exprime la moelle en une terminologie adaptée aux lecteurs actuels et compte tenu des difficultés et des problèmes tels qu'ils se posent de nos jours.

Cette remarque, ou plutôt ce souhait, ne nous empêche pas de reconnaître le grand mérite de ce travail et de souhaiter d'en voir promptement l'achèvement.

E. DRUWE, S. I.

BIBLIOGRAPHIE

NOTE DE LA REDACTION

L'extrême abondance de la bibliographie, s'accumulant depuis des mois, nous contraint à dépasser de beaucoup, dans ce fascicule, la proportion habituelle. Nos lecteurs y trouveront l'avantage d'une meilleure répartition à l'avenir, pouvant suivre de plus près l'apparition des volumes analysés. Nous espérons du reste que la variété des sujets ici réunis permettra à tous d'y prendre intérêt.

ANCIEN TESTAMENT.

A. FERNANDEZ, S. I. — *Commentarius in librum Iosue.* Coll. Cursus Scripturae Sacrae, Sectio II, vol. 5. Paris, Lethielleux, 1938, 25 × 16 cm., XVIII-292 p. Prix : 60 frs.

Cet ouvrage du R. P. Fernandez est destiné à remplacer, dans le Cursus Scripturae Sacrae des Pères Jésuites allemands, le commentaire élaboré jadis par le R. P. von Hummelauer. Dans sa préface, l'auteur, qui est professeur à l'Institut biblique de Jérusalem, fait remarquer à juste titre que depuis lors des fouilles scientifiquement conduites ont singulièrement élargi le champ de nos connaissances de topographie et d'archéologie palestiniennes ; il va de soi qu'il faut en tenir compte dans l'interprétation des textes.

Au point de vue critique et, par suite, dans l'exégèse même, le livre de Josué présente des difficultés sérieuses ; pour les résoudre, le R. P. Fernandez s'est abondamment documenté, et la liste des ouvrages consultés laisse peu de chose à désirer. Il ne s'étonnera guère cependant que tout le monde ne partage pas toujours son avis et ne prenne pas aussitôt, envers les opinions traditionnelles qui ont ses préférences, les mêmes positions que lui. Les théories de Wellhausen, qui croyait retrouver dans le livre de Josué les mêmes sources littéraires que dans le Pentateuque, sont à coup sûr démodées : il est certain que le livre doit être examiné en lui-même, et sans préjugé de ce genre. Il est certain aussi que les récits n'y ont pas seulement un caractère étiologique, au point de n'être que des explications populaires, non historiques, de quelques pratiques anciennes. Il n'en est pas moins vrai que les questions relatives au genre littéraire et à la date de la composition des récits se posent, sans exiger d'autorité la solution du R. P. Fernandez. Des divergences ne sont pas nécessairement des objections à réfuter. Pour ne citer qu'un exemple, les difficultés occasionnées par le célèbre arrêt du soleil (Jos. X, 12-14) s'atténuent singulièrement pour qui ne demande pas une exactitude matérielle dans l'expression.

C. H.

C. LATTEY, S. I. — *The Old Testament. The first Book of Psalms (Pss. I-XLI).* Coll. The Westminster Version of the Sacred Scriptures. Londres, Longmans, Green and C°, 1939, 22 × 15 cm., XXXVIII-148 p. Prix : 5,6 sh.

Le R. P. Lattey, S. I., l'exégète bien connu, et un des collaborateurs les plus assidus de la « Westminster Version » de la Sainte Ecriture,

nous présente ici la traduction et le commentaire du premier livre des Psaumes. Deux autres fascicules, consacrés aux quatre livres restants, sont en préparation et formeront bientôt, avec la présente publication, une édition anglaise complète des Psaumes.

La traduction anglaise s'efforce d'être rigoureusement exacte et veut rendre, autant que possible, le sens du texte primitif. Pour déterminer celui-ci, le R. P. Lattey en appelle volontiers au témoignage des anciennes versions, sans se croire lié par la tradition relativement récente des Massorètes. Le sujet et les idées de chaque psaume sont nettement indiqués dans le commentaire. A la suite de théologiens de renom et de saint Thomas en particulier, le R. P. Lattey admet dans son exégèse le principe de la « compénétration », c'est-à-dire que le psalmiste inspiré attribue à un personnage de l'Ancien Testament certains traits, qui ne conviennent strictement qu'à celui dont il était le type et la figure, et que nous trouvons dans le Nouveau Testament. Ainsi le roi David, au second psaume, semble plusieurs fois se confondre — par voie de compénétration — avec le Messie annoncé et préfiguré par lui. Les conclusions, auxquelles on aboutit ainsi, peuvent maintes fois éclairer des textes relativement obscurs. L'attribution du premier livre des Psaumes à David ne semble guère douteuse au R. P. Lattey ; et les raisons alléguées par lui, sans dissiper tous les doutes, ont une valeur réelle.

Nous signalons, en particulier dans l'Introduction de l'ouvrage, une étude très soignée sur la poésie hébraïque et sur la structure technique de la versification. La théorie strophique qui est appliquée aux 41 psaumes du premier livre n'offre pas toujours, de l'aveu de l'auteur, toutes les garanties d'exactitude. Il n'en est pas moins vrai qu'elle rend les meilleurs services et facilite singulièrement l'usage pratique du commentaire.

C. H.

P. G. GIROTTI, O. P. — *I Sapienziali*. Coll. La Sacra Bibbia commentata da P. M. M. Sales e G. Girotti, O. P. Il Vecchio Testamento. Turin, L.I.C.E. R. Berruti & C., 1938, 24 × 16 cm., 546 p. Prix : 35 lires.

Le R. P. Girotti, O. P. nous présente ici un commentaire des livres sapientiaux (Proverbes, Ecclésiaste, Cantique des Cantiques, Sagesse, Ecclésiastique) qui mérite tout éloge. Nous y trouvons, outre le texte de la Vulgate latine, une étude approfondie des textes originaux, une traduction italienne, dont l'exactitude est minutieusement discutée dans les notes, et des introductions critiques, qui témoignent d'une vaste érudition et d'un sens exégétique remarquable. L'auteur ne vise pas à renouveler la science biblique ; et pour les problèmes qui se posent, ses préférences vont souvent aux solutions traditionnelles ; mais, avec une loyauté parfaite, il relate le pour et le contre et apprécie à leur valeur les résultats des recherches nouvelles. A juste titre, il se réclame ici de l'autorité du regretté Père Lagrange, O. P., fondateur de l'Ecole d'études bibliques à Jérusalem.

Dans les notes très développées, qui constituent le fond même du commentaire, le R. P. Girotti ne se contente pas de préciser le sens littéral des textes : il note aussi soigneusement, en se référant aux saints Pères et à l'usage liturgique de l'Eglise, les interprétations spirituelles et mystiques qui accentuent la valeur chrétienne des livres sapientiaux de l'Ancien Testament. A ce point de vue, l'étude sur le Cantique des Cantiques offre un intérêt spécial : on sait en effet dans

quelle variété d'opinions, souvent suspectes, l'exégète catholique doit savoir s'orienter comme il faut. La portée doctrinale et religieuse des livres sapientiaux a attiré une attention spéciale du R. P. Girotti : signalons, à titre d'exemple, la réfutation nette et solide, qui fait bonne justice du prétendu scepticisme ou matérialisme du livre de l'Ecclésiaste (pp. 130-133). A remarquer aussi comment l'action progressive de la révélation divine, sur la nature de la sagesse divine et sur la vie future, est mise en relief dans l'étude sur le livre de la Sagesse (pp. 248-250).

L'ouvrage du R. P. Girotti nous paraît appelé à rendre en Italie les meilleurs services aux théologiens qui s'intéressent aux questions bibliques.

C. H.

* TH. H. ROBINSON et F. HORST. — *Die zwölf kleinen Propheten. Nahum bis Maleachi.* Coll. Handbuch zum alten Testament. Erste Reihe 14 ; Lief. 12. Tubingue, Mohr, 1938, 25 × 18 cm., VI, 161-268 pp. Prix : 11,40 Mk. pour tout le volume.

Ce nouveau fascicule, élaboré par M. Horst, complète la publication du commentaire sur les douze petits prophètes commencée en 1936 (cfr N.R.Th., 1937, pp. 780 et 781). Nous sommes heureux d'y constater le même souci d'objectivité dans l'exposé doctrinal, ainsi que dans l'analyse minutieuse des textes. La tâche est ardue, car toute prophétie, pour être bien comprise, doit être replacée dans les circonstances auxquelles elle s'adaptait. Malheureusement celles-ci nous sont très imparfaitement connues ; et depuis les grands prophètes du VIII[e] siècle le milieu historique n'a cessé de se modifier jusqu'à Malachie, le dernier des petits prophètes, que nous daterions volontiers du milieu du V[e] siècle. Au retour de l'exil de Babylone, les préoccupations religieuses offraient un caractère spécial : tout était d'ailleurs à recommencer ; il fallait même, malgré les tracas de voisins hostiles, rebâtir le temple de Jahvé. Dans l'interprétation des textes, il faut souvent se contenter d'une probabilité plus ou moins sérieuse. Un des critères, qui peuvent aider à dater les prophéties et par suite à les comprendre, est la nature même de l'enseignement qui y est contenu. Il est certain que le jour de Jahvé, par exemple, ne se présentait pas aux esprits de la même manière avant et après l'exil. De même l'espérance messianique était autrement nuancée ; et on comprend que les exégètes subissent parfois, dans l'appréciation des choses, l'influence de leurs idées personnelles.

Disons aussitôt que M. Horst n'admet pas les vues aprioristiques de l'école évolutionniste. Il semble cependant en subir l'influence quand une autre allure littéraire ou un autre procédé de composition le font aussitôt conclure à la diversité des auteurs. L'exemple de Zacharie est frappant à cet égard. On sait que la critique, qui volontiers rajeunit les documents bibliques, a discerné, dans la seconde partie des écrits portant le nom du prophète, un document plus ancien, préexilien, mais chargé de multiples interpolations. N'y aurait-il pas ici un malentendu? Il est très vrai que l'auteur, quel qu'il soit, se place au point de vue de l'époque préexilienne ; nous croyons même que le pasteur insensé de XI, 15 et XIII, 7 n'est autre que le roi Sédecias. Mais le chanoine Van Hoonacker (« Les petits prophètes », 1908, p. 652) y reconnaissait déjà un pur artifice littéraire, rappelant sous une forme dramatisée les leçons de l'histoire.

---

* Les ouvrages de sujet religieux, écrits par des auteurs non catholiques sont marqués d'un astérisque.

Il nous est impossible de signaler tous les passages où nous ne pouvons pas suivre M. Horst dans son exégèse. Un mot sur le verset bien connu de Malachie, I, 11 : « Du lever du soleil à son coucher, mon nom est grand parmi les nations, et en tout lieu un sacrifice s'offre à mon nom, et une offrande pure. Car mon nom est grand parmi les nations, dit Jahvé des armées ». M. Horst y voit un monothéisme universel et inconscient des païens, qui, sacrifiant à leurs divinités, offrent en réalité à Jahvé, puisque seul il est Dieu. Il est manifeste cependant que le verset 11, par l'universalité même du sacrifice, marque le culte divin propre à l'ère messianique. Et, pour le dire en passant, le concile de Trente (sess. XXII, ch. 1), quoi qu'en pense M. Horst, en interprétant ce verset 11 du sacrifice eucharistique, est certainement fidèle à la pensée du prophète.

C. H.

G. M. RINALDI. — *Il libro di Ioele. Tradotto e annotato.* Rapallo, Scuola Tip. S. Girolamo Emiliani, 1938, 23 × 16 cm., 100 p. Prix : 8 lires.

Ce nouveau commentaire de Joël se présente avant tout comme une œuvre de vulgarisation s'adressant à quiconque s'intéresse aux études scripturaires. Toute discussion technique est délibérément écartée. Le travail toutefois est consciencieux et suppose chez l'auteur une étude critique sérieuse, dont il se contente de nous donner les principaux résultats. L'interprétation du livre de Joël n'est pas toujours facile. On reconnaît aisément que les chapitres III (Vulg. II, 28-32) et IV (Vulg. III) ont une allure eschatologique et annoncent un règne messianique : le jour de Jahvé assurera le triomphe de Juda et la défaite des nations. Mais l'exégèse des deux premiers chapitres est moins facile, et on ne voit pas nettement le rapport qu'ils ont avec la suite. Comment faut-il entendre le fléau des sauterelles dont les ravages y sont décrits ? Les solutions de M. Rinaldi s'inspirent de principes justes concernant la diversité des genres littéraires dans la Bible. La composition du livre de Joël est, malgré la place qu'il occupe dans le canon hébreu, rejetée après l'exil de Babylone. Inutile de dire que l'auteur en admet pleinement le caractère messianique : il aurait même pu, croyons-nous avec le chanoine Van Hoonacker (« Les onze petits prophètes », pp. 176-177), reconnaître la figure personnelle du Messie dans le « maître de la justice », mentionné au chapitre II, v. 23 dans le texte hébreu.

C. H.

E. F. SIEGMAN. — *The false Prophets of the Old Testament.* The Catholic Univ. of America, Facultas Theologica, 49. Washington, Cath. Univ. of America Press, 1939, 23 × 15 cm., 100 p.

La dissertation doctorale du R. P. Siegman donne plus que le titre semblait promettre : elle examine non seulement la question des «faux» prophètes, mais aussi et surtout celle des prophètes vrais et authentiques dont la mission surnaturelle est prouvée, suivant les indications historiques de la Bible, avec une clarté et une méthode qui ne laissent rien à désirer. Une fois de plus, la critique négative de l'école Kuenen, Wellhausen, etc. est convaincue d'un apriorisme qui n'a rien de scientifique.

On sait que les personnages appelés plus tard « prophètes » (nabi) portaient primitivement le nom de « voyants » (roëh) : cfr 1 Sam. IX, 9. De là ne suit pas, quoi qu'en disent les prétendus critiques, que le « prophétisme » n'est pas israélite dans son origine mais cananéen ; et le R. P. Siegman n'a pas de peine à montrer que la tradition biblique

fait remonter l'action « prophétique » jusque bien avant l'invasion des Israélites en Canaan. Il aurait pu ajouter que Samuël, qualifié de « voyant » (roëh), 1. Sam. IX, 11, dirige le mouvement des « prophètes » (nebiim) : 1. Sam. X, 5. 6 ; XIX, 20. 24. Les transports extatiques des confréries prophétiques ne faisaient guère que traduire, suivant le goût du temps, l'enthousiasme religieux et national qui animait la lutte contre les Baals cananéens. Une remarque s'impose ici. A moins d'être influencé par des théories philosophiques qui n'ont rien de commun avec l'histoire, aucun exégète ne peut sérieusement prétendre que le progrès religieux et moral est la seule différence entre un « vrai » et un « faux » prophète. Ce qui caractérise le vrai prophète est la mission divine dont il est conscient et qu'au besoin il est prêt à prouver par un miracle, comme l'atteste Isaïe devant le roi Achaz (Is., VII, 11). Le faux prophète n'a d'autre mission que celle que, consciemment ou inconsciemment, il s'est donnée lui-même.

C. H.

F. CEUPPENS, O. P. — *Theologia biblica. Vol. II : De sanctissima Trinitate.* Rome, « Angelicum », 1938, 25 × 17 cm., XII-264 p.

Le R. P. Ceuppens, O. P., professeur de théologie biblique à l'Institut pontifical « Angelicum », examine dans ce volume la valeur probante de tous les textes scripturaires qui semblent se rapporter au dogme de la Sainte Trinité et figurent à ce titre dans les traités de théologie. Travail immense et ardu, qui suppose chez l'auteur une parfaite netteté dans les concepts et un sens critique très ferme dans la manipulation des textes eux-mêmes. Disons aussitôt qu'un service important est rendu ainsi à tout exposé dogmatique, qui ne veut pas s'encombrer de textes douteux. L'étude des « loca probantia » n'est pas toute la théologie biblique ; aussi, tout en reconnaissant la compétence exégétique du R. P. Ceuppens, peut-on faire des réserves sur le procédé didactique qui met l'Ecriture Sainte au service d'un exposé scolastique de la vérité révélée. Ajoutons toutefois que les déductions y sont menées avec la sévérité désirable ; le R. P. Ceuppens est un guide qui mérite toute confiance.

Il n'y a pas lieu de discuter ici l'interprétation dogmatique des multiples textes étudiés par lui : on peut cependant se demander parfois si la valeur démonstrative n'y est pas légèrement forcée, par exemple dans la célèbre doxologie de l'épître aux Romains (X, 5), où tout dépend de la place assignée à une virgule.

Voici quelques conclusions plus générales que nous trouvons à la fin du volume, p. 246 : a) Un monothéisme strict est consigné dans les livres de l'Ancien Testament : il est primitif ; et le polythéisme et la monolâtrie ne sont que des aberrations et des déviations survenues plus tard. b) Quant au mystère de la Trinité des personnes dans une seule nature divine, la connaissance explicite ne nous apparaît avec certitude que dans le Nouveau Testament. Par l'Ancien Testament, et plus spécialement par Isaïe, IX, 5, il est toutefois possible de démontrer la personnalité divine du futur Messie, distincte de celle du Père. c) Pour ce qui concerne le Nouveau Testament, le R. P. Ceuppens estime que le dogme de la Sainte Trinité est enseigné dans tous les livres et est supposé connu dans toutes les communautés chrétiennes. Pour appuyer ce jugement, le quatrième évangile est largement mis à profit dans un beau commentaire, auquel nous sommes heureux de rendre hommage.

Souhaitons que les volumes suivants de la « Théologie biblique » ne se fassent guère attendre : tout le monde en saura gré à l'auteur.

C. H.

F.-M. ABEL, O. P. — *Géographie de la Palestine. Tome II. Géographie politique. Les villes.* Coll. Etudes Bibliques. Paris, Gabalda, 1938, 25 × 16 cm., VIII-539 p., 10 cartes. Prix : 150 frs.

Nous avons dit déjà, à l'apparition du premier volume (N.R.Th., avril 1935, p. 423), la très haute valeur de cette « Géographie de la Palestine », la remarquable compétence de l'auteur, la longue préparation de l'ouvrage et la solide documentation sur laquelle il s'appuie. Nous avons dit aussi son caractère pratique, qui en fait un instrument de travail de premier ordre. Ces qualités se manifestent plus nettement encore dans ce second volume, si immédiatement utile à l'exégète. On se souvient que le premier volume comprenait deux parties : I : Géographie physique de la Palestine actuelle. II : Histoire des éléments de la géographie physique au cours des siècles : ensemble du pays ; pays voisins ; montagnes ; vallées ; plaines et déserts ; hydrographie. Le second volume nous offre la III^e^ partie : « Géographie politique » et la IV^e^ partie : « Villes bibliques et autres localités ».

La III^e^ partie suit l'ordre chronologique des périodes : qu'était la Palestine à chaque époque importante de son histoire, d'après les documents anciens éclairés par l'archéologie : frontières et divisions administratives, principales régions, villes existant alors, données contemporaines sur la situation ethnologique ou économique, sur la localisation des principaux événements, etc. On parcourt ainsi successivement : la Palestine au deuxième millénaire ; à l'époque des Juges ; à l'époque des Rois ; après les conquêtes du Nord par les Assyriens et du Sud par les Babyloniens ; sous le régime perse ; à la période hellénistique ; à l'époque romaine ; au temps du Christ ; après la ruine de Jérusalem ; enfin à l'époque chrétienne. Naturellement on n'a plus à répéter dans chaque chapitre les données acquises ; certains points de vue domineront dans l'exposé selon les époques : à la période de l'établissement des Hébreux en Palestine se rattachera surtout l'étude des tribus et de leur localisation ; de l'époque chrétienne on étudiera principalement l'identification et l'histoire des évêchés. Un dernier chapitre de la II^e^ partie est consacré aux « routes » : d'abord dans l'antiquité, avec une étude particulière de l'itinéraire de l'Exode ; ensuite à l'époque romaine.

La IV^e^ partie « Villes bibliques et localités historiques » est conçue sous forme de dictionnaire alphabétique des villes et villages ; on y trouve pour chaque localité le relevé — avec explication — des citations bibliques, l'indication des recherches topographiques et travaux archéologiques, une bibliographie sommaire, etc. L'auteur indique — et justifie — la localisation qu'il adopte, sans chercher à énumérer (comme le faisait jadis Armstrong) toutes les localisations proposées ; le lecteur qui comparerait avec Armstrong pourrait constater les progrès archéologiques et topographiques réalisés en Palestine en ces cinquante dernières années. Dix cartes complètent l'ouvrage ; un index géographique et un index des textes bibliques le terminent.

J. Levie, S. I.

G. DALMAN. — *Arbeit und Sitte in Palästina. Bd. V : Webstoff, Spinnen, Weben, Kleidung.* Gütersloh, Bertelsmann, 1937, XIV-396 p., 128 illustrations. Prix : 22 Mk.

Le premier volume de ce grand ouvrage (1928) traitait : « Le cours de l'année » et « Le cours de la journée ». Le second (1932) : « L'agriculture ». Le troisième (1933) : « De la moisson à la farine. Moisson, bat-

tage, criblage, tamisage, conservation, mouture ». Le quatrième (1935) : « Pain, huile et vin » (Cfr N.R.Th., 1933, p. 528-532 ; 1934, p. 861 s. ; 1935, p. 874 s.). Le cinquième a pour objet : « Matériel à tisser, couture, tissage, habillement ». Sera-ce le dernier ? Il n'annonce pas une suite, comme le faisaient les précédents. Pourtant la matière n'est sûrement pas épuisée. Il resterait, par exemple : « La maison et la vie domestique » : le quatrième volume semblait les annoncer. Peut-être l'auteur a-t-il craint de dépasser les limites raisonnables. Quoi qu'il en soit, le t. V n'est en rien inférieur aux précédents. Même importance du sujet. Même manière précise et solide de le mettre en valeur. Les moindres particularités contenues dans l'Ancien et le Nouveau Testament au sujet du matériel et de la confection des vêtements de l'homme et de la femme sont rappelées et au besoin expliquées. Pour l'habillement et la parure d'après la Mishna et le Talmud, Dalman déclare avoir omis certains détails mentionnés par des écrivains juifs. Il en rapporte cependant beaucoup. Et toujours il cite en abondance les proverbes locaux (donnés en arabe transcrit et en traduction allemande). Toujours aussi il a soin de compléter la description par l'image. On regrette de ne pouvoir insister et aligner des exemples.

J. Calès, S. I.

A. ALLGEIER. — *Die Chester Beatty-Papyri zum Pentateuch. Untersuchungen zur älteren Ueberlieferungsgeschichte der Septuaginta.* Coll. Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums. Band XXI, Heft 2. Paderborn, Schöningh, 1938, 24 × 16 cm., 144 p. Prix : 12 Mk.

Le professeur Allgeier a consacré deux vacances à l'étude des papyri Chester Beatty fasc. 4 et 5, qui nous donnent des fragments du texte grec de la Genèse, des Nombres et du Deutéronome : pap. 961 et 962 pour la Genèse ; 963 pour le Deutéronome et les Nombres. Dans une introduction plutôt générale à l'établissement du texte des 70, l'auteur émet quelques observations un peu sévères sur l'élaboration de l'édition scientifique de Stuttgart. Par leur antériorité aux plus anciens témoins connus, par conséquent aux recensions d'Origène, Lucien et Hesychius, les nouveaux fragments pourraient apporter de nouvelles lumières aux chercheurs. Cet apport sera-t-il plus sensationnel que celui des fragments néotestamentaires de la collection, qui fut plutôt décevant ? C'est ce que l'auteur examine avec le plus grand soin et une profonde compétence, d'abord pour les deux fragments de la genèse ; 961. 5 feuilles datant au plus tard de la 2e moitié du IVe siècle ; 962. 27 feuilles, de la 2e moitié du IIIe siècle, puis pour le fragment plus conséquent des Nombres et du Deutéronome, 50 feuilles appartenant à un même manuscrit de la fin du IIe siècle. Il n'est pas possible de donner, en un bref compte rendu, une idée de l'étude approfondie du professeur Allgeier, dont la portée dépasse même l'objet strict de l'examen et qu'on fera bien de ne pas négliger. Contentons-nous de noter les conclusions du travail : peu de variantes nouvelles, parmi lesquelles encore quelques fautes de transcription ; quelques rares bonnes leçons ; le fait qu'un manuscrit indubitablement préhexaplaire se distingue si peu des textes qui passent pour avoir été probablement et même certainement recensés par Origène, Lucien ou Hesychius, cela prouve la fidélité de la tradition et l'ancienneté de la forme ou des formes textuelles représentées par A et les autres majuscules à côté de B. L'auteur développe ensuite nombre de considérations techniques à la lumière de P. 963.

A. De Bil, S. I.

THÉOLOGIE FONDAMENTALE.

De Ecclesia et Traditione.

N. MONZEL. — *Struktursoziologie und Kirchenbegriff.* Coll. Grenzfragen zwischen Theologie und Philosophie, X. Bonn, Hanstein, 1939, 23 × 16 cm., XII-292 p. Prix : 9,20 Mk.

Des théologiens contemporains, Feckes, Rademacher, ont tenté de penser l'Eglise en fonction de la philosophie moderne de la société. Tentative justifiée en principe. Mais, pour réussir, il eût fallu posséder dès l'abord une sociologie beaucoup plus ferme que celle dont disposaient ces auteurs. Le présent ouvrage voudrait établir le théologien sur une solide base de départ. Ce n'est donc que secondairement qu'il traitera de l'Eglise : des sept chapitres qui le divisent, six sont consacrés à la détermination des concepts sociologiques fondamentaux.

On définit ces derniers en se rapportant sans cesse aux travaux des sociologues contemporains, Dilthey, Sombart, Scheler, et de beaucoup d'autres. Cette méthode a ses défauts : les nombreuses remarques critiques attestent une information considérable, mais aussi une pensée encore en formation et passablement éclectique. Quoi qu'il en soit, M. Monzel, en accord avec Simmel, voit dans la forme sociale comme telle l'objet formel de la sociologie : bien des sociétés diffèrent entre elles par le « contenu », entendons par la nature même des actes, culturels, politiques ou religieux, qu'elles font poser à leurs membres ; mais ces différences n'ont pas droit à l'intérêt de la sociologie ; celle-ci prête attention uniquement aux structures, aux systèmes formels des liaisons mutuelles des hommes, auxquelles donnent naissance les échanges psychiques et spirituels (11, 25-33). Mais en quoi consistent ces échanges et les liaisons qu'ils établissent ? Question à laquelle ne peut répondre qu'une phénoménologie de la société, au terme de laquelle l'auteur se croit en devoir de distinguer sévèrement Gemeinschaft et Gesellschaft (34-72).

Quant à la réalité objective de la structure que créent ces relations sociales, il faut l'affirmer sans ambages. Pour bien des sociologues de l'époque libérale, et pour Max Weber en particulier, l'unité sociale n'était guère qu'un point de vue de notre esprit, une fiction nécessaire à l'économie de notre pensée. Ce nominalisme est inacceptable. Est-ce à dire que nous verrons dans la société une sorte de sujet transindividuel, auquel les actes des personnes soient attribuables comme des accidents à une substance ? Non, évidemment. Mais ici comme ailleurs, il y a place pour une forme mitigée de réalisme. On connaît l'importance du « Gestaltprinzip » dans les sciences naturelles (en psychologie de la sensation, comme en biologie) : il y a, dans la nature, des «Touts» dont les propriétés essentielles même actives ne résultent pas simplement des propriétés additionnées de leurs éléments constitutifs. Plusieurs d'entre eux sont parfaitement accessibles à l'expérience vulgaire: songeons à l'inspiration du poème, à la continuité de la mélodie, au style d'un auteur, au sens d'une phrase, à l'esprit d'une époque, à la physionomie spirituelle d'un homme. C'est donc avec une intelligence attentive à l'existence de ces « Touts » qu'il faut entreprendre l'étude de la vie. Après plusieurs autres, l'auteur estime qu'il faut appliquer ce principe aux « sciences culturelles » et notamment en sociologie, si

l'on veut arracher à la société son secret, saisir son être vrai. Lui-même essaye cette application, en quelques pages intéressantes (159-169), mais impuissantes, selon nous, à confondre un nominaliste.

Quel appoint tout cela apporte-t-il à l'intelligence de l'Eglise ? Celle-ci se laisse subsumer sous le concept générique de l'unité sociale, tel qu'on vient de le définir (237-280). Encore faut-il ajouter que cette sociologie s'applique exclusivement à l'Eglise en tant que visible (« verständige Einheit ») et nullement à l'Eglise entendue comme corps du Christ : en d'autres termes, l'auteur remarque, avec raison, que la théologie de l'unité mystique des chrétiens dans le Christ ne peut guère s'éclairer ici. Et quant à l'Eglise empirique ? A tout prendre, le bénéfice de ces recherches préalables paraîtra, nous le craignons, assez décevant ; à peine permettent-elles de confirmer les vues déjà anciennes de Möhler et de Pilgram, longuement cités. Mais, il est vrai, sous le rapport ecclésiologique, nous ne sommes ici qu'en présence d'une ébauche, et nous ne pouvons que réserver notre jugement.

L. Malevez, S. I.

R. GROSCHE. — *Pilgernde Kirche.* Fribourg e. Br., Herder, 1938, 23 × 15 cm., 236 p. Prix : 4,20 Mk.

Sous le titre d'Eglise en marche, l'auteur a réuni, à l'adresse des laïques cultivés comme à celle des théologiens, des articles et des conférences publiés depuis une dizaine d'années dans diverses revues : « Le règne de Dieu et de l'Eglise », « Le sacerdoce universel », « Nature et histoire », etc. ; fondateur et éditeur de « Catholica », il s'est particulièrement qualifié pour toute question relative à « l'union des églises » ; d'où les essais intitulés : « Catholicisme et protestantisme », « Luther aujourd'hui », « Ecriture, Tradition et Eglise ». Toute cette production variée procède d'une même inspiration, qui pour s'exprimer brièvement reprend le mot de K. Adam : « Dans le mystère de l'Incarnation, l'Eglise existait déjà en principe comme communauté organique » (p. 29) ; c'était déjà la grande pensée de Möhler, pour qui l'Eglise devait se comprendre comme l'Incarnation continuée du Fils de Dieu ; à vrai dire, ainsi parlait le Möhler de la « Symbolique », dont on accuse ici (p. 34) plus fortement que d'autres critiques le progrès par rapport à l'ecclésiologie toute « pneumatique » de l'« Unité dans l'Eglise ». Telle est la belle lumière dans laquelle M. Grosche nous introduit dès les premières pages et qui répand à travers son livre chaleur et charme.

Mais on y regrette quelques ombres, par exemple celle-ci, assez épaisse: Il y a déjà beau temps, lisons-nous, que les tâches de la formation (de la jeunesse ?) et de l'assistance publique ont passé à charge de l'Etat ; aujourd'hui les prétentions totalitaires de cet Etat et de la communauté populaire enlèvent à l'Eglise les dernières possibilités d'action immédiate sur la vie publique. Devons-nous, chrétiens, nous scandaliser de cet événement comme d'une atteinte aux exigences essentielles de l'Eglise ? Nullement, répond l'auteur : bien plutôt pouvons-nous y voir la libération nécessaire des domaines profanes à l'égard d'un ecclésiasticisme immédiat (direkten Verkirchlichung) qui ne fut possible — et souhaitable — que pour une époque (pp. 34-37). On ne peut que trouver étrange, sous la plume d'un écrivain catholique, une telle affirmation, et l'on regrette que l'auteur n'ait pas fait ici quelques distinctions bien nécessaires.

L. Malevez, S. I.

L. KOESTERS, S. I. — *L'Eglise de notre foi.* Traduit de l'Allemand par Ph. Mazoyer et A. Gaté. Paris, Lethielleux, 1938, 19 × 12 cm., XII-300 p. Prix : 20 frs.

On a dit ici-même (N.R.Th., 1936, p. 929), lors du compte rendu de la grande édition allemande de cet ouvrage, tout le bien qu'il fallait en penser. Voulant faire œuvre de vulgarisation, l'auteur a fait paraître, depuis, une édition populaire de son travail, où sont omises les parties plus techniques de la grande édition. C'est de cette édition populaire qu'on nous donne aujourd'hui la traduction française. Il faut savoir gré aux traducteurs d'avoir ainsi rendu accessible au public français cette synthèse claire, solide et intéressante du traité « de Ecclesia ». On peut toutefois se demander s'il n'eût pas mieux valu nous en donner une adaptation, plutôt qu'une traduction — eût-elle même été impeccable. S'adressant à un public allemand, l'auteur pouvait à bon droit borner son information et sa bibliographie à des livres et des auteurs allemands. Mais pourquoi nous traduire tout cela ? La liste des « auteurs à consulter » (p. 287-293) ne porte que sur des ouvrages allemands, exception faite du « Saint Paul » d'Emile Baumann — qu'on nous cite d'après sa traduction allemande !

Une adaptation plus libre, qui s'imposait aussi du fait que le Français n'est pas toujours sensible aux mêmes arguments que l'Allemand, aurait permis plus de rigueur dans l'expression et plus de limpidité dans le style. On ne saurait dire que la traduction soit toujours très heureuse. Quelques exemples ! « Décius » (passim) désigne évidemment Dèce ; « Frère Klaus » (86), le bienheureux Nicolas de Flue ; « Marcellus » (217), Marcel ; le « Pape Julius » (217), le Pape Jules ; « Celsus » (74), Celse ; « Methodius » (66), Méthode. La « mer orientale » (72), en allemand Ostsee, désigne la Mer Baltique ; le « Liberianus » (208), le Catalogue libérien. On écrit « théologie didactique » (220) pour théologie dialectique, et ses tenants sont appelés ailleurs « les dialecticiens en matière ecclésiastique » (174). On dit aussi : « La Scolastique et, plus tard, la théologie n'en jugèrent pas autrement » (60) pour exprimer que la Scolastique et la théologie postérieure admettent tel argument. Il n'est pas exact non plus d'écrire : « le chiliasme (royaume millénaire) » (171) puisque le chiliasme — expression peu courante pour millénarisme — ne désigne pas le royaume millénaire, mais l'erreur de ceux qui y croyaient. A en croire les traducteurs, « complexio oppositorum » équivaut à un « complexe de contraires » (223). « Il est des catégories d'hommes qui sont tenus à tendre à la perfection chrétienne et deviennent, à côté de toutes les faiblesses humaines qui ne cessent jamais de réclamer leurs droits, la fierté de l'Eglise » (95, s.). Le mot traduit par « à côté » signifie, heureusement, aussi « malgré ». On nous traduit « Reformkatholizismus » par « catholicisme de la Réforme » (17) : or, ce mot allemand désigne l'ensemble assez disparate des mouvements catholiques de rénovation au XIX^e^ et au début du XX^e^ siècle, auquel on rattache des noms comme Newman, Dupanloup, Bonomelli, Schell, etc. — Les négligences de style, dues à une traduction trop verbale, foisonnent et l'on semble parfois oublier qu'une image, normale sous une plume allemande, peut être, en français, pour le moins étrange. « Jésus quitta ses Apôtres, en les devançant dans la mort, et enfin au jour de son Ascension » (189). « Ce sont leurs épaules humaines qui doivent porter le surnaturel, le divin, afin de le communiquer à des frères » (233). « Nous retrouvons la même figure de Jésus et dans les tableaux du quatrième Evangile et dans les estampes des Synoptiques »

(127). Ajoutons à ces exemples, pris au hasard, un certain nombre de coquilles. Dierkmann (IX) pour Dieckmann ; Hermus (11) pour Hermes ; H. Schall (17) pour H. Schell ; Aberius (215) pour Abercius ; Schweitser (165) pour Schweitzer ; Osroène (203) pour Osrhoène ; Reichbischof (173) pour Reichsbischof, etc. Ajoutons l'inutile mention dans la table des matières d'« Abréviations » (297) qui ne se trouvent que dans l'édition allemande.

Néanmoins, malgré ses lacunes, ce livre sera d'une incontestable utilité aux intellectuels qui veulent une information brève et sûre en matière d'apologétique. Souhaitons toutefois qu'une prochaine édition, ajoutant l'agréable à l'utile, nous donne, au lieu d'une « version », une adaptation française du beau livre du P. Kösters.

J. P. Haas, S. I.

J. NEUNER, S. I. und H. ROOS, S. I. — *Der Glaube der Kirche in den Urkunden der Lehrverkündigung.* Ratisbonne, Pustet, 1938, 19 × 12 cm., 444 p. Prix : 5,80 Mk.

J. NEUNER, S. I. — *Dogma im Urtext. Kleines deutsches Urkundenbuch des christlichen Glaubens.* Ibid., 18 × 12 cm., 48 p. Prix : 0,70 Mk.

Ces deux ouvrages s'adressent exclusivement aux chrétiens laïques de langue allemande. Le premier leur offre, en allemand, les documents ecclésiastiques principaux, conciliaires et pontificaux, énonçant la foi catholique. On les a disposés non point chronologiquement, mais selon l'ordre des traités de la théologie classique : révélation, tradition et Ecriture, Dieu, la création, la chute, etc., le tout se distribuant en douze chapitres, chacun précédé de remarques historiques et d'une synthèse théorique, à la fois sobre et lucide.

Dans le second opuscule, le lecteur trouve un résumé de la foi composé de 130 propositions, elles-mêmes empruntées littéralement aux documents officiels.

L. Malevez, S. I.

A. W. TER MAAT, O. P. — *De Goddelijke overlevering.* Coll. Waarheid en Leven. Hilversum, Brand, 1939, 19 × 15 cm., 64 p. Prix : 0,60 flor.

En quelques pages claires et concises l'auteur esquisse un petit traité de vulgarisation sur la tradition divine. Opposant tout d'abord le spectacle de l'unité catholique à la diversité doctrinale chez les protestants, ce qui lui permet de définir en passant les principaux concepts que la question implique, l'auteur montre que la cause spécifique en est la différence dans la conception de la règle de foi ou de la source de foi objective. Il détermine nettement les positions opposées de l'Eglise catholique et du Protestantisme, puis prouve la vérité des premières par plusieurs arguments scripturaires, par le rôle de la tradition dans les communautés chrétiennes, le témoignage et la pratique même chez les protestants. Peut-être pourrait-on réclamer un peu plus d'acribie, par exemple pour la date de la venue de saint Pierre à Rome, la date respective de la composition des évangiles et de l'épître à Timothée. Disons cependant que l'argumentation demeure intacte et est indépendante de ces détails.

A. De Bil, S. I.

J. LAMMERTSE. — *Het Protestantisme. II : Historische ontwikkeling. III. Dogmatische ontwikkeling.* Coll. Waarheid en Leven. Hil-

versum, Brand, 1938-39, 19 × 15 cm., 128 et 134 p. Prix : 1,25 et 1,50 flor.

L'évolution historique du protestantisme ou les formes qu'il prit et l'influence qu'il exerça dans les divers pays d'Europe forme le sujet du 2e petit volume de l'œuvre de M. Lammertse tandis que l'évolution dogmatique fera celui des volumes suivants dont le premier vient de paraître.

La tournure que prit la Réforme dans les divers pays étant étroitement liée aux controverses dogmatiques, qui surgirent dès le début à l'intérieur même des deux grands courants réformateurs, il fallait esquisser les conflits qui mirent successivement aux prises Bugenhagen et Mélanchton, Flacius et Georg Major ; l'action d'Osiander ; le crypto-calvinisme et l'évolution intérieure dans les églises luthériennes. Le calvinisme, grâce à la discipline rigide de son chef, ne connut, au début du moins, pas autant de disparates, bien que l'auteur ait mis en lumière les différences de conceptions entre Calvin et son prédécesseur Zwingli. Après cet exposé, qui englobe les deux premières sections, l'auteur passe aux déformations des doctrines et des mouvements réformateurs : le panthéisme mystique, l'anabaptisme, l'antitrinitarisme. Une quatrième section est consacrée à une esquisse de l'évolution des théologies luthérienne et calviniste dans leurs traits généraux, introduction nécessaire à l'histoire de la Réforme dans les divers pays surtout aux Pays-Bas. Nous nous permettons de suggérer à l'auteur une légère correction non pas de l'idée mais de l'expression, en faveur de lecteurs moins familiarisés avec les dates, dans la phrase : « Vooral later bleek dat hij (Zwingli) zich innerlijk meer bij het Calvinisme aangesloten had ». Il en est à qui il pourrait échapper que Zwingli était mort plusieurs années avant la publication de l'« Institutio ». Signalons à la p. 84 une légère inexactitude : le P. Mersenne, correspondant de Descartes, était Minime et non Jésuite.

Le troisième petit volume dut à coup sûr demander à l'auteur le plus de peine ; car poursuivre l'évolution interne des doctrines de la Réforme, en marquer les facteurs, en souligner les points de rencontre puis leurs nouvelles divergences jusqu'en ces derniers temps, n'était pas une tâche aisée. L'obligation de ramener cet exposé aux dimensions d'un petit volume de la collection « Waarheid en leven » devait singulièrement compliquer l'entreprise, que seule rendait possible la familiarité de l'auteur avec son sujet.

Comme toute esquisse réduite aux grandes lignes, cet exposé doit paraître un peu dur à la lecture, mais un examen de quelques détails montre immédiatement l'étendue d'information de l'auteur et l'exactitude des caractéristiques des diverses opinions. Dans l'étude de cette évolution, il examine successivement les doctrines de la rédemption, de l'Eglise, de la révélation, des sacrements et de la justification. Ces petits volumes rendront de grands services aux théologiens par leur tableau d'ensemble et aussi par leurs notes et leur bibliographie.

A. De Bil, S. I.

J. GEORGESCO. — *Une enquête sur l'Union des Eglises en Roumanie.* Edition française avec introduction par le P. M.-Th. Disdier. Oradea (Roumanie), « Vestitorul » ; Paris, Casterman, 1939, 25 × 17 cm., 136 p. Prix : 15 frs.

Parmi les pays du Proche-Orient qui semblent aujourd'hui les plus

ouverts à l'idée de l'Union, la Roumanie se place au premier rang. Elle le doit surtout à trois circonstances : le peuple roumain, occidental d'origine, a gardé pour la culture de sa région d'origine de vivantes sympathies et une réserve assez prononcée pour le monde slave et byzantin ; ensuite l'émiettement ethnique et religieux actuel du pays fait mieux apparaître chez beaucoup la nécessité d'une unification religieuse ; enfin, la minorité catholique roumaine unie à Rome, relativement nombreuse et culturellement supérieure (malgré sa division en deux branches : latine et roumaine unie) s'impose même aux yeux des orthodoxes comme un élément qui ne peut être rejeté de la vie nationale. L'enquête menée par le chan. Georgesco auprès de 80 personnalités, tous laïcs, tant orthodoxes que catholiques, sur l'opportunité de l'Union, ses modalités (orientation vers l'Orient gréco-slave ou vers l'Occident latin ?), ses résultats escomptés et ses difficultés, était donc des plus actuelles. Des personnalités consultées 40 ont répondu ; leur réponse forme la partie essentielle de l'opuscule. Le désir de l'Union se manifeste chez toutes, mais les avis restent bien partagés sur ses modalités et ses espérances concrètes. La question dogmatique et religieuse se trouve chez beaucoup reléguée au second plan, la préoccupation dominante est l'union nationale à cimenter. Ce caractère assez général s'explique en partie par le fait que les personnes consultées sont des laïcs, et peut-être aussi par la manière dont les questions furent posées. Quant aux obstacles, il semble bien aussi un peu, à entendre si fréquemment le même son de cloche, que le principal ne serait pas tant à rechercher dans les positions dogmatiques respectives que dans les questions de personnes. Dans aucune réponse des orthodoxes nous n'avons trouvé, à l'égard de l'Eglise romaine, une parole de véritable hostilité. Il se rencontre, par contre, des lettres émouvantes dans leur simplicité et leur sens religieux, comme celle de M. Claude Isopesco, professeur de langue roumaine à l'Université royale de Rome. Ceux qui s'intéressent au mouvement de l'Union des Eglises liront l'ouvrage avec plaisir et d'autant plus que partout éclate la spontanéité, la vivacité franche des témoignages avec tous les contrastes qu'implique la variété des caractères.

Ch. Martin, S. I.

R. P. DUMONT, O. P. — *Eglises Orientales unies et dissidentes. Tableau de la filiation et de la répartition des divers rites, confessions et hiérarchies.* Paris, « Istina », 1937, 94 × 45 cm. Prix : 5 frs.

Tableau synoptique à deux coordonnées : horizontalement, situation géographique (par patriarcat: Alexandrie, Jérusalem, Antioche, Constantinople) et rite (copte, maronite, syrien, arménien, chaldéen, byzantin); verticalement, doctrine (nestoriens, monophysites, orthodoxes, protestants, catholiques unis, latins). Quelques points pourraient prêter à discussion tant à propos de la structure générale du tableau que des dénominations et des statistiques. Nous aurions mauvaise grâce à les relever ici. Présenter un schéma parfait jusque dans ses moindres détails est presque impossible quand il est question des Eglises orientales. Le tableau, sous sa forme actuelle, rendra service et l'expérience, fruit de son utilisation, permettra sans doute de le perfectionner encore.

Ch. Martin, S. I.

* G. MENSCHING. — *Der Katholizismus. Sein Stirb und Werde.* Leipzig, Hinrichs, 1937, 23 × 16 cm., 248 p. Prix : 4,50 Mk.

Cet ouvrage, publié sous le nom du professeur Mensching, expose les vues d'un certain nombre de prêtres « catholiques » modernistes, qui gardent l'anonymat. Ils y disent de quelle manière, d'après eux, le catholicisme devrait abandonner son intellectualisme et son dogmatisme, aussi bien que son apologétique, afin de se concilier l'assentiment de l'esprit moderne et de se rapprocher du peuple, du peuple protestant aussi bien que du peuple catholique. G. Mensching avertit que Rudolf Otto eût voulu publier sous son nom ce travail qu'il avait patronné et aidé. Le dessein de ces prêtres catholiques est en somme renouvelé de celui des Loisy et des Tyrrell en d'autres pays. Ces pages contiennent du bon et du mauvais : des vues justes et noblement humaines, témoignant certes d'une intention sincère et d'un travail intellectuel assidu, se mêlant à des méprises considérables et des conceptions sommairement négatrices ou agnostiques. Non seulement l'orthodoxie, mais les fondements de la foi s'en trouvent ébranlés, ruinés. Aussi le livre fit-il l'objet de critiques très approfondies dans les revues catholiques allemandes (« Zeitschrift für katholische Theologie », 1938, p. 109-123, et « Theologie und Glaube », 1938, p. 122-234) ; d'autre part, il fut mis à l'index presqu'aussitôt après son apparition.

Une longue introduction relate « la crise intellectuelle du catholicisme ». Il est instructif et poignant d'y lire le rôle que jouèrent, d'après les auteurs-témoins, les réponses insuffisantes qu'on prétendit parfois leur imposer d'autorité, même en matière philosophique (v. p. 23 ss.). Le corps de l'ouvrage se divise en deux parties : « Abbau, Aufbau ». « Abbau », c'est la démolition de la scholastique, considérée comme formant le présupposé nécessaire du dogme catholique. Il y a là un « Zirkel im System », affirment nos auteurs, qui semblent ne pas se rendre compte que l'Eglise ne commet aucune pétition de principe, n'impose aucune systématisation philosophique, quand elle enseigne que la rectitude d'esprit est aussi nécessaire que la droiture de cœur pour que la foi puisse éclairer l'homme. C'est encore la démolition sommaire de l'apologétique « historique ». Nos auteurs adoptent rapidement les négations et doutes de la critique incroyante — qui raisonne à distance — et ils se croient fondés, par telles paroles de Jésus, prises au pied de la lettre et sans tenir compte du contexte, à laisser de côté toute preuve par le miracle. Ainsi ils sont conduits à volatiliser le « fait concret » et aboutissent à une sorte de gnose.

« Aufbau », c'est bien une sorte de gnose que nous présente l'essai de reconstruction du dogme. Ils connaissent et citent les efforts progressifs des théologiens catholiques, des Przywara et des Pribilla, des Lippert et des Guardini, mais ils déclarent que ces efforts ne sont progressifs qu'à la surface, qu'au fond la pensée catholique, emprisonnée par l'orthodoxie de commande, reste figée. Ils proposent une synthèse qui serait ouverte du côté protestant aussi bien que du côté catholique. Est-ce encore une synthèse qu'ils présentent ? Leurs analyses psychologiques sont fouillées, souvent excellentes ; ils reproduisent les objections les plus fortes, des Froschammer et des Brentano, etc. contre certaines représentations trop courantes des dogmes chrétiens, comme ceux du péché originel et de la Rédemption (v. p. 73 p. ex.) ; ils nous donnent de doctes considérations au sujet des conceptions humaines de solidarité cosmique, de satisfaction vindicative, de compensation du mal par le mal, mais pourquoi n'arrivent-ils pas à replacer ces grands mystères dans leur perspective vraie, à savoir celle d'un amour divin qui ne peut se satisfaire de l'état misérable de péché où

le refus du surnaturel a plongé la race humaine, et qui, pour rendre la vie perdue, la vie humano-divine, envoie à l'humanité Celui-là même qui est le possesseur de cette vie, à savoir le Fils unique du Père ? Ce ne sont pas des exigences draconiennes impossibles à satisfaire, ni des vengeances et des colères que seul le mal pourrait apaiser, c'est l'immuable amour du Père, du Fils et de l'Esprit, qui constitue le mystère. Que les théologiens catholiques n'aient pas toujours été heureux dans leurs efforts d'interprétation des principes posés par Jésus, révélés en Lui, qu'ils aient trop subi l'influence des conceptions humaines ambiantes, du moins, ils ont su conserver intact le principe sauveur. C'est ce que ne réussissent pas à faire nos auteurs anonymes livrés à leurs faiblesses individuelles. Ils veulent répudier le modernisme, parce que trop évolutif, laissant se perdre la valeur éternelle des vérités révélées ; mais eux, où en sont-ils ?

Dans le domaine de la discipline, ils préconisent que le laïcat soit considéré comme ayant son rôle autonome, complémentaire de celui du clergé, et ils déplorent justement tout ce qui pourrait faire penser à une caste cléricale dispensant de haut les miettes de la table aux fidèles qui comprennent... ce qu'ils peuvent ; mais ils méconnaissent la garantie qu'offre l'autorité du mandat, l'exercice de la hiérarchie. Ils reconnaissent la noblesse du célibat et de la chasteté parfaite ; sans doute ils ont raison de signaler ce qu'a de rigoureux l'obligation où se trouvent les prêtres, et qu'ils prennent parfois bien jeunes encore, sur leurs épaules ; mais pourquoi ne voient-ils dans ce célibat qu'une institution de service social, de caste dans la main du commandement, caste nerveusement exaspérée, mais d'autant plus rivée à ce qu'on attend d'elle ? Ils se sont attachés à l'expérience des faibles, des imprudents, de ceux qui n'ont pas assez prié ; pourquoi ont-ils perdu de vue celle de l'élite et celle des saints, faite dès le quatrième siècle, celle que l'autorité de l'Eglise n'a fait que consacrer, conformément d'ailleurs à l'idéal montré par le Christ, énoncé par l'Apôtre ?

Nous devons conclure comme l'ont fait déjà les revues catholiques allemandes : en dépit de beaucoup de savoir, d'analyses fouillées, d'une psychologie avertie et, nous le croyons aussi, d'une bonne volonté sincère, nos auteurs n'ont pas su prendre la voie qui conduit au véritable progrès dans l'exposé du mystère chrétien et dans toute l'attitude intellectuelle, morale, religieuse, qui doivent être l'apanage du catholicisme. Car le catholicisme n'est autre chose que la transmission de la vérité du Christ dans sa plénitude garantie.

M. Claeys Boúúaert, S. I.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

H. S. LINFIELD. — *State Population census by Faiths, Meaning, Reliability and Value.* New York, Hasid's bibliographic and Library Service, 1938, 23 × 15 cm., 72 p. Prix : 2 doll.

Un bon nombre de pays font intervenir dans leurs recensements quinquennaux ou décennaux la religion de leurs habitants. Ce sont pour la seule Europe : l'Albanie, l'Allemagne, l'Autriche, la Bulgarie, Danzig, l'Estonie, la Finlande, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, la Lettonie, Liechtenstein, la Lithuanie, le Grand Duché de Luxem-

bourg, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la Roumanie, la Suède, la Suisse, la Tchécoslovaquie, la Turquie et la Yougoslavie. Dans quelques-unes de ces régions, le but poursuivi est de faire connaître « l'affiliation extérieure (légale) de chaque individu à une église, à une société religieuse ou à une association ayant une philosophie religieuse de la vie » (Allemagne). Ailleurs, on s'enquiert plutôt de la conviction religieuse de chaque personne. Ces deux enquêtes aboutissent d'ailleurs au même résultat : une distribution de la population d'après la religion.

Grâce aux statistiques publiées par les divers gouvernements et aux réponses qu'un grand nombre de fonctionnaires chargés de ces services ont faites à l'auteur de cette brochure, celui-ci consacre quelques pages à l'étude de ces recensements.

Le but de ceux-ci est fort varié. Ce sera, par exemple en Allemagne : la répartition des taxes d'Eglise perçues par l'Etat entre les différentes communautés ; dans les pays à religion d'Etat, comme l'Italie, la Bolivie, le Chili : l'entretien du culte privilégié ; dans la plupart des Dominions anglais : l'établissement des écoles ; aux Indes, la répartition des sièges dans les assemblées politiques. Enfin, dans beaucoup de colonies, la statistique doit manifester le mouvement de la population du point de vue des races.

La manière de poser les questions est naturellement fort délicate. Dans l'appendice A, M. Linfield passe en revue les différents systèmes admis ces dernières années. Dans le texte, il conclut notamment : La difficulté provient surtout du fait que, dans la société moderne, une partie de la population appartient à des corporations ecclésiastiques bien connues ; une autre s'inscrit à des groupements suffisamment connus de leurs membres mais souvent inconnus des enquêteurs ou négligés par eux ; enfin, qu'un bon nombre d'individus n'appartient plus à aucune Eglise. Les personnes de la deuxième catégorie ont souvent de la répugnance à manifester leur foi et, si elles y sont forcées, elles se feront volontiers inscrire dans la fraction religieuse la plus représentée. Ainsi agiront aussi beaucoup de gens ne relevant d'aucune Eglise, surtout dans les pays où domine fortement une religion, par exemple en Irlande. Ajoutons que, dans certains pays (par exemple au Mexique), le questionnaire à remplir énumère les différentes dénominations religieuses ; ailleurs (Canada, par exemple), il se contente de donner des instructions sur la manière de faire connaître sa religion.

Une fois les questionnaires remplis, il s'agit d'établir les totaux. Cette opération tend naturellement à réduire les différences religieuses. Ainsi dans le recensement allemand de 1933, on comptait 1.010 types différents de réponses. Après avoir mis de côté les personnes ayant déclaré n'appartenir à aucune religion, les statisticiens ont groupé les autres en 30 catégories.

Nous avons énuméré plus haut quelques-uns des buts poursuivis par ces statistiques. Cependant, surtout dans les pays où l'Eglise et l'Etat sont séparés, les fonctionnaires interrogés par l'auteur ont généralement répondu que les statistiques religieuses n'apportaient aucune utilité à l'Etat. Les raisons principales d'opposition à ces enquêtes, c'est qu'elles froissent pas mal de gens ; et plus encore, que leurs résultats sont fort sujets à caution, comme M. Linfield nous en fournit bien des preuves.

Cette brochure n'intéressera pas seulement les techniciens, elle sera lue par tous ceux qui s'occupent d'histoire religieuse.

E. de Moreau, S. I.

P. HUGHES. — *A popular History of the Church.* Londres, Burns, Oates and Washbourne, 1939, 22 × 14 cm., XII-278 p. Prix : 7,6 sh.

La modestie du titre pourrait induire en erreur sur la nature de l'ouvrage. L'histoire est populaire en ce sens qu'elle ne s'encombre pas d'un appareil scientifique, et qu'elle renferme son sujet en un volume aux proportions modestes. En réalité, cette histoire s'adresse à un public cultivé, qui prendra plaisir à retrouver, dans cette synthèse en 270 pages, tous les traits saillants, toutes les questions d'ordre général de l'histoire de l'Eglise, exposés avec une substantielle concision. C'est une réduction de l'excellent travail de synthèse que M. Hughes nous a donné dans son histoire plus développée « A History of the Church, an introductory Study », dont les deux premiers volumes parus couvrent la matière des cinq premiers chapitres du présent ouvrage. On y reconnaît d'ailleurs les mêmes qualités : maîtrise du sujet qui sait admirablement dégager les grandes lignes, objectivité et personnalité dans le travail même du « summariste ». En dix chapitres, l'auteur nous fait passer sous les yeux tout le déroulement de l'histoire et dans chaque titre souligne le caractère principal de l'époque traitée : Catholicisme primitif : de saint Pierre à Constantin ; puis deux chapitres qui chevauchent chronologiquement mais groupent deux aspects différents de la période : l'Eglise sous la protection impériale (313-741) ; la conversion de l'Europe occidentale (313-775) ; l'assaut contre la chrétienté et la restauration nous font assister à la double catastrophe causée par l'Islam et l'Iconoclasme puis par l'écroulement de la civilisation occidentale coupé par la restauration carolingienne, puis par la restauration de Cluny et la restauration romaine sous Hildebrand. La période suivante est caractérisée par le triomphe de la chrétienté en Occident, (1123-1270) à laquelle succède le déclin (1270-1517). La révolte protestante (1517-1648) expose la genèse et le développement du protestantisme dans ses conséquences pour l'Eglise et la réaction de la contre-réforme catholique. Déjà pourtant s'esquisse le caractère de la période suivante : la révolte des rois catholiques, qui aboutit aux erreurs du siècle des lumières et aux excès de la révolution. Au XIX^e^ siècle, c'est l'assaut du libéralisme que l'Eglise aura à subir (1789-1878). La dernière date marque l'avènement de Léon XIII avec lequel s'ouvre une période nouvelle que l'auteur traite succinctement dans l'épilogue, après avoir consacré un chapitre à l'Eglise missionnaire. Cet ouvrage n'est ni une œuvre d'édification ni une œuvre oratoire, mais une œuvre de science objective et critique qui, comme l'ouvrage plus développé, fait honneur à l'auteur et à l'école historique de Louvain dont il se réclame.

A. De Bil, S. I.

F. X. SEPPELT et K. LOEFFLER. — *Papstgeschichte von den Anfängen bis zur Gegenwart.* Munich, Kösel und Pustet, 1938, 25 × 18 cm., XVI-440 p., 210 gravures, 65 figures et cartes. Prix : 7,50 Mk.

Après avoir fait paraître, depuis 1921, une « Papstgeschichte » en trois petits tomes, MM. Seppelt et Loeffler nous la présentèrent, à partir de 1933, en un seul volume beaucoup mieux imprimé et copieusement illustré. Voici le 36^e^ à 45^e^ mille de cet ouvrage. Il a été retravaillé tout entier par M. Seppelt, car son ancien collaborateur a passé à une vie meilleure. Pour ne pas trop découper le texte, les gravures ont été réunies en des planches spéciales, au nombre de 96. Enfin, le volume

se termine par une liste synchronique des papes et des événements principaux de l'histoire de l'Eglise et de l'histoire profane, et par des tables de noms de personnes et de lieux. Cette « Papstgeschichte » semble vouloir atteindre surtout les milieux catholiques cultivés. Cependant, elle rendra aussi des services aux spécialistes de l'histoire, car elle leur fournit d'abord un aperçu suffisamment développé et rigoureusement scientifique de l'histoire des 260 papes. Puis elle donne une importance spéciale aux pontificats les plus récents, ceux du XIX^e^ et du XX^e^ siècles. Près d'un tiers de tout le volume leur est consacré. On saura également gré à l'auteur d'avoir fait figurer en tête du volume une bibliographie générale en quatre pages, où les pontificats les plus récents sont traités à part. Enfin, les gravures constituent toute une documentation. Elles reproduisent en effet des fresques des catacombes, des sculptures de sarcophages, des mosaïques, des médaillons de papes, des églises, des tombeaux, des tableaux célèbres, etc.

L'exposé groupe naturellement plusieurs pontificats en chapitres, sauf pour les plus importants. Ainsi se trouvent réunis tous les papes antérieurs à Léon le Grand. Par là ce livre n'est pas seulement une histoire des papes, mais une histoire de la papauté. L'ouvrage a déjà été traduit en polonais, en anglais, en néerlandais. Il n'a pas encore paru en français. Nous ne possédons cependant pas en cette langue d'exposé général ayant la même valeur et la même étendue.

Notons une erreur à la p. 339. Il n'est pas exact que les évêques belges aient rejeté la loi de 1842 sur l'instruction primaire. D'abord cela n'était pas en leur pouvoir puisqu'elle avait été votée par les deux Chambres et sanctionnée par le roi ; ensuite, ils n'en avaient aucune envie, car, quoi qu'en dise encore l'auteur, elle avait un « caractère ecclésiastique », puisqu'elle confiait aux ministres des cultes le soin de donner le cours de religion dans toutes les écoles publiques. S'il est né ensuite quelques difficultés, ce ne fut que sur l'interprétation de cette excellente loi.

E. de Moreau, S. I.

CH. POULET. — *Histoire du Christianisme.* Fasc. XVIII-XIX ; XX-XXI. Paris, Beauchesne, 1938-1939, 23 × 18 cm., t. III, pp. 529-1040.

Il nous suffira ici de signaler la publication de ce double fascicule d'une œuvre dont nous avons vanté à plusieurs reprises la valeur scientifique et le haut intérêt. Dans les cinq cents pages qui ont été distribuées en dernier lieu se poursuit l'histoire du XVI^e^ siècle et commence celle du XVII^e^. Il est donc surtout question de la réforme protestante et de la réforme catholique. La documentation iconographique semble constituée surtout de portraits.

E. de Moreau, S. I.

K. BIHLMEYER. — *Kirchengeschichte, auf Grund des Lehrbuches von F. X. von Funk neubearbeitet. Teil III : Die Neuzeit und die neueste Zeit.* 10^e^ édit. Coll. Wissenschaftliche Handbibliothek. Paderborn, Schöningh, 1938, 24 × 16 cm., XII-480 p. Prix : 9,20 Mk.

Nous avons jadis rendu compte de la 8^e^ et de la 9^e^ édition du tome III de ce manuel, paru en 1934. La dixième n'en diffère aucunement. Un des derniers paragraphes est encore intitulé : « L'Eglise catholique en Allemagne et en Autriche ». La succession rapide des éditions prouve à elle seule la haute valeur de cette « Histoire de l'Eglise », que, pour notre part, nous avons soulignée à diverses reprises.

E. de Moreau, S. I.

J. MADOZ, S. I. — *Le symbole du XI^e concile de Tolède. Ses sources, sa date, sa valeur.* Coll. Spicilegium Sacrum Lovaniense, fasc. 19. Louvain, Spicilegium Sacrum Lovaniense, 1938, 25 × 16 cm., VIII-222 p.

Sous l'influence de Kuenstle, nombre d'auteurs voyaient dans le symbole du XI^e concile de Tolède une formule bien plus ancienne que ce concile. La précision de ses formules, la richesse de ses doctrines trinitaire et christologique ainsi que leur formulation en fonction de la lutte contre le Priscillianisme, enfin l'absence d'allusion à l'hérésie monothélite, faisaient attribuer le symbole à un théologien anonyme du V^e siècle (cfr Denzinger, 18, n° 275 n. 1). Le R. P. García Villada, dans son « Historia eclesiástica de España », III. 2, p. 153 ss., signalait en passant le peu de consistance des arguments de Kuenstle. Dans le présent volume, le P. Madoz a repris l'étude approfondie de la question et aboutit, par l'établissement des sources littéraires du symbole, que celui-ci ne peut dater que d'une époque fort rapprochée de la date traditionnelle, qu'il n'y a donc pas lieu de le séparer du concile. Après une édition critique et une analyse succincte du symbole, l'auteur aborde la partie fondamentale et décisive de son œuvre, l'étude des sources littéraires. Ce travail n'avait jusqu'ici été fait que fragmentairement. Divisant le symbole en 68 articles, le P. Madoz établit que 35 d'entre eux sont des emprunts ou des transcriptions ; pour 19 autres, il retrace les sources qui les ont inspirés. Parmi ces sources saint Augustin entre en ligne pour 32, Isidore de Séville pour 28, le VI^e concile de Tolède et Fulgence de Ruspe pour 20 articles. L'étude des particularités stylistiques du symbole y révèle les caractéristiques du style visigothique. Après cette démonstration, il n'y avait pas lieu de réfuter longuement les difficultés. Celle qui est tirée de la perfection de la formule devait s'évanouir devant les documents dûment datés du XIV^e concile de Tolède, dont les formules révèlent la même perfection dogmatique. L'auteur la solutionne par des observations plus générales. Quant à l'absence d'allusions à l'hérésie monothélite, l'auteur aurait pu établir qu'il n'y a aucun indice que les canons du concile de Latran de 649 et la lettre circulaire du pape saint Martin I soient parvenus en Espagne. Nous savons, entre autres par une lettre du pape à saint Amand, qu'ils ont été envoyés en Gaule. S'ils avaient été connus en Espagne, n'est-il pas étrange qu'on n'y fasse aucune allusion dans les documents du XIV^e concile où l'on approuve et promulgue le VI^e concile général ? Après avoir traité de la survivance du symbole, l'auteur résout par la négative l'existence de la déclaration d'authenticité du symbole par Innocent III. En guise d'appendice, le P. Madoz étudie les sources des « Sententiae SS. PP.... de fide sanctae Trinitatis » et montre que la source certaine et directe de toute la section 21-36 est le traité pseudo-augustinien « Dialogus quaestionum etc. », puis détermine d'autres sources pour les sections suivantes ; enfin, il conclut à l'origine espagnole des Sententiae. L'étude du P. Madoz se signale par de grandes qualités de méthode et d'érudition.

A. De Bil, S. I.

G. H. VERBIST, C. J. — *Saint Willibrord, apôtre des Pays-Bas et fondateur d'Echternach.* Coll. Université de Louvain, Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie, 2^me série, fasc. 49. Louvain, Bureaux du Recueil, 1939, 25 × 17 cm., XXXIV-352 p., 10 planches. Prix : 70 frs.

C'est en 739 que mourut saint Willibrord. L'année 1939 marque donc le douxième centenaire de son décès. A cette occasion, le R. P. Verbist a voulu consacrer une biographie détaillée à l'apôtre de la Frise, qui fut en même temps le fondateur de l'abbaye d'Echternach, dans le Grand Duché de Luxembourg.

On ne peut reprocher à l'auteur de ne pas avoir découvert de sources historiques inédites pour ce travail. Les détails que le Vénérable Bède nous donne dans son « Historia anglicana », la Vie du saint par Alcuin, le livre d'Or d'Echternach qui a transcrit les chartes du monastère, enfin quelques documents, comme celui auquel on donne indûment le nom de « Testament » de saint Willibrord : voilà à peu près tout ce dont nous disposons pour retracer la carrière et l'œuvre missionnaire de ce saint du VII[e] et VIII[e] siècle.

Il y a cependant du neuf dans l'ouvrage du P. Verbist. Beaucoup mieux que ses devanciers, il remet le saint dans le cadre où il a vécu, en Angleterre d'abord, où il naquit (probablement le 6 novembre 658), fit sa première éducation, fut offert comme oblat et embrassa, à Ripon, la vie monastique ; puis en Irlande, à Rathmelgisi, d'où il partit pour la Frise ; enfin, dans ce dernier pays, qui fut son principal terrain d'apostolat. L'auteur en raconte donc l'histoire depuis les temps les plus anciens ; il nous en retrace avec détail la religion et les mœurs à l'époque surtout de l'apostolat de Willibrord ; tout cela d'après les meilleurs historiens.

Le R. P. Verbist se montre également original dans les chapitres où il détaille l'activité de Willibrord en Frise. Voici les dates principales : 690 : arrivée de saint Willibrord en Frise et premier voyage à Rome ; 695 : deuxième voyage à Rome. Willibrord archevêque ; 696 : il s'installe à Utrecht, tandis que son centre avait été précédemment Anvers; 698 : la noble Irmine lui donne Echternach ; 699 : expédition rapide en Danemark ; 715 : ruine de la mission de Frise à la suite de la mort de Pépin II ; 719 : Willibrord, qui s'est retiré à Echternach pendant la tourmente, revient à Utrecht. Boniface vient l'y aider et reste avec lui pendant environ deux années ; 739 : Willibrord meurt à Echternach. Cependant les chartes de donations surtout ont permis à M. le Chanoine Wampach, auteur de la « Geschichte der Grundherrschaft Echternach im Frühmittelalter », t. I, 1, pp. 24-64, Luxembourg, 1929, ainsi qu'au R. P. Verbist, de détailler bien davantage l'itinéraire de Willibrord. Celui-ci passe de la Frise à Trèves, en Toxandrie, en Thuringe, dans le pays de Clèves, en Alsace. Nous pouvons le suivre dans un bon nombre au moins de ses déplacements apostoliques.

Les chapitres suivants reprennent plus en détail l'étude de cet apostolat. Après les fondations monastiques (ch. VII), nous passons en revue les compagnons de saint Willibrord (ch. VIII) ; puis, on nous initie aux principes de sa méthode, qui ne diffère d'ailleurs guère de la méthode des autres missionnaires de cette époque (ch. X). Le chapitre XI: « Saint Willibrord et l'autorité » se rattache intimement au précédent. Mais nous voulons surtout signaler ici le chapitre IX, consacré à l'apostolat hors de Frise. Nous y trouvons en effet une nouvelle manifestation de l'originalité du P. Verbist. Pour retrouver au Grand Duché de Luxembourg, en Flandre et en Campine, les endroits, non mentionnés par les sources écrites, où s'exerça l'activité du saint, l'auteur recourt à un triple indice : donations, églises et puits. Donations de terres faites par les riches propriétaires des endroits où il prêche ; puits et sources près desquelles il baptise ; enfin, églises fondées par lui ou

bâties en souvenir de son passage. Cette méthode naturellement doit être appliquée avec beaucoup de prudence. L'auteur a raison d'écrire (p. XXVIII) : « Si les donations nous offrent un terrain solide, par contre les sources, les puits et les églises constituent plutôt du sable mouvant ».

En dépit de quelques affirmations discutables, de nombreuses répétitions et fautes d'impression qu'il eût été facile d'éviter, l'ouvrage du R. P. Verbist dépasse, nous semble-t-il, en valeur historique et en intérêt ceux qui ont traité auparavant le même sujet. Ajoutons qu'il est orné de dix planches, de deux plans et d'une carte où sont repris les noms des localités dont il a été question dans le volume, en particulier celles où l'on trouve des puits et des donations. A la fin du volume figure une bibliographie très complète.

E. de Moreau, S. I.

L. SANTIFALLER. — *Beiträge zur Geschichte des Lateinischen Patriarchats von Konstantinopel (1204-1261) und der venezianischen Urkunde.* Coll. Historisch- diplomatische Forschungen, herausgeg. von Prof. L. Santifaller, 3. Weimar, Böhlaus Nachf., 1938, 23 × 15 cm., XVI-370 p., 2 planches. Prix : 20 Mk.

Le point de départ de cet ouvrage, de contenu à première vue un peu disparate, doit être recherché dans l'étude et l'édition des cinq diplômes (dont deux originaux) encore conservés des patriarches latins de Constantinople (1204-1261). En ce qui concerne les deux originaux, l'élaboration de leur édition fut poursuivie en commun par les élèves du séminaire historique de l'Université de Breslau en 1931-32 sous la direction de M. Santifaller. Pour l'ensemble des diplômes, il s'agissait d'établir les circonstances historiques, les conditions juridiques, les caractères diplomatiques qui les affectaient. De là une série de travaux d'approche, d'allure générale et qui, sans prétendre, même mis ensemble, reconstituer pleinement l'histoire et l'organisation ecclésiastique du patriarcat latin, n'ouvraient pas moins de nouveaux aperçus et méritaient comme tels d'être publiés. De plus, comme ces diplômes étaient issus d'un milieu ecclésiastique très dépendant de Venise (celle-ci ayant exercé de fait un droit de regard sur les affaires du patriarcat), il était nécessaire d'examiner plus à fond les caractères de la diplomatique vénitienne.

On trouve ainsi, dans le livre de M. Santifaller, tout d'abord un court mais précieux aperçu sur l'histoire, per summa capita, des six (ou sept) patriarches latins, tous italiens (dont quatre certainement vénitiens) qui se succédèrent sur le trône patriarcal ; puis une analyse et une édition des diplômes (divisés en deux groupes : les n^{os} 1, 4 et 5, ayant la forme des diplômes italo-vénitiens ; les n^{os} 2 et 3, ayant la forme des diplômes à sceaux et apparentés aux diplômes pontificaux) ; puis encore, une étude, très intéressante, à la fois historique et canonique, sur le chapitre latin de Sainte-Sophie ; une liste très complète des documents pontificaux intéressant le patriarcat (361 pièces recensées) ; enfin, une étude sur la diplomatique vénitienne, des origines (IX^{e} siècle) jusqu'au XIII^{e} siècle.

Une des constatations les mieux mises en relief par l'étude est celle-ci : comment l'« occidentalisme », en s'implantant à Constantinople, vécut, en somme, nettement en marge de l'« orientalisme byzantin », qu'il s'agisse d'institutions ecclésiastiques, comme le chapitre, ou de diplomatique. L'auteur le dit expressément en ce qui concerne le dernier

point (p. 104) : « Das vorliegende Material zeigt, dass das Urkundenwesen der lateinischen Patriarchen völlig vom abendländisch-lateinischen Urkundenwesen abhängig war ; ein Zusammenhang oder auch nur eine Beeinflussung durch die griechisch-byzantinische Urkunde und im besonderen durch die griechische Patriarchenurkunde erscheint nicht nachweisbar ». Un des grands mérites de l'auteur est sa clarté et sa rigueur méthodique ; un autre, son souci constant de n'appuyer ses affirmations que sur la considération et l'énumération des faits. Par cette abondance même de faits et par cette netteté dans leur classification, son ouvrage constitue une source d'information précieuse et de consultation facile.

Ch. Martin, S. I.

* K. SCHOTTENLOHER. — *Bibliographie zur deutschen Geschichte im Zeitalter der Glaubensspaltung 1517-1585.* Bd. 5. Lief. 20-22. Leipzig, Hiersemann, 1939, 28 × 20 cm., pp. 161-546.

Ces trois nouvelles livraisons (p. 161-546) terminent le tome V de cette imposante bibliographie, dont la Revue a plusieurs fois signalé la richesse (1937, p. 1027 ; 1938, p. 376, 741, et 1939, p. 371). Elles contiennent les suppléments, additions et corrections précédemment annoncées, concernant les diverses sections de l'ouvrage : les personnes (p. 1), les localités (p. 293), l'empire et l'empereur (p. 399), les territoires et les seigneurs (p. 410), les exposés d'ensemble et les matières (p. 441). Les deux premières sections sont les plus étendues, ce qui correspond aux proportions initiales. Comme indice du soin et du souci d'exactitude qui a présidé à toute la composition, on doit mentionner le supplément final, qui fournit 16 pages de rectifications avec les améliorations et les mises au point suggérées par un regard rétrospectif sur les parties déjà publiées. L'on y a ajouté une table chronologique, qui présente, année par année et souvent jour par jour, depuis 1517 jusqu'en 1585, avec les préliminaires à partir de 1466, la suite des événements importants autour desquels se groupe la production littéraire. Un riche déploiement de références, à côté de ces dates, permet de mettre la main sur les données bibliographiques qu'elles appellent : précieux secours pour se retrouver vite dans les recherches. Un volume à part contiendra les tables prévues primitivement pour le cinquième volume ; cette nouvelle disposition facilitera grandement la manipulation de ce répertoire. Enfin, le succès qu'a rencontré l'ouvrage a déterminé l'auteur et la Commission à publier dans cinq ans un supplément. Pourquoi ne pas le renouveler périodiquement ? Pour tout répertoire bibliographique, la vieillesse est précoce : ce serait la manière de prévenir les ravages du temps, en assurant la pérennité à ce remarquable travail bibliographique, dont on ne saurait trop louer l'auteur, les sociétés protectrices et l'éditeur.

J. de Ghellinck, S. I.

* M. LUTHER. — *Werke. Kritische Gesamtausgabe. Briefwechsel, Band 8.* Weimar, Böhlaus, 1938, 28 × 20 cm., XVI-695 p. Prix : 42,70 Mk.

Ce huitième tome des lettres de Luther, préparé comme les précédents par le professeur O. Clemen, paraît une année après le septième. Il dépasse le volume des autres, en partie parce qu'il contient les « compléments et corrections » des tomes I-IV et la liste, dressée par G. Buchwald, des lettres manquant dans les mêmes tomes.

Cette grosseur extraordinaire du huitième volume tient aussi à ce

que les éditeurs, pour se conformer à un souhait souvent exprimé, n'ont pas voulu le terminer avant la fin d'une année. 1537, 1538 et 1539 y figurent donc tout entières. Le nombre des lettres de Luther lui-même est de 228 ; de celles qui lui ont été adressées, de 89 ; enfin, 95 pièces n'appartiennent pas à la correspondance proprement dite du réformateur (Fremde Briefe und sonstige Aktenstücke). Comme aux volumes précédents, le principal correspondant est l'électeur palatin, Jean-Frédéric. Mais on trouve, en parcourant ce tome, le nom de bien d'autres princes, comme ceux d'Anhalt, le duc Albert de Prusse, le duc Henri de Saxe, etc. Parmi les prédicateurs et les amis de Luther les mieux représentés, il faut citer Bucer, Franz Burkard, Mélanchton, Spalatin et surtout Justus Jonas. Notons aussi la correspondance ayant trait aux relations religieuses de la réforme allemande avec la Suisse, par exemple la lettre des ecclésiastiques de Zürich à Luther (30 août 1539, n. 3383), lui reprochant d'avoir traité le défunt Zwingli de nestorien.

Un grand nombre de lettres se rapportent à l'organisation des églises luthériennes, aux visites, à la nomination de pasteurs, etc. Parmi les objets plus généraux qui y sont traités, signalons : les Articles de Smalkalde ; l'assemblée de Smalkalde où fut rejetée la participation des protestants au concile convoqué par Paul III à Mantoue ; les discussions avec l'antinomiste Agricola ; et enfin, les projets matrimoniaux de Philippe de Hesse. Voir par exemple le n. 3423, lettre du 10 décembre 1539 de Luther et de Mélanchton au landgrave où lui est conseillée, sous le sceau du secret de la confession, la bigamie secrète. On sait qu'au moment où il faillit être emporté par la pierre, à Smalkalde, Luther rédigea un « premier testament » (28 février 1537). On y trouve notamment ce passage : « Ego nunc paratus sum mori, si Dominus vult. Vellem autem vel usque ad Pentecosten vivere, ut bestiam illam romanam et regnum eius publico scripto adhuc gravius accusem coram mundo ». Et, en effet, il ne s'en fit pas faute !

E. de Moreau, S. I.

NIKOLAUS ELLENBOG. — *Briefwechsel. Einleitung und Buch I-II* von A. Bigelmair. *Bücher III-IX und Register* von F. Zoepfl. Coll. Corpus Catholicorum, 19-21. Munster, Aschendorff, 1938, 25 × 19 cm., CVIII-528 p., 3 planches. Prix : 28,50 Mk.

Le dossier épistolaire de près de neuf cents lettres, qui s'échelonnent sur un espace de près de quarante ans (1504-1543), valait la peine d'être publié, car il fait suivre pas à pas, peut-on dire, les vicissitudes du mouvement humaniste et religieux, telles que les ressent un lettré et un catholique de cette époque très attaché à la foi, mais nullement aveugle sur les misères et abus réels de l'Eglise. Nicolas Ellenbog est un souabe épris d'humanisme ; il passe d'abord par la formation universitaire, celle des arts à Heidelberg et à Cracovie, celle de la médecine à Montpellier ; puis il se fait moine à l'abbaye bénédictine d'Ottobeuren en 1504. C'est à ce moment que commence le recueil de ses lettres, un peu à la façon des humanistes ; celles-ci sont en latin et il l'écrit bien, beaucoup mieux que divers de ses correspondants. Constitué par ses propres soins et transcrit à peu près tout entier de sa main, ce recueil comprend neuf livres d'une centaine de lettres chacun ; Ellenbog y insère souvent les lettres de ses correspondants, mais cette collection est loin d'être complète comme celle des siennes propres. Cette vaste correspondance n'est qu'un morceau de l'héritage littéraire

du moine ; il faut y ajouter des recueils d'extraits, des commentaires et dissertations d'ordre profane, des sermons, quelques œuvres ascétiques, celles-ci assez courtes, des œuvres exégétiques, celles-ci surtout sur les psaumes, des traités de controverse et de polémique sur le culte des saints, l'eucharistie, le purgatoire, le monachisme, sur lesquels il est très ferme, etc. L'ensemble monte à 62 numéros dont trois seulement, et pas des plus importants, ont eu jusqu'ici les honneurs de l'impression. Personnage de second plan, l'intérêt des lettres d'Ellenbog peut se conclure entre autres de l'importance des événements et du nom de ses correspondants : Reuchlin, Peutinger, Erasme, Oecolampade, Altenstaig, Jean Eck, la maison d'édition des Froben, etc., outre beaucoup d'autres de rang secondaire. Pour les lettres moins importantes et surtout celles des correspondants, les éditeurs se sont contentés de regestes. Les longues pages d'introduction, qu'il faut lire, et l'annotation sur Ellenbog humaniste, théologien, écrivain, etc., supposent une accoutumance assidue avec tous les détails de la situation intellectuelle et religieuse des débuts du siècle de la Réforme. Ce gros volume est digne de ses précédents du « Corpus Catholicorum », dont depuis 1932 plus rien n'avait paru.

J. de Ghellinck, S. I.

P. LETURIA, S. I. — *El gentilhombre Iñigo Lopez de Loyola en su Patria en su siglo.* Montevideo, Edit. Mosca Hermanos, 1938, 20 × 13 cm., XVI-304 p. (1).

C'est de saint Ignace de Loyola, nous avons à peine besoin de le dire, que traite ce volume. Mais de saint Ignace avant la fondation de la Compagnie, avant même ses « Exercices spirituels » et son séjour à Manrèse. Le dernier fait qui s'y trouve étudié, c'est la veillée d'armes de Montserrat (mars 1522). A partir de ce moment, nous ne nous trouvons plus en face d'un gentilhomme mais d'un pauvre « pèlerin », comme il s'appelait lui-même dans le récit fait au P. Louis González de Camara.

Ce gentilhomme apparaît dans des actes notariés d'Azpeitia sous le nom de Iñigo Lopez de Loyola. C'était en effet la coutume de l'époque de se répartir entre frères les noms les plus célèbres de l'arbre généalogique de la famille. Pierre, un des frères d'Ignace, engagé dans le sacerdoce, et Ignace lui-même unirent ainsi le nom de Lopez, qui existait depuis 1221 dans leur lignage, avec celui de leur château familial. Du gentilhomme Iñigo Lopez de Loyola qui, plus tard, s'appellera simplement lui-même Iñigo et puis Ignacio, sans doute par dévotion spéciale pour saint Ignace d'Antioche, de ce gentilhomme, le P. Leturia veut nous donner un portrait plus fidèle que ses devanciers, en le situant d'une façon aussi précise que possible dans sa patrie et dans son époque, et en utilisant notamment, dans ce but, les œuvres littéraires et poétiques de la région, sans cesser toutefois d'attribuer toujours la première place à la relation, si précieuse par ses détails psychologiques, dictée par saint Ignace (en 1553 et en 1555) au P. González de Camara.

Aussi ne faut-il pas s'attendre à trouver dans ce volume des faits inconnus jusqu'ici ou des conclusions historiques nouvelles. Mais le P. Leturia insiste par exemple sur le caractère avant tout agricole et

(1) L'ouvrage est en vente à la Piazza della Pilotta, 4, Roma, 101, Italie, au prix de 15 lires.

champêtre du domaine de Loyola, de ce Loyola dont le nom, basque, signifie, d'après son étymologie, un endroit boueux ; sur l'esprit profondément religieux de la province de Guipúzcoa, dont un des « fueros » (privilèges) défendait l'accès à tout non-catholique et même aux « nouveaux chrétiens » ; sur les poésies de Juan d'Anchieta, curé d'Azpeitia, à l'époque de l'enfance de saint Ignace ; sur la diffusion extraordinaire des romans de chevalerie, notamment de l'Amadis des Gaules, dont parurent jusque 1521 cinq éditions en Espagne, sans compter vingt-neuf éditions d'œuvres du même genre ; sur l'influence que durent exercer sur le jeune Iñigo, pendant son séjour à Aravallo, le « Cancionero » du poète préféré d'Isabelle la Catholique, Fray Ambrosio Montesino, et le « Retablo de la Vida de Cristo » ou « Los doce triunfos de los doce Apóstolos » du poète andalou Juan de Padilla ; sur la Vie du Christ de Ludolfe, traduite encore par Fray Ambrosio Montesino, et surtout sur les légendes du « Flos sanctorum », adaptation de la Légende dorée de Jacques de Voragine, livres qui furent vraisemblablement présentés au convalescent de Loyola par sa belle-sœur, Doña Magdalena de Araoz, etc., etc.

Le seul paragraphe intitulé «Premières influences du Flos sanctorum» occupe douze pages, auxquelles d'ailleurs il faut encore ajouter les sept suivantes. Le seul défaut de ce livre, érudit et captivant, c'est en effet que certaines des études qui le composent semblent un peu longues et trop minutieuses. Mais elles constituent un précieux commentaire de l'autobiographie, pour les faits et les états psychologiques dont nous parle le récit d'Alvarez de Camara. Notons enfin le paragraphe intitulé : « Las primeras lágrimas ». Les premières larmes, ce sont celles que, d'après le « Récit du pèlerin », Ignace versa quand il apprit que le pauvre auquel il avait abandonné ses riches habits avait été pris pour un voleur...

E. de Moreau, S. I.

MARIUS A MERCATO SARACENO, O. M. Cap. — *Relationes de origine ordinis Minorum Capuccinorum.* In lucem editae a P. Melchiore a Pobladura. Coll. Monumenta historica Ordinis Minorum Capuccinorum, Vol. I. Assise, Collegio S. Lorenzo da Brindisi, 1937, 26 × 18 cm., XC-552 p. Prix : 40 lires.

A l'instar des autres grands Ordres religieux, les PP. Capucins ont entrepris eux aussi la publication de leurs « Monumenta historica ». L'on ne peut que les féliciter de cette initiative. Jadis Wadding († 1657), qui a travaillé quelque temps à Louvain, avait suscité le grand effort de l'Ordre franciscain sur le terrain de son histoire, peu après que Boverius († 1638) s'était fait l'annaliste, plus bruyant que pacifique, des Capucins. Cette fois, les « Monumenta » entreprennent de publier en édition critique les documents anciens, inédits ou rares. Le premier volume, dû au P. Melchior de Pobladura, nous donne la triple relation d'un des premiers collaborateurs de Ludovic de Fossombrone, le P. Marius Fabianus a Mercato Saraceno, mort en 1580. Appuyé sur ses seuls souvenirs et des traditions orales, son premier récit date de 1565 ; le second, qui y ajoute les témoignages contemporains et des sources écrites, se place en 1578, plutôt qu'en 1571 comme le voulait le P. Edouard d'Alençon ; beaucoup plus développée et reprenant les vicissitudes de l'Ordre franciscain sous Louis de Bavière au XIV^e^ siècle, une troisième rédaction en quatre livres date de l'année 1580, l'année même de la mort de l'auteur, cinquante-quatre ans après les débuts des Capucins. Le volume s'ouvre par une bonne préface historico-

critique (p. I-LXXIX), parfois un peu copieuse dans son expression, incidemment pas assez claire — ainsi p. XLII, l'« epistolam hanc dedisse » et p. LXXVI, le « non » pour « nos » demeurent une énigme aux yeux du lecteur — mais consciencieuse, érudite et objective. Les trois relations n'ont pu être imprimées en colonnes synoptiques, mais on nous promet un index analytico-synthétique qui doit en montrer l'accord ou la divergence. A la page LX, ce que dit l'éditeur de l'indépendance des deux familles de copies n'est pas suffisant pour faire conviction. Les sources utilisées ou les affirmations parallèles d'autres écrivains sont indiquées dans les notes, après l'apparat critique. Mais il aurait fallu distinguer nettement les deux genres d'annotations, car le lecteur ne peut toujours deviner si tel auteur est antérieur ou postérieur à l'œuvre de Marius. Parmi les ouvrages utilisés pour ces confirmations d'auteurs contemporains ou postérieurs, quelques-uns vieillis pouvaient être avantageusement remplacés par d'autres mentions, par exemple Cantu, Raemond, Rohrbacher ; Ciaconius devait se placer après Gams et Eubel, etc. Mais l'édition est précieuse pour l'histoire franciscaine en particulier, et pour l'histoire religieuse de l'Italie en général au milieu du XVI^e^ siècle, à l'époque des grands travaux de réforme, des défections d'Occhino et de Vermigli entre autres, des origines des nouveaux Ordres ; elle rendra d'excellents services qui font souhaiter la suite de cette savante publication.

J. de Ghellinck, S. I.

L. PASTOR. — *Histoire des Papes depuis la fin du moyen âge. Tome 20.* Traduction de l'allemand par A. Poizat et W. Berteval. Paris, Plon, 1938, 23 × 15 cm., 574 p.

Le 20^e^ volume de la traduction française achève le pontificat de Grégoire XIII, en reprenant l'exposé au milieu du chapitre IX, où se poursuit l'histoire de la restauration catholique en Allemagne. Le chapitre X nous fait assister à la victoire de la réforme catholique en Pologne et aux tentatives avortées de ramener la Suède et la Russie à l'union avec Rome. Un chapitre est encore consacré à l'activité missionnaire sous Grégoire XIII ; enfin, un dernier chapitre expose l'action du pape dans le domaine des finances de l'Etat Romain, sa lutte aux résultats précaires contre le banditisme, ses efforts pour l'embellissement de Rome, pour se terminer par une appréciation générale de son pontificat. Force nous est de relever cette fois encore de nombreuses négligences dans cette traduction, qui souvent manque non seulement d'élégance, mais aussi d'exactitude. Ainsi la Carniole est prise pour la Carinthie et inversément ; l'expression « für die Musik sorgen », un impôt dont on se plaignait, au lieu de se traduire : faire les frais de la musique, se lit : penser à la musique. En fait d'impôt, ce n'eût guère été onéreux. P. 125, au lieu de « pour le baptême on avait permis l'emploi du latin », il faut lire: « on rendit libre l'emploi du latin » ; p. 133 : L'abbé... les précéda sans se troubler : lisez « poursuivit son action » ; 185 et 203, contre-sens ; 198, au lieu de « de qui il fallait se méfier pour nommer son successeur », lire « ce qu'on devait attendre de son successeur » ; 206, au lieu de « leur requête en approuvant » : « leur requête pour l'approbation », ce qui modifie complètement le sens. P. 210, au début : l'omission de quelques mots rend le texte inintelligible : lire « ...collège des Jésuites, accepta les offres de Clerck, que l'électeur déchargea de son service en Bavière » ; p. 368, 2^e^ ligne, lire « le patriarche » au lieu du « Cardinal » ; p. 395, pourquoi écrire la dogana et non

la douane de Rome ? p. 436, « (Montaigne) passe du Carnaval aux courtisans qui cherchent vainement de chasser les papes de la Ville mondiale » doit être lu : « aux courtisanes que les papes ont vainement cherché d'expulser de la ville mondiale ». Ne pourrait-on pas revoir soigneusement la traduction avant de la livrer à l'impression ? L'œuvre de Pastor mérite plus d'égards.

A. De Bil, S. I.

G. JOPPIN. — *Fénélon et la mystique du pur amour.* Paris, Beauchesne, 1938, 23 × 14 cm., 304 p.

G. JOPPIN. — *Une querelle autour de l'amour pur. Jean-Pierre Camus, Evêque de Belley.* Ibid., 132 p.

La querelle Fénelon-Bossuet restera un des épisodes les plus passionnants et les plus complexes de l'histoire religieuse du XVII^e^ siècle et l'étude minutieuse du P. Joppin montre à l'évidence que bien des aspects de ce conflit fameux attendaient encore une solution satisfaisante. En effet, trop d'auteurs ont systématiquement réduit ce duel théologique aux mesquines proportions d'un conflit de personnes ; ils ont prétendu trouver, dans l'opposition des caractères, l'explication adéquate des oppositions de principe. Rien n'est plus erroné. Les divergences sont avant tout d'ordre doctrinal, accentuées à n'en pas douter mais accessoirement par des incompréhensions, malentendus ou animosités secrètes ; c'est au point de vue théorique qu'il faut délibérément se placer pour comprendre et juger le débat et c'est ce que fait l'auteur de cette étude.

Il commence par noter, chez les auteurs du début du XVII^e^ siècle, un mouvement très accusé vers ce qui, par déviation, deviendra plus tard la doctrine de l'amour pur. Les notions d'abandon, d'anéantissement, de mort à soi, de néant de la créature reviennent sans cesse sous la plume de ceux qu'on a pu considérer plus tard, à la lueur des grandes controverses, comme des précurseurs du Quiétisme. Si leur pensée semble orthodoxe, l'expression est souvent défectueuse et paraît compromettre la collaboration et la responsabilité humaines dans l'œuvre du salut. Après cette enquête fort instructive, le P. Joppin expose la doctrine spirituelle de M. Guyon, son activité apostolique, les faveurs et les suspicions qui entourent sa personne et son œuvre, sa rencontre avec Fénelon. Après une analyse détaillée des « Maximes des Saints » et de l'apologie que Fénelon y tente de l'amour pur, une dernière partie expose les péripéties de la condamnation et précise fort utilement sa portée.

Les recherches abondantes auxquelles il s'est livré ont amené le P. Joppin à déterminer le rôle joué par Camus dans la Querelle du Quiétisme. Rôle important certes mais qu'il ne faut nullement exagérer comme H. Brémond avait tendance à le faire. Les personnages en cause, les questions controversées, le débat Camus-Sirmond, qui porte sur l'obligation de la charité plus que sur sa nature, rien n'autorise à faire un grand drame de cette simple escarmouche. Parler d'un triomphe de l'amour pur sous Camus est un anachronisme puisqu'il faudra encore attendre un demi-siècle avant que la question soit posée dans toute son ampleur.

Les deux thèses du P. Joppin sont appelées à jeter une vive lumière sur cette célèbre controverse. En l'étudiant au point de vue doctrinal, elles lui donnent son véritable sens et son principal intérêt. Les sujets traités ne sont-ils pas essentiels et l'accord entre l'amour de Dieu et

l'amour de soi ne constitue-t-il pas le point crucial de toute vie chrétienne ?

J. Sonet, S. I.

G. SIMENON. — *Visitationes archidiaconales archidiaconatus Hasbaniae in dioecesi Leodiensi ab anno 1613 ad annum 1763. Tomus I. Aelst-Loscastrum.* Liége, Dessain, 1939, 24 × 19 cm., XXIV-472 p.

L'archidiaconé de Hesbaye (diocèse de Liége), dont Mgr Simenon publie les visites, de 1613 à 1763, s'étendait au nord de la province actuelle de Liége et au sud de celle du Limbourg. Il comprenait 260 paroisses réparties entre quatre, puis, à partir de 1686, entre cinq doyennés.

L'éditeur procède par ordre alphabétique des paroisses et ce premier volume va de la lettre A à la lettre L. Les relations des visites de l'archidiaconé de Hesbaye remplissent trente-trois registres conservés aux archives de l'évêché. Mgr Simenon n'a pas voulu les publier intégralement parce que beaucoup de ces rapports reprennent les mêmes détails. Mais il distingue pour les diverses églises quatorze objets, par exemple : dîmes, fabrique, bénéfices, mobilier de l'église, office divin, école, etc., etc. Sous chacun de ces titres, il range les renseignements fournis par chacune des visites, désignée par une lettre majuscule. Dans l'introduction est indiqué le sommaire de chacun des trente-trois registres avec le nom des visiteurs.

Une telle publication abonde naturellement en détails sur les bénéfices, l'état des églises, la résidence ou non-résidence des pasteurs, l'histoire du mobilier des églises, la liturgie, l'instruction publique, les mœurs du clergé, etc. On nous y apprend, par exemple, que tel curé, au lieu de prêcher, récite le Pater, l'Ave, le Credo et les dix commandements ; que, dans une église, les statues sont dans un état lamentable : l'image de la Vierge n'a pas de nez, de bras droit, et l'enfant Jésus n'a pas de tête... La statue de sainte Aldegonde, titulaire de l'église, manque de bras et de nez... celle de saint Sébastien n'a pas de bras, etc., etc. Souvent, on mentionne l'absence d'école ; s'il y en a, les classes ne se donnent pas toujours régulièrement. Le mouvement de la population rurale peut également être étudié à l'aide de ces visites.

Un certain nombre de fautes d'impression ont échappé au correcteur. Elles n'empêchent pas le volume d'être fort soigné. Il faut remercier Mgr Simenon du travail immense et utile qu'il s'est imposé.

E. de Moreau, S. I.

G. RIGAULT. — *Histoire générale de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes.* 2 volumes. Paris, Plon, 1937-38, 23 × 15 cm., X-628 et VI-656 p. Prix : 60 et 70 frs.

Les travaux antérieurs de M. Rigault le désignaient pour entreprendre cette œuvre plus vaste d'une histoire générale de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, répondant à toutes les exigences de la science historique. Historien officiel de l'Institut, en ce sens que cette tâche lui fut confiée, que toutes les archives lui furent ouvertes, toutes les collaborations assurées, il n'en a pas moins conçu et exécuté une œuvre originale sans que rien ne vînt entraver sa personnalité littéraire ni sa liberté d'historien. Ces deux volumes mènent l'histoire jusqu'au seuil de la grande révolution. Dans la préface du premier volume l'auteur établit nettement sa conception du sujet. Il donnera « non pas une simple compilation, non des monographies et des biographies successives, mais une histoire proprement dite, comportant des perspectives un peu larges, des vues d'ensemble, et situant l'œuvre de saint Jean

Baptiste de la Salle et des Frères dans le plan des cités terrestres de la Cité de Dieu ». Sans doute, ses voies se trouvaient balisées par les biographies contemporaines, par celle plus récente de M. Guibert, par les « Annales de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes » du Fr. Lucard, et un certain nombre de monographies. Cependant M. Rigault, par une étude personnelle de leurs sources et de nouveaux documents, a su préciser leurs exposés, les corriger et les compléter.

Dès les premiers chapitres, on constate la largeur de conception de l'œuvre. En guise de préliminaire, l'auteur esquisse rapidement l'histoire de l'enseignement populaire dans la France chrétienne jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle, où la situation troublée du pays ramène le chaos. Puis, en quelques chapitres de belle synthèse, il retrace l'histoire intéressante des initiatives des précurseurs : Charles Démia, le P. Barré et Nicolas Roland. La section centrale du volume, tel le panneau central d'un triptyque, expose la naissance de l'œuvre jusqu'en 1719, à la mort du fondateur. C'est l'histoire admirable de l'éclosion de la vocation de saint Jean Baptiste de la Salle comme éducateur, sous la conduite manifeste de la Providence, l'établissement de son œuvre au milieu des contradictions, grâce à sa prudence surnaturelle, à sa sainte persévérance jointe à l'humilité la plus profonde. Dans cet exposé l'auteur a mis en relief le fondateur en fonction de son œuvre et a su préciser maint détail chronologique. Le troisième panneau : « les textes ; écrits spirituels et pédagogiques de saint Jean Baptiste », nous fait pénétrer l'esprit qui anime l'œuvre et les principes et directives qui en constituent l'originalité pédagogique, réalisant ainsi le titre : l'œuvre pédagogique et religieuse de saint Jean Baptiste de la Salle.

Le second volume « Les disciples de saint Jean-Baptiste de la Salle dans la société du XVIII^e^ siècle » nous décrit les développements ultérieurs de l'œuvre, la conquête de son existence légale par la bulle d'approbation et les patentes royales ; la croissance et la diffusion dans les trois districts du Midi, de la région parisienne et Ouest, et de l'Est. Suit une période de luttes pour sauvegarder le caractère universel de l'Institut contre certaines emprises diocésaines ; la défense de l'enseignement chrétien et des conceptions Lasalliennes contre les attaques jansénistes et les entreprises des légistes et les doctrines philosophiques du siècle des lumières. Enfin « L'être en pleine force » nous décrit la personnalité et les réalisations de ce grand supérieur religieux et éminent pédagogue que fut le Frère Agathon. M. Rigault a établi nettement qu'il faut dater de 1687, et non de 1684, l'érection de la première école normale pour maîtres d'école de campagne, ce qui donne encore une avance d'un bon demi-siècle sur des tentatives analogues en Allemagne et d'un siècle entier sur l'érection de l'école créée à Bruxelles par Desroches à l'imitation des réalisations dans les Etats héréditaires d'Autriche. L'« Histoire des ordres monastiques religieux etc. », Paris, 1714-19, citée t. II, p. 50, a pour auteurs les PP. Pierre Helyot et Maximilien Bullot et n'est pas si rare que le ferait croire la mention du British Museum.

M. Rigault nous a donné dans ces deux volumes une grande œuvre historique et une très belle synthèse de la naissance et des travaux de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes. Nous souhaitons que le volume suivant ne se fasse pas trop attendre.

A. De Bil, S. I.

S. LOESCH. — *Die Anfänge der Tübinger Theologischen Quartalschrift (1819-1831). Gedenkgabe zum 100. Todestag Joh. Ad. Möh-*

lers. Rottenbourg a. N., Bader, 1938, 24 × 16 cm., VIII-132 p. Prix : 7,50 Mk.

Les origines du renouveau catholique en Allemagne à l'époque romantique ont fait l'objet de divers travaux récents, qui apportent de très utiles compléments au livre de J. Vermeil paru en 1913 ; la Revue a analysé récemment (1939, p. 365) celui de H. Fels sur Martin Deutinger. La publication de la correspondance de J. Möhler par Et. Lösch à partir de 1923 fournissait un précieux dossier. Cette fois, le même distingué professeur de Tubingue, bien connu par son étude (1930) sur la fameuse lettre de Claude aux Juifs d'Alexandrie, apporte des lumières nouvelles sur les premières années (1819-1831) de la vénérable « Theologische Quartalschrift » de Tubingue. La plus ancienne des revues catholiques de théologie encore existantes, la « Quartalschrift » a un passé illustre, parfois mouvementé, dans ses luttes pour le bon combat entre des tendances diverses, et où figurent la plupart des initiateurs de la théologie catholique allemande. Mais, durant ses treize premières années, par suite d'un usage qui s'est perpétué plus longtemps ailleurs, ses articles et ses recensions n'étaient pas signés : collaboration collective, apparemment impersonnelle ou corporative, émanée du groupe d'Allemagne du Sud surtout, von Drey, Feilmoser, Gratz, Herbst, Hirscher, J. Möhler, Staudenmaier, etc. L'auteur a eu la chance de mettre la main sur quelques pièces de comptabilité qui portent mention des « honoraires » payés à chaque auteur, ainsi que sur quelques documents sur la première organisation de la revue, son fonctionnement, les plaintes et critiques de Drey, le projet de réforme de 1826-1827, son attitude vis-à-vis de l'« Aufklärung », les « desiderata » des souscripteurs, le rôle de Paul Usteri, l'ami de Wessenberg, la réforme du 18 décembre 1831 (p. 126), la gestion de la maison d'édition Laupp, toujours restée la même depuis l'origine. Après les 120 ans d'existence du doyen des périodiques de théologie catholique, ce coup d'œil rétrospectif est plein d'enseignements. Pourquoi l'auteur ne donne-t-il pas de tables ? La liste chronologique des articles (p. 51-118) aurait pu avantageusement se doubler d'un répertoire par noms d'auteurs.

J. de Ghellinck, S. I.

I. JUAMBELZ, S. I. — *Index bibliographicus Societatis Iesu. I.* Rome, Curie générale S. I., 1938, 24 × 17 cm., VIII-198 p.

Après quelque vingt ans d'interruption, l'« Index bibliographicus », dont la revue présente le premier numéro, fait suite à l'ancien « Moniteur bibliographique », qui a paru de 1888 à 1914 par les soins de l'administration des « Etudes » de Paris. Ces deux cents pages de relevés bibliographiques, dont tous, en dehors d'une infime proportion, pas un par page, ont été faits « de visu » sur les pièces elles-mêmes, font bien augurer de l'avenir de la publication et des services que son caractère sérieux est sûrement appelé à rendre. Sans distinction entre les travaux strictement scientifiques et les écrits de vulgarisation ou d'action, elle comprend tous les travaux, livres quelconques et toute collaboration de quelque valeur aux revues, publiés par les membres de la Compagnie de Jésus en 1937. Les recensions n'y figurent pas, ce qui est peut-être regrettable, mais le problème de la place sans doute s'y oppose. Un prochain fascicule sera consacré aux revues périodiques. La matière est répartie en quelques grandes divisions, sous-divisées chacunes en sections : les sciences sacrées (p. 3), les sciences philoso-

phiques (p. 64), l'histoire ecclésiastique (p. 98), la Compagnie de Jésus (p. 123), l'histoire profane, la biographie et la géographie (p. 141), les arts (p. 160), les sciences exactes et naturelles (p. 162), les langues et littératures (p. 171-197). Comme on peut le voir, les trois premières sections sont les plus fournies. On se demande pourquoi la biographie des Papes ne vient pas dans l'histoire ecclésiastique, de même que pas mal des biographies qui suivent. Et dans les monographies et biographies, n'y a-t-il pas quelques articles, souvent importants, des grands dictionnaires spéciaux (Droit canonique, Histoire et Géographie ecclésiastiques) qui ont échappé à l'auteur ? Le nom du P. De Bil, entre autres, devrait figurer avec une production tout autrement abondante. Mais, pour l'ensemble, on ne peut que louer et féliciter l'auteur, dont la compétence égale l'abnégation : de pareilles bibliographies sont universellement appréciées par tous les travailleurs. L'auteur trouverait-il le moyen d'indiquer aussi les comptes rendus des livres alignés ici ?

J. de Ghellinck, S. I.

DROIT CANONIQUE.

F.-X. WERNZ, S. I. et P. VIDAL, S. I. — *Ius Canonicum ad codicis normam exactum. Tomus I : Normae Generales.* Rome, Université Grégorienne, 1938, 24 × 16 cm., 448 p.

Quelques mois avant sa mort, survenue le 24 octobre 1938, au cours d'une consulte du Saint-Office, le R. P. Vidal a pu achever le travail, commencé en 1923, de réédition et d'adaptation au nouveau Code du grand ouvrage en 6 tomes, « Ius Decretalium », du R. P. F.-X. Wernz. Dans la préface de ce dernier volume, consacré principalement au commentaire du livre I du Code, le R. P. Vidal laissait prévoir encore une publication ultérieure, traitant de l'histoire des sources canoniques et de la science du droit ecclésiastique. Les sept tomes (huit volumes) du « Ius Canonicum » du P. Vidal ont été accueillis par les canonistes comme l'œuvre d'un des tout premiers maîtres de cette science, à qui trente-deux années d'enseignement à l'Université Grégorienne et la participation continuelle aux travaux de la plupart des Congrégations Romaines avaient acquis une compétence indiscutée.

Œuvre difficile à réaliser, puisque, pour une bonne part, elle suivait le texte du P. Wernz, qu'elle reproduisait intégralement, avec ses notes, tout en y insérant le commentaire complet du Code. Certaines parties ont été traitées avec prédilection par le P. Vidal, tant dans son œuvre écrite que dans son enseignement, telles le sacrement de l'ordre, le droit pénal. Dans le tome I, dont nous avons spécialement à nous occuper ici, il s'arrête plus longuement que le P. Wernz à la question des droits acquis (n. 89-94) de la rétroactivité des lois, de l'objet des lois ecclésiastiques (n. 127-138). Le P. Vidal connaissait certainement les auteurs postérieurs au Code ; on s'en rend compte par les citations qu'il en fait en passant. Mais on ne trouve pas chez lui le même souci d'allégation des auteurs que dans le « Ius Decretalium » du P. Wernz. Par ailleurs, son exposé personnel, sans avoir l'austère sobriété de celui du P. Wernz, dénote la même maîtrise des questions traitées. Dans le présent volume, on trouvera des notions assez étendues, généralement reprises au « Ius Decretalium », sur le droit public et la question des

concordats. Une table des canons cités, que l'on ne trouvait pas dans les volumes précédents, facilitera la consultation.

En jetant un coup d'œil sur les quelque 5.000 pages publiées en 15 ans (certaines déjà rééditées) par ce vétéran des études canoniques, on ne peut manquer d'être impressionné par la solidité d'une science très vaste et très rationnelle du droit, ainsi que par la beauté de toute une vie de labeur intense au service de l'Eglise.

E. Bergh, S. I.

W. ONCLIN. — *De territoriali vel personali legis indole. Historia doctrinae et disciplina Codicis iuris canonici.* Coll. Universitas Catholica Lovaniensis dissertationes ad gradum magistri, Series II, tomus 31. Gembloux, Duculot, 1938, 25 × 17 cm., XXIV-390 p.

Cette importante thèse a été présentée et soutenue pour l'obtention du titre de maître en droit canonique de l'Université de Louvain. Elle comporte deux parties : la première, qui se divise elle-même en trois sections, retrace l'histoire de la doctrine, civile et canonique, du caractère personnel ou territorial des lois, au moyen âge, à l'époque moderne, dans la période contemporaine. La seconde partie est un commentaire des règles énoncées en cette matière aux cc. 8, § 2 et 14 du Code de droit canonique.

Le droit romain et le droit des barbares admettaient le caractère personnel des lois. C'est vers le XII^e^ siècle que commence à se faire sentir le conflit entre lois générales et statuts propres aux cités ou aux diocèses. Quel doit être le droit qui régit les pérégrins ? A cette première époque, les auteurs, tant juristes civils que canonistes, s'emploient surtout à justifier les solutions pratiques adoptées par les législations particulières, les juges, la coutume. Il n'est pas question explicitement du caractère personnel ou territorial des lois avant le c. « Ut animarum » (c. 2, « de constitutionibus », I, 2, in VI^o^). Cette première section, s'étendant du XIII^e^ au XV^e^ siècle, représente déjà, à elle seule, une somme très considérable de recherches, très heureusement mises en valeur par un exposé bien ordonné en même temps que précis.

A l'époque moderne (XVI^e^-XVIII^e^ siècles), l'on admet, en règle générale, le caractère territorial des lois. La position des civilistes est représentée ici par les écoles de France et des Pays-Bas. La plupart des canonistes sont du même avis, sauf J. de Salas, F. de Castro Paolo et Herincx. Les questions connexes de la sortie du territoire propre « in fraudem legis », de l'application du décret « Tametsi », nettement exposées, font toucher du doigt l'intérêt pratique du sujet traité.

Au XIX^e^ siècle, la science du droit international privé devait nécessairement aborder l'examen du problème qui nous occupe : elle en donne des solutions assez diverses entre elles. Une place spéciale, parmi les canonistes, est à faire à l'ouvrage de Mgr Eug. Pacelli (1912). La thèse principale de celui-ci est que la loi ne peut, dans son essence, être dite territoriale.

Nous voici arrivés à la législation actuelle, qui a déjà fait l'objet de commentaires nombreux et savants. L'auteur a connaissance de tout ce qui a paru depuis vingt ans sur ce sujet. Il prend nettement position dans les questions controversées. Relevons en passant les pages consacrées aux lois qui assurent l'ordre public (leges quae ordini publico consulunt). Après avoir fixé la notion, comme synonyme de lois nécessaires au bien public et dont la violation peut nuire à celui-ci (p. 336), l'auteur examine les principales applications.

Cette analyse trop brève ne permet pas d'entrevoir la masse très considérable de renseignements d'histoire des doctrines juridiques rassemblés dans cette dissertation. Elle montre cependant que M. l'abbé Onclin a été fidèle à la méthode historico-juridique que M. le chanoine Van Hove propose dans ses cours de l'Université de Louvain et a réalisée si parfaitement dans les volumes déjà parus du « Commentarium Lovaniense ». Cette dissertation dénote également chez l'auteur une connaissance très sérieuse des principes du droit international privé. Elle constituera désormais un travail de première valeur pour l'histoire des doctrines qu'elle s'est appliquée à élucider et sera accueillie avec un vif intérêt, non seulement par les canonistes, mais par tous les juristes.

E. Bergh, S. I.

A. HAGEN. — *Die kirchliche Mitgliedschaft.* Rottenburg a. N., Bader, 1938, XVI-130 p. Prix : 3,50 Mk.

Cette monographie présente un réel intérêt théorique et pratique. A l'expérience du ministère pastoral, l'auteur joint une science canonique riche et précise. Dans les pays où existent diverses confessions religieuses, où l'Etat demande à ses sujets une déclaration en cette matière et où de nos jours les défections se sont multipliées, des problèmes nombreux, graves et difficiles se posent fréquemment dans le ministère des âmes. L'auteur ne nous paraît avoir oublié aucun de ces problèmes et en avoir donné, brièvement au moins, une solution fondée en saine doctrine canonique : telle, par exemple, la question de l'administration des derniers sacrements aux hérétiques et schismatiques, dans laquelle il est plus sévère que certains moralistes contemporains (p. 23) ; telle aussi la question du baptême des enfants des acatholiques (p. 36). Après avoir précisé dans la première partie la notion d'appartenance à l'Eglise (c. 87), il examine dans la seconde la déclaration civile de non-appartenance ultérieure (Kirchenaustritt). Il y voit une forme de l'apostasie de la foi dont il est question au c. 1325, § 2 et qui entraîne les sanctions du c. 2314. Certes, au for externe, il semble bien qu'on doive considérer la chose comme telle ; mais il ne paraît pas impossible, dans les circonstances actuelles, que certains catholiques, sous de graves menaces, fassent cette déclaration civile, tout en restant au fond du cœur, et peut-être même dans la pratique, fidèles à l'Eglise. La définition du délit d'apostasie (totaliter a fide recedere, c. 1325, § 2) se vérifie-t-elle alors ? Dans la pratique, ces cas doivent être très embarrassants. Aussi lira-t-on avec un vif intérêt, dans le chapitre consacré à la réconciliation des « lapsi », le commentaire d'un indult de la S. Pénitencerie. Accordé pour la première fois en 1921 aux évêques d'Allemagne, renouvelé depuis lors tous les trois ans — étendu maintenant à l'Autriche d'après ce que la presse annonçait récemment — cet indult permet aux évêques de donner aux confesseurs le pouvoir d'absoudre, tant pour le for interne que pour le for externe, avec une abjuration purement privée et sans témoin, des peines encourues pour l'apostasie. Si la rétractation qui, pour réparer le scandale, devrait se faire devant l'autorité civile, comporte de trop lourds dommages, elle peut être ajournée. Bref, ouvrage traitant avec clarté de questions très actuelles.

E. Bergh, S. I.

E. ROESSER. — *Die gesetzliche Delegation (delegatio a iure).* Coll. Görres Gesellschaft. Veröffentlichungen der Sektion für Rechts-

und Staats-Wissenschaft. Heft 76. Paderborn, Schöningh, 1937, 24 × 17 cm., 208 p. Prix : 10,80 Mk.

A cette dissertation on se plaira à reconnaître divers mérites sérieux : le sujet est d'un intérêt théorique considérable, car il est de nature à mettre en lumière des notions juridiques importantes. C'est d'ailleurs ce qui a été bien réalisé en l'occurrence. La matière se prête à des recherches historiques sur diverses institutions intéressantes, entre autres sur l'administration du sacrement de pénitence ; à ce point de vue encore l'auteur n'a pas failli à sa tâche. Enfin, un travail de ce genre peut fixer nettement les différences entre l'ancien droit et la législation du Code. C'est ce qui se dégage clairement de cette étude. Résumons brièvement la position de l'auteur. La délégation « a iure » n'a plus dans le droit du Code la même importance qu'elle avait jadis, parce que, au « pouvoir ordinaire » nettement défini, on est communément d'accord pour rapporter toutes les facultés que le droit attache à un office : en cela l'auteur s'écarte à bon droit de Füster et Oietti. Bien que le Code ne parle pas explicitement de la juridiction déléguée « a iure » au c. 197, § 1, il en fournit des exemples manifestes tels les c. 1603, § 2, cc. 882 et 2252 (pouvoirs des prêtres à l'égard des fidèles en danger de mort). D'autres cas pourront être discutés, par exemple celui du missionnaire prenant le gouvernement d'un vicariat apostolique à défaut du provicaire (c. 309, § 4). Après avoir parcouru le Code, l'auteur fournit d'autres exemples de « delegatio a iure » empruntés à des documents pontificaux ultérieurs ou au droit particulier.

E. Bergh, S. I.

J. C. FORD, S. I. — *The Validity of Virginal Marriage.* A doctoral dissertation, presented in the theological Faculty of the Pontifical Gregorian University. Worcester, Mass., Harrigan Press, 1938, 25 × 18 cm., X-140 p. Prix : 1,50 doll.

Peut-on considérer comme valide un mariage contracté sous la condition stricte, c'est-à-dire obligeant en justice, de garder la chasteté parfaite ? A la question ainsi nettement déterminée, l'auteur répond par l'affirmative. Sa démonstration est basée avant tout sur l'analyse pénétrante qu'il a faite des éléments essentiels du mariage. Le consentement matrimonial n'implique que l'échange mutuel du droit radical (radical right) sur les personnes ; il n'est pas incompatible avec la négation du droit prochain et immédiat (proximate right). L'auteur reconnaît évidemment que l'exclusion de tout droit à l'acte conjugal rendrait le mariage nul. Toute la littérature du sujet a été sérieusement étudiée ; les notions sont analysées avec beaucoup de subtilité, les objections exposées avec loyauté et réfutées, nous paraît-il, avec succès.

E. Bergh, S. I.

A. GROH. — *De Iuribus vigentibus patronorum privatorum in Hungaria relate ad curata beneficia.* Rome, Pont. Inst. utriusque Iuris, 1938, 25 × 17 cm., 96 p. Prix : 3,80 Mk.

Intéressante étude sur une institution juridique encore réalisée, dans un millier de cas, en Hongrie : celle du patronage ecclésiastique. Il s'agit ici de patrons privés qui tiennent leurs droits, semble-t-il, du patron suprême constitué par l'Eglise sur les instituts ecclésiastiques en Hongrie : le roi apostolique. Cette étude examine la triple question

du droit de présentation aux bénéfices, sous son aspect actif et passif, des droits utiles, des droits honorifiques des patrons. Rédigé avec clarté et sobriété, ce travail présente un véritable intérêt historique et juridique.

E. Bergh, S. I.

M. CONTE A CORONATA, O. M. C. — *Manuale practicum iuris disciplinaris et criminalis regularium.* Turin, Marietti, 1938, 22 × 15 cm., 276 p. Prix : 18 lires.

Cet ouvrage est destiné à guider les Supérieurs réguliers dans l'exercice de leur pouvoir coercitif. Ce n'est pas toujours chose aisée que d'appliquer avec justice et précision les sanctions prévues par les constitutions religieuses ou le droit commun dans les cas de transgressions de la règle ou de délits. Une première partie de cet excellent ouvrage traite des diverses procédures, depuis l'application des « Remedia poenalia » (c. 2306 et suivants) jusqu'au renvoi du profès des vœux solennels. L'auteur propose, pour la destitution d'un supérieur local, une procédure s'inspirant, par analogie, de la destitution administrative d'un curé (can. 2147 et suivants). Il nous semble difficile d'admettre comme définition de « la fuite », dont il est question au can. 646, § 1, n° 2, celle que propose l'auteur à la p. 107 (cfr d'ailleurs Palombo, « De dimissione religiosorum », p. 236). De même, il ne convient pas, semble-t-il, de parler de renvoi (dimissio), lorsqu'il ne s'agit que de l'exclusion de la profession perpétuelle (lib. I, tit. IV, c. 5, p. 141).

La seconde partie, notablement plus brève, est un catalogue de tous les délits de droit commun que les Ordinaires des réguliers peuvent être amenés à punir ; vient ensuite le relevé des transgressions et délits propres à l'Ordre des Mineurs Capucins. On saura gré au R. P. Mattheus a Coronata d'avoir publié cette dernière liste qui permet de se faire une idée du droit pénal actuel d'un grand Ordre.

Enfin, les quatre-vingts formules d'actes judiciaires, consignées dans la troisième partie, rendront de grands services aux Supérieurs réguliers soucieux d'observer exactement la législation canonique en ces graves affaires.

E. Bergh, S. I.

R. NAZ. — *La procédure des actions en nullité de mariage d'après l'« Instructio » de la S. Congr. des Sacrements du 15 août 1936.* Paris, Letouzey, 1938, 23 × 15 cm., 254 p.

L'instruction de la Congr. des Sacrements du 15 août 1936 sur la procédure à suivre par les tribunaux diocésains dans les causes en nullité de mariage a provoqué déjà la publication de divers travaux (N.R.Th., 1938, p. 232 ; 1939, p. 494). L'ouvrage de M. le chanoine Naz est plus qu'un simple commentaire du texte de cette instruction. C'est un petit traité de procédure, complet, précis, qui ne manque pas de donner des renseignements d'ordre historique, d'alléguer des autorités, de faire appel, quand il y a lieu, à des notions de droit civil français. A l'occasion des expertises médicales, l'auteur traite avec assez d'ampleur la question de la nullité provenant de la folie. Comme le fait remarquer l'auteur lui-même, les statistiques de la p. 138 ne peuvent donner une idée exacte du nombre de procès matrimoniaux, parce que l'activité de la Rote est de très loin, hélas, dépassée par celle des tribunaux diocésains. En appendice, outre le texte de l'instruction, tous les actes d'un procès-type et un formulaire.

E. Bergh, S. I.

C. A. MASCHI. — *La concezione naturalistica del diritto e degli istituti giuridici romani.* Coll. Publicazioni della Università cattolica del Sacro Cuore. Scienze giuridiche, vol. 53. Milan, « Vita e Pensiero », 1937, 26 × 17 cm., XX-396 p. Prix : 30 lires.

O. GIACCHI. — *La giurisdizione ecclesiastica nel diritto italiano.* Ibid., même collection, vol. 57. XX-380 p. Prix : 25 lires.

La collection des études juridiques publiées par l'Université catholique de Milan s'accroît sans cesse de nouveaux travaux importants. Ces ouvrages, comme beaucoup d'autres publications récentes, témoignent de la vitalité de l'étude des sciences juridiques en Italie.

M. Maschi s'est proposé de rechercher dans les textes juridiques les manifestations multiples du fondement naturel et rationnel du droit romain. Le mot « natura » est employé tout d'abord pour désigner la réalité physique, concrète des êtres animés et inanimés ; ensuite comme synonyme de structure d'une institution juridique (natura legati, societatis, actionis). A titre d'exemple, un chapitre très fouillé et nuancé est consacré à l'étude du sens exact des expressions : possessio, obligatio, cognatio « naturalis ». Une seconde partie du travail débute par l'examen de la notion de ius naturale dans les textes classiques, suivie de quelques applications intéressantes, l'aequum et bonum, la naturalis aequitas. Comparant ensuite l'expression « naturalis ratio » avec « ius gentium », l'auteur montre qu'entre la première et la seconde se vérifie la relation qui existe entre le fondement rationnel et les conséquences qu'on en déduit. Enfin, un dernier chapitre est consacré à mettre en évidence le fondement naturel de certaines institutions et formules juridiques : « superficies solo cedit », restitution des dépôts, etc. L'ouvrage dénote une vaste connaissance du droit romain et un esprit critique de bon aloi.

Très différente par son sujet, l'étude de O. Giacchi nous introduit dans les controverses juridiques les plus contemporaines. Les accords du Latran ont fait surgir de nombreux et délicats problèmes sur la compétence des tribunaux ecclésiastiques et civils en Italie, l'efficacité réciproque de leurs sentences. La question s'est posée surtout en matière matrimoniale : c'est ce sujet qui retient le plus longuement l'attention de l'auteur. Il l'examine avec beaucoup d'ampleur et de subtilité, tant au point de vue essentiel que dans les questions annexes du code pénal, du mariage des étrangers, des mariages préconcordataires.

Enfin, à propos d'autres questions de moindre importance, l'auteur étudie « le libre et public exercice de la juridiction ecclésiastique, dans les matières qui relèvent de sa compétence », selon l'article premier du concordat de 1929. Cette étude, qui tient compte du mouvement doctrinal et jurisprudentiel des dix premières années de concordat, est certes de nature à retenir l'attention des juristes italiens.

E. Bergh, S. I.

H. GUINAND. — *Le régime légal des biens cultuels en France.* Paris, Recueil Sirey, 1938, 25 × 17 cm., XVI-506 p. Prix : 60 frs.

Cet important ouvrage fait l'histoire d'un point fort épineux dans les relations entre l'Eglise et l'Etat en France, au cours du XIX^e^ siècle et pendant le premier quart du XX^e^. L'auteur précise d'abord la notion de biens cultuels, de personnalité juridique en droit canonique. Il rappelle les points principaux de la législation ecclésiastique en fait de biens d'Eglise. Il examine ensuite, avec beaucoup de méthode et de

clarté, quelle était, sous le régime du Concordat et des Articles organiques, la situation légale des biens directement affectés au culte et des biens des établissements cultuels. Pour mieux faire saisir ce que devaient être les Associations cultuelles prévues par les lois de séparation de 1905, l'auteur expose le fonctionnement des « Associations » tel qu'il est réglé par la loi du 1er juillet 1901. Régime de faveur pour l'Association, mais qui doit «garantir» l'hostilité que l'on porte aux Congrégations. Après avoir fait connaître la loi de 1905 et les correctifs que la pratique a dû immédiatement y apporter, l'auteur étudie la jurisprudence des années 1907-1923. C'est alors que Rome et le gouvernement français s'entendent sur la création des « Associations diocésaines ». Celles-ci n'entrent en aucune manière dans l'organisation du service du culte, comme c'eût été le cas pour les Cultuelles réprouvées par Pie X ; elles se cantonnent dans les questions de propriété et d'administration des biens. Le régime légal des biens cultuels en France reste précaire ; l'auteur, dans un chapitre de conclusion, assez étendu, suggère les réformes qui devraient l'améliorer.

Etude très intéressante pour le fond, riche de renseignements juridiques, bien ordonnée, simple et limpide dans la forme.

E. Bergh, S. I.

LITURGIE.

J. THOME. — *Einführung in den Geist der Messe.* Ratisbonne, Pustet, 1939, 17 × 11 cm., 112 p. Prix : 1,70 Mk.

Cette « Introduction à l'esprit de la Messe », pleine d'aperçus originaux et de réflexions profondes, offre à qui le médite une riche nourriture spirituelle. Ne s'arrêtant guère à la liturgie historique ni aux rubriques, l'auteur développe d'emblée, à la manière de Romano Guardini, le sens spirituel des rites et des prières de la Messe. Partant de l'idée du sacrifice, en qui s'exprime, d'une manière sensible et sociale, la vie religieuse, il en montre la réalisation dans le sacrifice eucharistique. L'âme qui se dispose à recevoir Dieu en se donnant à lui (« Hingabe ») et Dieu qui se donne à l'âme (« Begnadung »), l'un et l'autre « per Christum Dominum nostrum », voilà les deux aspects que l'auteur excelle à mettre en relief dans les prières et les rites de la Messe. Plein d'une piété substantielle — qui parfois même se hausse jusqu'à l'héroïsme des grandes abnégations —, ce livre fera grandir l'amour du Christ et de son Eglise. Il est l'œuvre d'un apôtre qui n'ignore rien des besoins et des soucis de l'heure présente et qui s'efforce d'en donner la solution : celle de la foi.

J. P. Haas, S. I.

VANDEUR, Dom, O. S. B. — *Pour célébrer toujours mieux la Sainte Messe et vivre d'elle.* Notes de retraite sacerdotale. Abbaye de Maredsous, 1938, 16 × 12 cm., 77 p. Prix : 5 frs.

Ces canevas de conférences seront très utiles aux prêtres qui voudront par la méditation quotidienne se pénétrer de leur Messe. Ces considérations se prêtent admirablement, grâce à leur simplicité et à leur doctrine, à la prière et à la méditation. A recommander chaudement.

L.Van der Biest, S. I.

C. CALLEWAERT. — *Liturgicae institutiones. Tractatus secundus. De Breviarii romani liturgia.* 2e édit. Bruges, Beyaert, 1939, 25 × 16 cm., 320 p. Prix : 45 frs.

La Revue (t. LVIII, 1931, p. 849) a rendu compte de la première édition de ce traité. Pour l'ensemble, cette nouvelle édition ne diffère guère de la précédente, ce qui est d'ailleurs tout naturel, puisqu'il serait difficile d'imaginer un meilleur arrangement que celui adopté par l'auteur. Plusieurs détails ont été cependant améliorés et l'auteur a tenu compte des travaux publiés en ces derniers temps sur le Bréviaire. Certains numéros ont été même remaniés à fond. C'est le cas notamment pour ce qui se rapporte à l'histoire de l'Office divin avant Charlemagne et de l'influence mutuelle des offices romain et bénédictin. L'auteur a introduit dans le corps même de son traité, en le développant d'ailleurs très fort, l'appendice de son édition précédente, dans lequel il montre clairement qu'avant S. Benoît l'office romain était déjà constitué dans ses parties essentielles. Le succès prodigieux des volumes déjà parus ne peut qu'augmenter le désir légitime qu'ont tous ceux qui s'intéressent à la liturgie de voir paraître sans délai la suite des « Liturgicae Institutiones ».

Jos. Pauwels, S. I.

I. VAN HOUTRYVE, O. S. B. — *Le Chant de la Cité de Dieu. Elévations — prières.* Louvain, Abbaye du Mont-César, 1938, 18 × 11 cm., 362 p. Prix : 15 frs.

Ce livre n'est pas une étude scientifique de la prière liturgique. Le but de l'auteur est de nous faire pénétrer par l'âme et le cœur à l'intime même de la prière de l'Eglise et de nous amener à identifier notre pensée avec celle de l'Eglise, telle qu'elle apparaît dans la splendeur toujours la même et toujours nouvelle du chant liturgique.

Le chant de la Cité de Dieu est par excellence celui de l'oblation quotidienne ; ce chant se poursuit sans interruption chaque jour de l'année mais avec une variété de son et d'harmonie qui donne une physionomie particulière à chacune des saisons liturgiques ; cette prière, enfin, s'achève en chant de paix et de vie éternelle.

C'est autour de ces quatre thèmes : chant de la Cité de Dieu, chant de chaque jour, chant de l'année et chant de la vie éternelle, que l'auteur a groupé ses méditations pleines de suavité et toutes tissées de phrases empruntées à la liturgie.

J. Lemaire, S. I.

R. GUARDINI. — *Les signes sacrés.* Paris, Spes, 1938, 18 × 12 cm., 96 p. Prix : 7 frs.

Dans l'ordre surnaturel où nous sommes, toute chose a signification et valeur divine. Il y a donc une manière chrétienne de regarder le monde et d'en pratiquer le mystère. M. Guardini nous montre ici — en des exemples très suggestifs — comment nous devrions faire toujours et partout pour que le « Christ nous soit tout en tous ». Il interprète pour nous le message catholique du signe de la croix, de la main, de la marche, des degrés, de la porte, de la flamme, des cloches, de l'espace, du temps. Je ne cite que ces quelques titres. Livre fondamental donc, à recommander spécialement à tous ceux qui enseignent la liturgie et les sacrements, puisque c'est en vertu de ce puissant réalisme spirituel qu'en ces matières nous nous écartons du ritualisme et du symbolisme subjectiviste des protestants.

N. Polet, S. I.

Anaphorae Syriacae quotquot in codicibus adhuc repertae sunt. Vol. I, fasc. 1. Rome, Pontificium Instit. Orient. Studiorum, 1939, 28 × 24 cm., LII-96 p.

Les anaphores ont toujours constitué un secteur important de l'étude des liturgies orientales. Elles le doivent à leur caractère littéraire et doctrinal tout autant qu'à leur rôle primordial dans l'office eucharistique. Les plus grandes difficultés ressenties jusqu'à présent dans leur étude étaient l'absence de textes critiquement établis (à quelques exceptions près) et l'état fort fragmentaire de nos connaissances sur tout le matériel d'étude. Pour remédier à ces lacunes, la solution la plus pratique était de commencer par constituer un corpus des anaphores aujourd'hui encore conservées. La collection des «Anaphorae syriacae», entreprise par l'Institut pontifical oriental de Rome avec la collaboration de spécialistes, veut réaliser cette intention, du moins en ce qui concerne les textes syriaques.

Le premier fascicule contient l'Introduction générale (due au R. P. Raes) ainsi que l'édition des deux premières anaphores attribuées respectivement à Timothée II (ou III ?) d'Alexandrie (A. Rücker) et à Sévère d'Antioche (H. W. Codrington). Il permet ainsi de se faire une idée générale de l'entreprise. L'introduction expose ce qui est indispensable pour la bonne intelligence du sujet et les normes suivies dans l'édition des textes. Elle nous apprend tout d'abord le sens que le terme anaphore prend dans la publication, c'est-à-dire non pas uniquement les prières de la messe comprises entre le dialogue de la préface et la prière d'intercession, mais l'ensemble des prières, formant bloc et comme tel mobiles, depuis l'oraison du baiser de paix jusqu'à la formule de la dernière inclinaison de tête. Pour illustrer cette définition, l'auteur reproduit, en traduction latine, d'après le missel de Scharfé (1922) et le Diaconale syrien, l'armature de l'office dans laquelle s'insère l'anaphore ainsi entendue. Les anaphores sont presque toujours attribuées à un auteur. L'introduction donne une liste de soixante-dix noms d'auteurs, vrais ou supposés, avec les incipits des textes qui leur sont attribués. Vient ensuite la liste des manuscrits, groupés d'abord par bibliothèques puis par noms d'auteurs, avec quelques observations générales sur la tradition manuscrite ; enfin, celle des éditions et des versions (relativement peu nombreuses). Le dernier paragraphe est consacré aux règles de l'édition.

Ce court aperçu général que livre l'introduction, avec ses nomenclatures brèves mais précises, instructives et très complètes, permet déjà à lui seul de se rendre compte de l'envergure et de la nécessité de l'entreprise. Il constitue en même temps une excellente introduction pratique à l'étude des anaphores et un instrument de travail, fort bien mis au point, pour ceux qui s'y sont déjà engagés. Très sagement, les directeurs du corpus ont décidé de restreindre leur tâche à l'essentiel. Les introductions et commentaires qui accompagneront l'édition des textes, sans ignorer les difficultés nombreuses qui affectent soit l'authenticité, soit l'intégrité, soit la date des textes, n'auront à examiner ces questions qu'en traits rapides et généraux, en se contentant, s'il le faut, de solutions provisoires. A chaque jour suffit sa peine. Une fois en possession du corpus complet, ou presque, il sera alors possible de réexaminer à fond tous les problèmes laissés en suspens, en fonction de toutes les données, et d'y apporter toujours, sinon la réponse absolument définitive, tout au moins la plus largement et la plus solidement établie.

Ch. Martin, S. I.

M. FLAD. — *Le Latin de l'Eglise étudié d'après la grammaire et la liturgie.* Paris, Desclée De Brouwer, 1938, 21 × 14 cm., XVI-342 p., 4 tableaux. Prix : 32 frs.

Ce livre n'est pas une thèse philologique sur la langue de l'Eglise, ce qui eût été une œuvre essentiellement complexe vu les éléments disparates d'époque et d'origine dont se composent les textes liturgiques, mais une étude pratique en vue de familiariser les fidèles avec le missel, le vespéral et même le bréviaire. L'auteur, par de longues années d'enseignement du latin liturgique à l'Institut grégorien de Paris, a pu acquérir une expérience pratique des difficultés à surmonter, et par suite de la méthode à employer pour rendre les textes accessibles aux fidèles, sans les rebuter. Déjà Mme Flad avait publié un cours de latin liturgique. Ce nouveau volume, destiné à le remplacer, a été construit sur des bases nouvelles, d'après une méthode suggestive où tout s'ordonne vers une intelligence plus facile, mais cependant raisonnée du latin. La grammaire n'est pas négligée, elle y est présentée en plusieurs degrés où morphologie, syntaxe et vocabulaire vont du simple au complexe, où tout s'oriente vers les textes liturgiques. A chaque étape, le contact demeure étroit avec ceux-ci. Par cette ordonnance pratique, ce manuel ouvre la route la plus directe à l'intelligence et au goût de la liturgie et mérite d'être recommandé à tous ceux qui, sans la préparation des études classiques, aspirent au contact direct de la langue de l'Eglise. Ce sera le cas pour les instituts religieux et pour les pensionnats où l'initiation au latin est désirable, sinon nécessaire.

A. De Bil, S. I.

A. BERNIER, S. I. — *Un cardinal humaniste. Saint Robert Bellarmin de la Compagnie de Jésus et la musique religieuse.* Coll. Studia Collegii Maximi Immaculatae Conceptionis, fasc. 4. Paris, Desclée De Brouwer, 1939, 24 × 16 cm., XXIV-306 p. Prix : 1,50 doll.

Voici un livre bien original et qui met en vedette un aspect de la personnalité de saint Bellarmin auquel beaucoup ne s'attendront pas : « Saint Robert Bellarmin et la musique religieuse » ! C'est presque même : « Saint Robert Bellarmin et la musique », sans plus, qu'il faudrait dire. Comment, en effet, pouvoir dissocier dans le saint son amour de la musique, comme telle, de celui de la musique religieuse et liturgique, alors que, simple enfant encore, il corrigeait et adaptait à des fins religieuses les chants, parfois profanes et légers, qu'à l'école ou à l'église ses maîtres lui faisaient chanter ! L'ouvrage du R. P. Bernier comprend, en somme, deux parties : l'une, consacrée à faire connaître, d'une façon très vivante et par l'amoncellement d'anecdotes, souvent plaisantes, puisées dans la longue existence du saint, la « personnalité musicale » de celui-ci, et l'autre, à exposer sa « doctrine » de la musique d'église, condensée d'abord dans ses écrits, les « Controverses » surtout, et mise en pratique ensuite par lui, tant durant son épiscopat, à Capoue, que dans son activité de membre de la Congrégation des Rites, à Rome, à la fin de sa vie. L'ouvrage du R. P. Bernier, conçu sous les auspices de l'Institut pontifical romain de musique sacrée, est écrit avec beaucoup de facilité, de feu aussi et de conviction sincère, presque de « poésie ». Non seulement l'auteur précise ou corrige, en bien des points de détail et toujours sous l'aspect humaniste et musical, la biographie de Bellarmin, mais il prétend bien aussi inviter discrètement son lecteur à l'imitation du modèle qu'il lui propose. Nous ne pouvons que souhaiter voir ce vœu exaucé pour le plus grand honneur du culte chrétien.

Ch. Martin, S. I.

MISSIOLOGIE

Guide des Missions catholiques. 3 volumes. Paris, Oeuvre pontificale de la Propagation de la foi, 1936-37, 24 × 17 cm., XXXVI-272, 406 et 208 p. Prix : 85 frs.

Cet ouvrage porte bien son nom : il guide vraiment celui qui désire être renseigné sur l'état actuel des missions catholiques et sur les traits essentiels de leur histoire et de leurs méthodes. Il a, sur l'édition italienne de 1934, dont il est la traduction, l'avantage d'être beaucoup plus maniable. Il coûte 13,50 frs belges de plus. S'il apporte quelques corrections à cette édition, celles-ci n'enlèvent rien, d'une manière générale, à la valeur du texte original. Peut-être est-il regrettable que les éditeurs du « Guide des missions catholiques » aient omis de traduire le bon index général systématique de 79 pages qui se trouve à la fin du « Guida ». L'omission des 81 pages de bibliographie missiologique se fait pardonner plus aisément car il ne s'agit pas, dans le « Guida » d'une bibliographie méthodique, mais bien d'une partie (1 janvier 1933 au 30 juin 1934) de la « Bibliografia Missionaria » des PP. G. Rommerskirchen et G. Dindinger, O. M. I., publiée régulièrement par « L'Unione Missionaria del Clero in Italia ». Pour le reste, tout le bien qui a été dit du « Guida » peut être dit évidemment de sa traduction. Le « Guida » a été rédigé par un comité de rédaction de 23 membres, dont la plupart sont bien connus des missiologues : le P. Dindinger, le Dr. Aufhauser, le P. d'Elia, le P. Grentrup, le Dr. Zacharias, etc. Ceux-ci ont fait appel à d'autres collaborateurs, plus immédiatement renseignés sur les matières traitées : vicaires apostoliques, supérieurs d'instituts missionnaires, etc.

Pour les notices géographiques, ethnologiques ou historiques, on s'est efforcé de recourir aux sources de première main et, en l'absence de sources directes, on a eu recours à des références autorisées comme « The Stateman's Year Book », le « World's Almanach », etc. Sans doute, le guide des missions n'est pas une œuvre strictement scientifique, en ce sens qu'il n'est ni aussi complet, ni aussi exact qu'il apparaît au non initié, mais on ne peut lui en faire grief car il est pratiquement impossible, lorsqu'il s'agit de présenter un travail d'actualité de pareille envergure, d'atteindre à chaque page la rigueur scientifique. Du reste, ce guide n'a d'autre but que de guider, d'informer, et il le fait très bien. Le tome I traite de la coopération missionnaire et de quelques notions de missiologie. On y trouve une notice historique sur la papauté et les missions, un article sur l'organisation missionnaire de l'Eglise et un autre sur les organisations d'aide aux missions. Une centaine de pages sont consacrées à la missiologie : notions élémentaires, grandes dates de l'histoire des missions, religions et cultures des non chrétiens, missions protestantes, art chrétien et médecine missionnaire. Le tome II, après avoir situé les différents pays de missions des points de vue géographique, ethnologique, historique, missiologique et ecclésiastique, donne la liste des instituts missionnaires qui travaillent dans ces champs d'apostolat. Enfin, le tome III est consacré aux statistiques et à la lecture de celles-ci. Des cartes géographiques, des diagrammes, des dessins, apportent à cette lecture une aide intelligente et suggestive. Bref, un excellent instrument de travail, très utile aux spécialistes et, plus encore, à tous ceux qui veulent être renseignés sur les missions catholiques.

A. Hublou, S. I.

P. CHARLES, S. I. — *Missiologie, Etudes, rapports, conférences, Vol. I.* Louvain, Editions de l'Aucam ; Bruxelles, Edition Universelle ; Paris, Desclée De Brouwer, 1939, 23 × 15 cm., 304 p. Prix : 35 frs.

Entre 1924 et 1939, le nombre des études, rapports et conférences du P. Charles sur des sujets missionnaires s'est élevé certainement à plus de 70. « En missiologie, écrivait de ce Belge une revue française, il prend la part du lion. » C'est un bon nombre de ces essais que trois volumes ont commencé à regrouper. Le premier qui vient de sortir de presse regarde les questions générales. Il sera suivi des Asiatica et des Africana. « Generalia » compte 22 articles. Nous y relevons particulièrement trois études de caractère tout à fait fondamental sur : Les missions et l'Eglise, La vraie nature du devoir missionnaire, La dogmatique missionnaire : déjà s'y explicitaient les grandes idées plus systématiquement exposées dans la deuxième édition des « Dossiers de l'Action missionnaire », en cours de parution.

Les Mélanges offrent un double intérêt : rétrospectif d'abord, car ils permettent de retracer partiellement l'histoire des idées missiologiques depuis 15 ans ; explicatif ensuite, car ils sont aux Dossiers ce que les applications sont aux principes, les exemples à la thèse. A ces deux titres, « Missiologie » sera bien accueilli par tous ceux qui s'intéressent de façon réfléchie au problème de l'apostolat lointain du présent et du passé.

J. Masson, S. I.

G. VROMANT, C. I. C. M. — *Ius missionariorum. De Matrimonio.* 2e édit. Coll. Museum Lessianum-Sectio Theologica, 24. Bruxelles, Edition universelle, 1938, 23 × 15 cm., XII-386 p. Prix : 45 frs.

Cette réédition d'un ouvrage devenu classique a été préparée avec beaucoup de soin. On s'en convaincra en voyant comment l'auteur a tenu compte des décisions récentes du S. Siège, des travaux parus depuis 1931. Relevons comme modifications plus notables tout un chapitre nouveau « De privilegio fidei in re dubia », p. 289-301 ; dans la dernière partie, « De causis matrimonialibus », la publication in extenso de l'instruction de la Congrégation des Sacrements du 15 août 1936. Une table nouvelle des canons cités dans l'ouvrage rendra de bons services. Comme changements d'opinion, le plus important est sans doute celui des nos 344 et 356, où l'auteur, dans l'explication de la constitution « Romani Pontificis » de Pie V (c. 1125) et de la fac. XXIV de la formula tertia maior de la Propagande, estime, contrairement à son ancien avis, que l'interpellation de l'épouse légitime n'est pas requise, même si elle peut se faire sans difficulté. Toutefois, il fait remarquer utilement que si l'épouse légitime manifeste spontanément sa volonté de se convertir l'époux polygame ne peut contracter mariage avec une autre de ses femmes.

E. Bergh, S. I.

R. STREIT-J. DINDINGER. — *Bibliotheca Missionum. Band 10 : Missionsliteratur Japans und Koreas 1800-1909.* Coll. Veröffentlichungen des Internationalen Instituts für missionswissenschaftliche Forschung. Aix-la-Chapelle, Franziskus Xaverius Missionsverein, 1938, 25 × 16 cm., 32*-568 p. Prix : 34 Mk.

Il est impossible de condenser plus clairement et plus exactement la bibliographie missionnaire du Japon et de la Corée au XIXe siècle. Des

milliers de références précises, dispersées dans des centaines de revues, en toute langue, sont ici mises à la portée des chercheurs. La science du P. Dindinger et de son collaborateur le P. Rommerskirchen est à toute épreuve ; mais on est stupéfait de l'immense travail qu'avec une persévérance et une célérité vraiment uniques ils sont parvenus à fournir. Le volume est irréprochable : digne frère de ses neuf aînés.

P. Charles, S. I.

G. ROMMERSKIRCHEN, O. M. I. et G. DINDINGER, O. M. I. — *Bibliografia Missionaria. Anno V : 1938.* Isola del Liri, Macioce, 1939, 24 × 17 cm., 144 p.

L'infatigable activité des deux continuateurs du P. Streit ne se ralentit pas et nous avons ici une bibliographie missionnaire très fouillée de 1938. Plus de 1200 articles et ouvrages sont recensés ou au moins indiqués. Quand on songe à la dispersion de cette littérature, éclose aux quatre coins du monde, dans des revues souvent inaccessibles, on apprécie plus encore le service rendu aux travailleurs par cette admirable bibliographie.

P. Charles, S. I.

C. LHOTTE et E. DUPEYRAT. — *Dame pauvreté chez les maîtres du monde. L'épopée franciscaine en Chine au XIII^e siècle.* Paris, Editions franciscaines, 1939, 19 × 12 cm., 192 p. Prix : 15 frs.

L'épopée franciscaine que nous décrit ce livre se divise en 4 actes. Le 1^er évoque « le Chapitre des Nattes » où François d'Assise donna à 5.000 frères mineurs ses pacifiques mots d'ordre et délégua vers l'Allemagne Jean de Plan Carpin. C'est le frère Jean que nous retrouvons au 2^d acte, sur les routes du Turkestan qui le mènent vers l'empereur tartare Cuyné, petit-fils du conquérant Genghis. La mission du flamand Rubrouck chez Manghou-Khan n'eut pas plus de résultats immédiats que celle de Plan Carpin. Mais ces deux héroïques tentatives préparèrent les succès apostoliques du Frère Jean de Montecorvino auprès du Grand Khan de Pékin. Tous les amis des missions liront les pages de C. Lhotte et d'E. Dupeyrat. Les amateurs de beaux récits apprécieront leurs couleurs d'une vivacité bien orientale.

A. Wankenne, S. I.

J. JANIN. — *Les diocèses coloniaux jusqu'à la loi de séparation (1850 à 1912).* Paris, Imprimerie d'Auteuil, 1938, 23 × 14 cm., 364 p. Prix : 30 frs.

Ce volume est la continuation d'un ouvrage antérieur du P. Janin, « Le clergé colonial 1815-1850 », et constitue avec lui l'histoire religieuse des vieilles colonies françaises pendant le siècle dernier. La division des deux volumes est due à l'érection d'un certain nombre de préfectures concordataires en diocèses, ceux de la Martinique, de Guadeloupe et de Réunion. Malgré les modifications entraînées par cette nouvelle organisation, la coupure entre le sujet des deux volumes n'est que superficielle, vu que le clergé colonial demeura essentiellement dans la même situation de clergé d'état et garda la même composition, sorti en partie, dans des proportions variables, du séminaire colonial dirigé par les Pères du Saint-Esprit et des apports venus de divers diocèses français.

Ce qui fait l'originalité de ces missions, c'est qu'elles constituent une

tentative d'évangélisation étatiste, dont la forme eut sans doute ses inconvénients, qu'il ne faut toutefois pas exagérer, mais qui eut aussi quelques avantages qu'on ne peut méconnaître, bien qu'ils aient été faussés par la passion ou la maladresse. C'est ce caractère particulier passablement complexe, qui exigeait que fussent soulignés certains aspects, à première vue étrangers à l'histoire de la mission. De là, après une esquisse de la situation et du développement des diocèses et des préfectures concordataires, les chapitres sur le « Pouvoir civil », l'« administration locale », la Congrégation du Saint-Esprit dans les vieilles colonies ; sa situation canonique et légale. L'auteur traite ensuite de la nomination et de l'autorité des évêques, du clergé, des ministères et de leurs résultats, puis parcourt les œuvres différentes créées dans ces colonies. Le P. Janin a puisé sa documentation non seulement dans les écrits imprimés, mais dans les archives nationales et dans celles de sa congrégation. Il n'a pas voulu faire œuvre d'édification, mais œuvre historique et objective avec une absolue sincérité. Pour qui réfléchit, l'édification véritable en résulte. Ce qui n'empêche pas la tâche d'être délicate. « Nous avons cherché, dit-il, à remettre au point aussi bien les panégyriques que les pamphlets. C'est un rôle délicat où l'on risque de mécontenter des deux côtés, mais il est inévitable. » Nous pouvons ajouter que la vérité n'est pas seulement un devoir mais qu'elle est aussi la plus utile.

A. De Bil, S. I.

G. GOYAU. — *Le Christ chez les Papous.* Paris, Beauchesne, 1938, 19 × 14 cm., 152 p.

Le nom de M. G. Goyau est certes, à lui seul, une haute recommandation pour ce petit livre. Il retrace en raccourci toute l'histoire de la mission de Papouasie dont plusieurs historiens et biographes nous avaient déjà donné l'émouvante chronique ; Mgr Navarre, ce vigneron de Bourgogne, rapin, soldat, instituteur, curé de campagne devenu évêque, Mgr Verjus, le P. Bourjade, Marie-Thérèse Noblet sont parmi les figures les plus attirantes des missions modernes. Leurs aventures dépassent les plus invraisemblables romans, telle cette colonie de Port-Breton du marquis de Rays que M. G. G. cache sous l'anonymat de discrètes initiales... Les Papous hospitaliers auraient même, paraît-il, régalé leurs missionnaires, à leur insu, de chair humaine (p. 56). L'auteur a certainement puisé son information aux meilleures sources, mais pourquoi faut-il qu'il emprunte son portrait des Papous à un ethnologue aussi suspect que M. Lévy-Brühl ? La science catholique et la science tout court n'ont-elles pas suffisamment réfuté les théories trop sommaires qui ramènent les croyances des primitifs à un « assemblage de mythes incohérents, contradictoires entre eux » (p. 10) ? N'est-il pas exagéré de dire que « la loi du travail est peu connue en Papouasie » (p. 12) et que le missionnaire y trouve, en débarquant, comme point de départ pour son action morale le défi de quatre coutumes : infanticide, homicide, anthropophagie, polygamie, « pas d'acte de volonté propre, pas d'effort personnel, nulle velléité même de se hisser vers un état moral supérieur » (p. 13) ? Quand on songe à ce que représentent nos exigences morales et toute notre ascèse chrétienne, charité, mortification, expiation, pour nos catholiques d'Occident, peut-on imputer à ces néophytes d'hier que « leur volonté naturelle reste excessivement faible », qu'ils soient de « petits chrétiens » ? Les faits nous semblent démentir heureusement ces vues un peu pessimistes, et en premier lieu l'intrépide courage des missionnaires qui ont dû triompher de pareilles

préventions. C'est sans doute une faute d'impression qui attribue (p. 109) à Mgr de Boismenu le pouvoir de supprimer la peine canonique qui expulsait les polygames de l'Eglise ? Le Vicaire apostolique serait le premier à récuser pareille prérogative. Il s'agit, en toute évidence, de l'accès des polygames dans « les » églises et chapelles de la mission. Ces détails n'enlèvent rien à l'intérêt de cette belle histoire édifiante comme M. G. Goyau en a déjà donné tant au grand public catholique.

E. Parein, S. I.

QUESTIONS PASTORALES.

Richtlijnen uwer bisschoppen. XIII geestelijke voordrachten. Anvers, Geloofsverdediging, 1939, 22 × 15 cm., 242 p. Prix : 15 frs.

Dans la courte préface de ce volume, le R. P. Neyrinck, O. P., fait justement observer que, trop souvent hélas, les textes conciliaires destinés à la direction des laïques ne pénètrent pas jusqu'à eux. Et pourtant ceux des conciles provinciaux formulent le diagnostic porté par l'autorité ecclésiastique sur l'état moral d'une province et la position doctrinale de cette autorité en face des problèmes du temps. C'est dire leur valeur pratique et actuelle. Voilà pourquoi les points les plus saillants des décrets du dernier concile provincial de Malines ont été pris comme sujet d'une série de conférences apologétiques, où divers auteurs se sont partagé la matière. L'idée est heureuse et l'exécution est réussie, de sorte que l'édition permettra d'atteindre un public plus étendu que celui qui a bénéficié de l'audition. Le problème de l'autorité en général, celui plus particulier de l'autorité ecclésiastique ont été traités par le P. Neyrinck et le maître en théologie G. Philips. Un autre sujet bien actuel, « les apparitions », fait l'objet d'une conférence donnée par le professeur et maître en théologie Van Hove. Plusieurs questions de morale actuelle : la mortification, la pudeur chrétienne et le mariage chrétien sont exposées avec une grande netteté, clarté et compétence par le R. P. De Volder, O. F. M., le professeur Janssen et le R. P. Callewaert, O. P. Les moyens de propagande caractéristiques de notre époque, la presse, le film et la radio, avec leurs séductions et leur influence néfaste, sont confrontés avec les lois de la morale catholique, rappelées par les déclarations de l'Eglise, par trois orateurs spécialisés en la matière, les PP. Morlion, Lunders et Van Gestel, O. P. Le professeur Janssen donne un magistral exposé, accompagné d'une excellente bibliographie, du problème raciste devant la doctrine chrétienne. Enfin, après deux conférences de l'abbé Magnus sur l'Action catholique, le P. Arts, S. I., conclut en établissant le parallèle entre le paganisme et le christianisme. Nous ne saurions assez recommander ce volume aux prêtres et à tous ceux que ces problèmes préoccupent par devoir ou par intérêt intellectuel. Ils y trouveront des solutions justes excellemment formulées.

A. De Bil, S. I.

L. de la HAMAYDE. — *Au service de la paroisse.* Paris, Bonne Presse, 1938, 19 × 12 cm., 148 p. Prix : 9 frs.

Ce livre a pour but de fournir aux femmes catholiques qui secondent le clergé paroissial les renseignements de tous ordres qui feront d'elles les collaboratrices de leur curé et la providence des paroissiens. Les

deux tables qui terminent l'ouvrage en facilitent la consultation et font de ce guide un outil pratique bien adapté aux besoins de notre époque.

H. Nimal, S. I.

P. SCHEUER, S. I. — *Le mémorial de la famille chrétienne.* Illustrations de J. Servaes. Wavre, Société Belge d'Editions Artistiques, 1938, 27 × 22 cm., 44 p., 8 planches. Prix : 40 frs.

Une très heureuse initiative sur laquelle nous attirons l'attention des lecteurs de la N.R.Th. En un temps où il importe plus que jamais de promouvoir l'intelligence et le respect du mariage chrétien et de la famille, on a voulu offrir aux jeunes époux catholiques un mémorial de famille qui soit en même temps un ouvrage de doctrine et un livre d'art. Un volume qui doit conserver les noms des deux époux avec la date de leur bienheureuse union et contenir les noms de chacun des enfants avec les grandes dates de leur vie chrétienne (baptême, première communion, confirmation) ne peut pas être un livre banal et quelconque. Tel qu'il a été conçu ici, il sera en outre un « conseiller » moral, qui rappellera aux époux chrétiens leurs sublimes prérogatives et leurs grands devoirs. En huit exposés d'une remarquable profondeur et d'une lumineuse concision, le P. Scheuer a condensé la doctrine catholique du mariage et de la famille : Le mariage à l'origine. — Le Christ et le mariage. — Les enfants. — La famille et le baptême. — L'éducation chrétienne. — La famille et l'Eucharistie. — La maison de Dieu. — La famille et l'au-delà. La leçon sera bienfaisante parce que l'auteur a su joindre à la noblesse et à la fermeté du sens chrétien une intense sympathie humaine, répondant avec délicatesse aux désirs et aux sentiments de ceux auxquels il s'adresse. En regard de chacun des exposés, une illustration du peintre flamand Albert Servaes rend sensible la leçon doctrinale.

Le « Mémorial de la famille chrétienne » est à conseiller comme cadeau de mariage ; il fera du bien.

J. L.

La vie chrétienne dans le mariage. Paris, Ed. Familiales de France (A. M. C.), 1938, 22 × 14 cm., 228 p.

Au cours de son XVI^me^ congrès national (Rennes 1938), l'Association du Mariage chrétien étudia la valeur sanctificatrice du mariage et la sanctification des différents membres de la société familiale. Les rapports qui avaient été présentés par des spécialistes en la matière ont été réunis en un volume qui s'adresse tout spécialement aux époux et aux éducateurs.

J. Lemaire, S. I.

R. BOIGELOT, S. I. — *L'infirmière et sa mission dans le monde moderne.* Paris, Casterman, 1937, 19 × 12 cm., 244 p. Prix : 13 frs.

Ce livre semble destiné surtout aux infirmières formées ou aux élèves arrivées au terme de leur préparation. On ne peut se contenter d'en faire une simple lecture : c'est dans le vrai sens du mot un traité de déontologie à s'assimiler par l'étude et la réflexion. Avec beaucoup d'à propos, l'auteur expose la règle de vie de l'infirmière catholique, les vertus que requiert son état, ses droits et devoirs : il passe en revue les grands problèmes actuels, qui intéressent spécialement cette profession : stérilisation, restriction des naissances, avortement, baptême, stupéfiants, soins aux mourants. Etoffant son exposé de nom-

breux renseignements médicaux, recueillis aux meilleures sources, le Révérend Père situe parfaitement le problème. Quittant la sphère sereine et aisée des principes, le P. Boigelot a le courage d'examiner les questions jusque dans leurs dernières manifestations vitales ; il ne dissimule ni n'esquive aucune difficulté, il propose des solutions adéquates et suggestives, tenant compte avant tout du droit naturel et de la morale chrétienne, mais sans négliger des considérations plus frappantes pour certains esprits : conditions de santé et de bien-être, résultats expérimentaux, avantage matériel. On ne peut que souhaiter la plus large diffusion à un ouvrage aussi utile.

J. Harray, S. I.

SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES.

Card. J. VERDIER, archevêque de Paris. — *Problèmes sociaux, réponses chrétiennes.* Coll. « In hoc signo ». Paris, Plon, 1939, 19 × 12 cm., 184 p.

Le présent ouvrage apporte la réponse chrétienne aux problèmes de l'égalité, du juste salaire, de la propriété privée, des rapports entre la justice et la charité. Autant de sujets qui ont été traités bien des fois et pourtant ces pages réservent au lecteur une richesse de doctrine, une originalité d'aperçus qui en rendent la lecture très fructueuse, même pour ceux à qui les matières sociales ne sont pas étrangères. Il faut l'attribuer, sans doute, à la parfaite connaissance des conditions sociales actuelles, à la clarté de pensée, à la finesse du jugement qu'elles révèlent. Leur plus belle qualité est l'harmonie entière qu'on y devine entre leur éminent auteur et la doctrine catholique qu'il expose. De part et d'autre, même amour sincère de progrès et même connaissance des hommes qui prémunit contre les utopies. Respect des multiples inégalités naturelles, par exemple, et en même temps désir très vif de voir s'atténuer les distances et d'assurer, pour celles qui resteront nécessaires, un esprit d'amour et de charité. C'est encore la justification du salariat, la reconnaissance de la prééminence de la propriété sur le travail, mais avec les réserves à faire quand il s'agit d'organisation capitaliste. Ce livre, où se reflètent à la fois la splendeur de la charité chrétienne et la clarté d'une haute intelligence est le meilleur augure pour la collection « In hoc Signo » dont il ouvre la série.

C. Mertens, S. I.

J. MARITAIN. — *Questions de conscience.* Coll. Questions disputées. Paris, Desclée De Brouwer, 1938, 19 × 12 cm., 284 p. Prix : 18 frs.

Cinq questions de conscience, résolues avec la vigueur de pensée coutumière à l'éminent philosophe, remplissent ces pages pleines de substance : le phénomène totalitaire, le racisme, la culture, l'action religieuse et la liberté chrétienne. Aussi bien que « questions » de conscience, le recueil s'intitulerait volontiers « examen » de conscience, car le dessein du livre ne se borne pas à la ferme et lucide exposition des principes. Il s'agit, en définitive, de savoir « si les chrétiens sont ou non disposés à croire pratiquement à l'Evangile », et non point seulement à une quelconque sagesse humaine. Fidèle à une méthode qui lui fournit naguère le sous-titre et la matière d'une solide étude, l'au-

teur n'entend distinguer que pour unir : à ses yeux, le principal et le plus urgent, c'est « l'incarnation du spirituel dans le temporel, de l'évangélique dans le profane ». Ce fut pour le signataire de ces lignes une joie exquise de lire les deux conférences de Buenos Aires, qu'il avait eu, voici deux ans, l'occasion d'entendre et d'applaudir, au milieu d'une assistance d'élite, dont l'attention soutenue avait quelque chose de la ferveur religieuse.

P. Dabin, S. I.

* A. de MADAY. — *Introduction à la sociologie envisagée comme connaissance des faits sociaux par les causes.* Coll. Bibliothèque sociologique internationale. Paris, Libr. Générale de droit et de Jurisprudence, 1937, 23 × 14 cm., 150 p.

Dans cette introduction à la sociologie, l'auteur précise d'abord l'objet de cette science, le fait social, fondé sur les rapports entre les êtres, et considéré en lui-même, suivant ses lois propres, et non dans ses applications. Il étudie ensuite les rapports de la sociologie avec les autres sciences et il note que cette discipline, tout en étant étroitement liée à la psychologie, la biologie, la mécanique et la physique, ne rentre cependant dans aucune d'elles : en quelques pages pleines de bon sens, il fait bonne justice des prétentions de certains psychologues à expliquer les phénomènes sociaux par la « libido ».

Dans la seconde partie de son ouvrage, l'auteur cherche à déterminer le principe de l'explication des faits sociaux : il critique d'abord les théories généralement proposées, l'altruisme, l'utilitarisme, l'idéalisme, le matérialisme historique. Il propose ensuite ce qui lui paraît être le vrai principe de l'explication sociologique, qu'il dénomme l'« intentionalisme ». On peut résumer ainsi cette position : l'homme agit toujours pour un but qu'il choisit et qui pourra être idéaliste ou matérialiste ; et dans le choix des moyens d'atteindre ce but, c'est toujours l'utilitarisme qui prévaut. Ces principes ne seront guère contestés, mais suffisent-ils pour fonder la sociologie comme science ? Qu'est-ce qui déterminera le choix des buts ? De plus, l'expérience prouve que, pour des buts identiques, le choix des moyens peut être très différent. Autre difficulté : en ne voit pas très bien comment cette position peut se concilier avec la négation de la liberté que professe M. de Maday.

Il y a cependant, croyons-nous, dans ce que propose celui-ci, une idée juste et de nature à libérer la sociologie de présupposés insuffisants, mais à la condition d'admettre qu'il y a pour l'homme une nécessité morale d'adhérer à certaines fins : seulement un tel principe ne peut s'établir que par une métaphysique pour laquelle l'auteur ne semble guère avoir de sympathie et qui, en tout cas, transcende le point de vue de la pure expérience qui est le sien.

Ed. Brisbois, S. I.

J. LECLERCQ. — *De la communauté populaire.* Paris. Edit. du Cerf, 1939, 19 × 12 cm., 100 p. Prix : 7 frs.

Depuis un demi-siècle, l'évolution des idées a mis en lumière les aspects sociaux de la vie humaine. Les nationalismes contemporains en ont profité pour asservir à leur conception politique la notion de communauté populaire, au contenu si riche. Elle mérite un sort meilleur et c'est à la dégager des confusions où on l'a enveloppée que sont consacrées ces pages. L'auteur étudie la communauté populaire dans ses relations avec d'autres aspects de la vie publique : démocratie, classes sociales, culture, christianisme. Une bonne partie de son opuscule va à

combattre la centralisation politique, si énergiquement pratiquée en France durant des siècles, reprise aujourd'hui par l'Allemagne hitlérienne. Cette étude a permis à M. l'abbé Leclercq de retrouver la notion exacte de la communauté populaire. Certains nationalistes farouches ou des fanatiques du parlementarisme trouveront sans doute ces pages trop audacieuses. Pour notre part, nous pensons qu'elles feront réfléchir et aideront à distinguer des intérêts d'une caste gouvernementale ce qui est le vrai bien du peuple, à savoir, avant tout, sa grandeur morale et spirituelle.

C. Mertens, S. I.

B. de SOLAGES. — *Pour rebâtir une chrétienté.* Paris, Edit. Spes, 1939, 19 × 12 cm., 254 p. Prix : 12 frs.

Mgr de Solages définit lui-même l'objectif de son livre : « Aider les militants de l'Action catholique à mieux saisir les principes directeurs de leur action en la replaçant dans l'ensemble dont elle fait partie ». Il nous montre à cet effet combien la France — ces constatations valent aussi pour notre pays — est déchristianisée mais combien activement aussi on y travaille à rebâtir la chrétienté ; puis il s'arrête à quelques problèmes plus spéciaux de l'Action catholique : les milieux agricoles, l'enseignement, le scoutisme, l'action missionnaire, les relations entre le catholicisme et la politique font l'objet de ces entretiens au style facile et plein d'élégance. Personne ne lira les discours réunis en ce petit livre sans se sentir entraîné par le souffle qui les anime. L'auteur ne craint pas de montrer le paganisme régnant, mais les jeunes forces qu'il voit à l'œuvre partout le remplissent de confiance. Son livre est sincère, enthousiaste, bienfaisant.

C. Mertens, S. I.

L. STURZO. — *Politique et morale.* Traduction française. Supplément : *Les idées et les livres.* Coll. Cahiers de la Nouvelle Journée, 40. Paris, Bloud et Gay, 1938, 23 × 14 cm., 182 p. Prix : 24 frs.

L. STURZO. — *Politics and Morality. Essays in christian democracy.* Traduction par Barbara Barclay Carter. Londres, Burns, Oates and Washbourne, 1938, 22 × 14 cm., VIII-236 p. Prix : 7,6 sh.

Continuant, au sein de son fécond exil, les études politico-religieuses qui nous ont valu « La communauté internationale et le droit de guerre », les « Essais de sociologie », « L'Eglise et l'Etat », don L. Sturzo aborde présentement l'éternel et brûlant sujet de « Politique et Morale ». L'intérêt majeur de l'ouvrage consiste, peut-être, dans le fait que l'auteur étudie, dans l'histoire contemporaine, la position exacte de problèmes autrefois énoncés et résolus en fonction de données sensiblement différentes. Ne se cantonnant pas dans la sphère confortable des principes généraux, l'auteur, sans fausse prudence, passe aux applications concrètes et la fermeté de ses jugements rend parfois le son percutant de l'antique « Tu es ille vir ». L'ouvrage est d'un philosophe chrétien, qui entend le primat de la morale non point comme une règle imposée du dehors, mais comme une exigence interne de la politique. Aristote lui-même ne concevait la politique que comme une partie intégrante de la morale. Et l'auteur n'hésite pas à dire qu'elle a même reçu le baptême chrétien. Quelques catholiques paraîtront bien surpris de l'apprendre.

P. Dabin, S. I.

I. N. GUENECHEA, S. I. — *Principia iuris politici. Vol. I.* Rome, Université Grégorienne, 1938, 23 × 16 cm., 328 p.

Ce volume est le premier d'un traité de droit politique, qui, dans la pensée de l'auteur, s'adresse surtout aux ecclésiastiques, pour leur donner, dans une matière dont l'importance est si vivement sentie par tous, des notions claires et des principes de jugement fondés sur l'enseignement des docteurs catholiques. L'auteur a choisi le mode d'exposition scolastique, plus familier aux lecteurs auxquels il s'adresse, et qui a le grand avantage de mettre beaucoup de clarté dans une matière aussi touffue.

Après avoir analysé la notion de l'Etat et ses propriétés, Güenechea examine successivement cet objet suivant ses causes : efficiente, matérielle, finale et formelle ; cela lui donne l'occasion de rencontrer, et de remettre dans leur contexte logique, les questions les plus importantes et les plus actuelles de la vie politique : nationalisme, autonomisme, corporatisme, totalitarisme, démocratie, essence et rôle de l'autorité, les divers régimes politiques, le droit de suffrage et ses formes, etc. Une bibliographie choisie est donnée à propos de chaque question.

Les positions prises par l'auteur dans les questions qu'il examine, ainsi que les critiques qu'il fait des diverses opinions témoignent de beaucoup de modération et de largeur de vue et sont toujours sérieusement motivées.

Ed. Brisbois, S. I.

* R. FARNEY. — *Le Nous et le Moi. Essai de synthèse sociale.* Paris, Aubier, 1939, 19 × 12 cm., 254 p. Prix : 20 frs.

Dans cet essai de synthèse sociale, l'auteur a voulu étudier les rapports entre l'individu et la société. Il le fait en sociologue, c'est-à-dire suivant l'esprit et les méthodes d'une certaine sociologie positiviste et agnostique, qui rejette toute transcendance et cherche à tout ramener aux proportions de l'homme. La pensée de M. Farney, fort diffuse, semble pouvoir se résumer ainsi : l'individu naît de la société et tend à s'en dégager à mesure qu'il s'individualise davantage par une pensée plus personnelle; cette opposition réciproque exige cependant de s'achever en une influence mutuelle, sans laquelle ni l'un ni l'autre ne pourraient subsister. Il y a dans ce livre, à côté de remarques judicieuses, tout un lot d'idées fausses : pour M. Farney, le mysticisme judéo-chrétien, comparé à la pensée grecque et à sa subtile beauté, n'est qu'une fable naïve ; la vérité se réduit à un préjugé avantageux ; l'idée de Dieu n'est qu'une projection de la conscience, etc. Cet ouvrage, par son titre, en rappelle un autre, paru chez le même éditeur ; mais les vues si profondes de Martin Buber, et si expressives des préoccupations actuelles de la philosophie, ne font qu'accuser davantage l'indigence métaphysique des considérations développées dans le présent volume.

Ed. Brisbois, S. I.

L'organisation corporative, du moyen âge à la fin de l'ancien régime. Etudes présentées à la commission internationale pour l'histoire des assemblées d'Etats. II. Coll. Université de Louvain, Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie, 2me série, fasc. 44. Louvain, Bibl. de l'Université, 1937, 26 × 17 cm., XVI-200 p. Prix : 35 frs.

Les différents articles de ce recueil sont des conférences ou des communications données par les auteurs en 1937 soit à l'Université de

Louvain, soit aux journées d'histoire du droit à Paris, soit au 3e Congrès national français des sciences historiques à Montpellier, qui toutes traitent de quelque aspect du corporatisme. Une préface de M. Coville les introduit et en souligne la portée. M. de Lagarde traite du corporatisme doctrinal, dont il étudie les bases de départ, les institutions du temps avec leurs courants, féodal, municipal, monarchique et religieux, d'où les analyses juridiques et les traditions philosophiques dégagent les éléments du corporatisme. La révélation des théories sociales d'Aristote en précise et complète les caractères, tandis que la synthèse thomiste leur donne tout leur relief. Une seconde partie en étudie les vicissitudes chez les successeurs de saint Thomas. Installée dès le dernier tiers du XIIIe siècle, l'idée corporative se développe dans les doctrines de la première moitié du XIVe siècle, mais déjà alors pointe l'individualisme. Malgré la crise du grand schisme et du mouvement conciliaire, l'idée corporative semble connaître son triomphe, qui n'est qu'une apparence, chez Nicolas de Cuse par exemple, pour succomber bientôt à l'individualisme nominaliste d'Occam et au régalisme de Marsile de Padoue. Cette synthèse brillante et nourrie est extrêmement suggestive. La communication de M. Lousse sur « la formation des Ordres » est d'allure plus juridique. Son analyse très pénétrante de la notion « d'ordre » s'appuie sur une forte érudition. Dans la note 1 de la p. 72, l'auteur souligne le fait qu'aucun évêque ne siège aux états de Brabant. La chose eût été difficile avant 1559, car il n'y en avait pas qui eût son siège dans le duché. Les abbés y siégaient comme seigneurs ecclésiastiques. Les contributions suivantes, d'ordre moins général, étudient la conception que se faisaient les contemporains de la base juridique des assemblées générales et locales de l'Italie du moyen âge (Leicht), exposent la crise décisive des assemblées du Périgord (de Cardenal) ou la situation comparative des Etats du Languedoc et de Bretagne au XVIIIe siècle (Appolis). Enfin, M. Olivier-Martin nous fait assister au déclin et à la suppression des Corps en France au XVIIIe siècle. C'est l'effondrement successif de tout ce qui avait un caractère corporatif, pour ne plus laisser que les individus devant l'Etat de la révolution.

A. De Bil, S. I.

Le corporatisme. Cahier spécial des *Archives de Philosophie du droit et de sociologie juridique.* N° 3-4, 1938. Paris, Recueil Sirey, 1938, 25 × 16 cm., 200 p.

Depuis une quinzaine d'années, les théoriciens de l'organisation corporative ont progressivement précisé leurs notions et perfectionné leurs plans d'ensemble. D'autre part, dans certains pays, une organisation corporative — ou prétendue telle — a été mise sur pied ; ailleurs, des solutions fragmentaires ont été adoptées sous la pression des événements. Les « Archives de Philosophie du Droit » nous présentent, dans leur dernier fascicule de 1938, une vue d'ensemble des doctrines et des réalisations corporatives.

C'est d'abord M. Guy-Grand, directeur de l'Ecole Lavoisier, qui nous expose en bref les principales théories, passées ou actuelles, sur l'organisation des rapports professionnels. Il l'examine particulièrement dans ses rapports avec le pouvoir politique et avec les syndicats ouvriers. Cet article révèle une vaste information, une grande compréhension des diverses doctrines, la finesse et l'équilibre du jugement.

M. M. Déat, ancien ministre, agrégé de philosophie, envisage l'influence qu'aurait une organisation corporative sur la liberté économi-

que (celle des producteurs), sur la liberté sociale (celle des syndicats), sur la liberté politique et spirituelle. Cette étude, très impartiale, examine les problèmes plus particulièrement du point de vue français.

Profitant de l'occasion qui lui est offerte, M. Fr. Perroux précise ses vues sur la communauté de travail et répond aux critiques suscitées par son livre récent. L'équilibre des forces, réalisé par une meilleure organisation des groupements ouvriers et patronaux et par l'intervention de tiers départageants, ainsi que l'établissement des prix, en régime de communauté de travail, ont tout spécialement retenu l'attention de l'auteur.

Un exposé méthodique et parfaitement clair de M. Morin, doyen de la Faculté de Droit de Montpellier, nous renseigne sur l'organisation et le fonctionnement des conventions collectives et de l'arbitrage obligatoire en France. On notera le rôle important que la Cour supérieure d'arbitrage est appelée à jouer dans l'établissement du droit social.

Trois études sur le corporatisme en Italie, en France et au Portugal ainsi qu'une note sur les travaux de l'Institut d'Etudes corporatives terminent cet ensemble qui fait honneur aux «Archives de Philosophie». Nous ne retiendrons ici que la conclusion de M. Rosenstock-Franck : dans l'évolution de l'Italie, l'organisation corporative ne joue qu'un rôle très limité ; elle apparaît avant tout comme un instrument efficace de la volonté toute puissante du Duce.

C. Mertens, S. I.

Y. DE LA BRIERE, S. I. et M. COLBACH, S. I. — *La patrie et la paix. Textes pontificaux traduits et commentés.* Coll. Cathedra Petri. Bruges, Desclée De Brouwer, 1938, 20 × 13 cm., XII-453 p. Prix : 25 frs.

Faut-il dire l'intérêt et le prix de ce recueil ? L'enseignement pontifical sur la patrie et la paix et sur « l'ordre international » est déjà fort abondant, mais encore fragmentaire et très dispersé ; on nous en met ici tous les textes sous les yeux, plus exactement tous les textes des quatre derniers pontifes, de Léon XIII à Pie XI. Justement, quatre sections répondent respectivement à chacun de ces pontificats ; chacune d'elles s'ouvre par un avertissement portant sur les épisodes les plus notables ; viennent ensuite les textes proprement dits, en français, augmentés de brèves annotations historiques et théoriques. En appendice, les auteurs ont eu soin de fournir au lecteur le texte original latin ou italien des extraits cités des Encycliques et des Allocutions consistoriales. Et, pour finir, ils ont dressé une table analytique des matières très détaillée. Voici donc les matériaux à pied d'œuvre. Mais il y a mieux : les auteurs ont déjà tenté une courte synthèse (pp. 277-283) où les lignes générales de la pensée de l'Eglise sur tous ces problèmes apparaissent bien.

L. Malevez, S. I.

J. CARET. — *Pax Christi.* Bruxelles, Editions de la Cité chrétienne, 1938, 20 × 13 cm., 128 p. Prix : 10 frs.

Un livre bienfaisant. L'auteur, J. Caret, nourri de la doctrine des théologiens, averti des discussions qui se sont élevées autour des traités de paix et de la Société des Nations, inspiré du sens chrétien le plus pur, a pesé et médité ses affirmations. C'est vraiment la paix chrétienne dont il précise la notion, dont il montre la profonde signification de justice et de charité. Le catholique qui lira cet ouvrage aimera et com-

prendra mieux son Eglise et ses chefs spirituels ; il voudra s'employer, guidé par eux, à faire régner la paix, non « comme le monde la donne », mais comme l'a donnée aux siens le Christ Jésus.

J. M. Cardol, S. I.

L. VALDOR. — *Le chrétien devant le racisme.* Paris, Editions « Alsatia », 1939, 19 × 14 cm., 160 p. Prix : 13,50 frs.

Le titre indique le point de vue auquel s'est placé l'auteur. Point de discussion encombrée de théories et d'observations scientifiques, exigeant du lecteur une initiation biologique et anthropologique. Mais un exposé objectif, sans passion, de cette question d'une brûlante actualité, sur laquelle un chrétien quelque peu cultivé doit avoir des lumières, sous peine de se laisser dérouter par des affirmations bruyantes ou égarer par des sophismes. L'auteur expose successivement ce qu'il faut penser : des privilèges de la race nordique, du point de vue de la science objective, cela au moyen de quelques opinions de savants autorisés et de la doctrine catholique ; de l'eugénisme et de la stérilisation, ces moyens employés pour assurer la culture des meilleurs éléments nordiques, but principal et immédiat de la politique intérieure allemande, avec ses visées plus lointaines de domination mondiale. L'auteur fait la critique, du point de vue de la morale, de ces principes et de ces pratiques, tout en reconnaissant ce qu'a eu de bon la partie positive, c'est-à-dire les mesures prises en faveur de l'accroissement de la natalité. Le chapitre sur l'antisémitisme expose les injustices de la politique anti-juive outrée du régime, qui n'a aucun égard à la justice, à plus forte raison à la charité chrétienne. Trois chapitres sur l'éducation, la religion raciste, le droit pénal raciste et la guerre totale, qui renversent tous les droits de l'individu, de la famille et de la religion chrétienne, de la morale traditionnelle et des peuples étrangers, terminent le volume, auquel s'ajoutent comme appendice le syllabus du 13 avril 1938 et une traduction de l'encyclique « Mit brennender Sorge ».

A. De Bil, S. I.

HISTOIRE.

1. *Répertoires et instruments de travail.*

A. S. HUNT, J. G. SMYLI and C. C. EDGAR. — *The Tebtunis Papyri. Vol. III, part II.* University of California Publications, Graeco-Roman Archaeology, vol. IV. Berkeley, University of California Press, 1938, 27 × 20 cm., XXIV-346 p., 4 planches.

La publication des papyri découverts en 1899-1900 à Umm el Baragât (l'ancienne Tebtunis), au sud du Fayoum, au cours de fouilles entreprises sous les auspices de l'Université de Californie, s'est poursuivie pendant près de quarante ans, à un rythme lent mais persévérant. Elle se clôture aujourd'hui par l'apparition de la seconde et dernière partie du troisième volume. Des trois principaux collaborateurs à ce volume, le premier, M. A. S. Hunt, est mort avant d'avoir pu terminer sa tâche. Ses notes, toutefois, ainsi que celles de B. P. Grenfell, co-éditeur des premiers volumes et aujourd'hui, lui aussi, disparu, ont pu être utilisées. Les difficultés provenaient surtout du nombre très con-

sidérable de fragments de petite étendue, presque toujours en mauvais état, dont le texte et le sens étaient par suite difficiles à déterminer (surtout n. 896-901 : Minor Literary Fragments ; n. 902-1093 : Minor Documents). En ce qui concerne le contenu, il s'agit avant tout de documents, publics ou privés, relatifs à la vie des campagnes : déterminations domaniales ou cadastrales, récépissés de taxes ou d'impôts variés par le Κωμογραμματεύς, de paiements en nature (surtout grain, huile, vigne) ou en espèces, contrats de vente, comptes particuliers, etc. L'ensemble se rapporte donc à la vie économique antique considérée dans ses manifestations particulières. L'un ou l'autre texte apporte, en plus, quelque observation intéressante : pour la géographie (n. 845 : à propos de la ville de Tanta), pour la vie économique en général (n. 874 : mention de l' ἴδιος λόγος), à l'histoire des établissements juifs en Egypte (n. 882, qui fournit une liste de noms, restés bien juifs, des habitants de Samarie, colonie juive en Egypte probablement fondée au III[e] siècle avant J.-C.). On signalera le curieux n. 894 : Accoints of a Club ! qui ajoute quelques renseignements nouveaux et savoureux au peu de ce que nous connaissons sur ce genre d'association.

Tous les textes édités dans ce dernier volume sont antérieurs à l'ère chrétienne et s'échelonnent de la fin du troisième siècle avant J.-C. jusqu'au début du deuxième. Ils n'intéressent qu'indirectement l'histoire du christianisme par la contribution vivante qu'ils apportent à la reconstitution du milieu dans lequel il s'est développé. Qu'il s'agisse d'institutions économiques et sociales, d'histoire politique ou religieuse, cette contribution vivante est considérable. On pourra s'en rendre compte en parcourant les magnifiques Indices par lesquels les éditeurs ont terminé leur volume, et qui se rapportent aux deux parties réunies du troisième tome. Ces Indices, au nombre de douze, rassemblent sous leurs rubriques variées, tous les termes, tous les noms de personnes, de lieux, de temps, etc., susceptibles d'être utilisés dans l'étude du passé égyptien et hellénique.

Le troisième volume des Tebtunis Papyri est resté digne de ses devanciers, dont il a pleinement conservé les qualités : esprit critique minutieux et méthodique, érudition sûre et persévérance inlassable dans la reconstitution des textes. Si les noms des éditeurs ont dû changer, de par la force d'événements inexorables, la publication est du moins restée une jusqu'au bout par les qualités solides qui, dès les débuts, l'avaient caractérisée.

Ch. Martin, S. I.

C. H. ROBERTS. — *Catalogue of the Greek and Latin Papyri in the John Rylands Library, Manchester. Vol. III : Theological and literary Texts (N[os] 457-551).* Manchester, University Press, 1938, 33 × 26 cm., XVIII-218 p., 10 planches.

Peu d'éditions de textes papyrologiques présentent un intérêt aussi considérable pour nos études que celui-ci. Les textes théologiques y sont relativement nombreux : une vingtaine ; de sujets très variés : Ecriture Sainte, apocryphes, polémique, hymnologie, liturgie, etc. ; enfin et surtout, plusieurs revêtent une importance exceptionnelle, soit par leur date, soit par l'originalité de leur contenu. Parmi les textes scripturaires, deux occupent une place hors pair qu'ils doivent à leur antiquité : le court fragment de l'Evangile de saint Jean, ch. XVIII, v. 31-38, le plus ancien texte de cet évangile qui soit connu (on s'accorde généralement à le situer dans la première moitié du second siè-

cle), et le fragment, beaucoup plus considérable, du Deutéronome, chap. XXIII-XXVIII, qui remonte au second siècle avant Jésus-Christ, le seul témoin pré-chrétien actuellement connu d'un texte d'un livre de l'Ancien Testament. A cause de leur intérêt spécial, ces deux papyri ont déjà été publiés et étudiés par M. Roberts dans des publications séparées. Le « Catalogue » se contente d'en reproduire le texte avec un commentaire succinct. Les autres textes scripturaires (Is., XXI-XXII ; Ps. III et LXII, CXLVIII-CL) notablement postérieurs (VI^e^ et VII^e^ siècles), sont d'un moindre intérêt. On notera toutefois le n. 460 : Fragment of a Testimony Book (IV^e^ siècle), où le papyrus de Manchester se trouve heureusement complété par un autre, d'Oslo. Ce texte donne une certaine idée d'un genre littéraire chrétien fort peu représenté et fort mal connu, celui des livres de « témoignages », et si, du point de vue de la critique biblique, il est secondaire, il est important du point de vue genre littéraire qu'il représente. Parmi les apocryphes : le n. 463 est un fragment de l'Évangile gnostique de Marie (Magdeleine). La date du papyrus (III^e^ siècle) garantit à elle seule déjà la haute antiquité de l'œuvre. D'autres indices, d'après C. Schmidt, permettraient de considérer cet apocryphe comme une des sources de la Pistis Sophia et comme déjà existant au temps d'Irénée. L'identification du texte fut rendue possible par la connaissance d'un fragment de la version copte, lui-même conservé dans un papyrus de Berlin du V^e^ siècle.

La liturgie et l'hymnologie sont représentées par divers fragments : 1° un fragment du VI^e^ siècle, de la liturgie de saint Marc (pap. 465). Nos plus anciens manuscrits grecs datent du XII^e^ siècle. L'importance de la recension est d'autant plus grande qu'elle s'accorde fréquemment avec la recension copte contre les manuscrits grecs, mais aussi s'oppose fréquemment, et notablement, aux deux. 2° deux hymnes byzantines (tropaires, versets d'un canon) du VII^e^ siècle (pap. 466) dont la première a déjà été éditée. Ici encore, la valeur du document réside dans son antiquité. La date, même si on la retarde jusqu'au VIII^e^ siècle, ne permet plus de voir en saint André de Crète (675-740) l'inventeur du canon.

A signaler encore un fragment polémique de premier ordre (pap. 469) : Epistle against the Manichees. C'est une mise en garde contre le manichéisme et sa doctrine. On peut la dater de la fin du III^e^ siècle. Particularité à noter : il ne s'agit pas ici simplement d'une copie de lettre mais de l'original (seule la finale en est conservée) tel qu'il sortit de la chancellerie épiscopale, probablement d'Alexandrie. Rien dans le contenu ne permet de tenir cette lettre pour une lettre festale (écrite à l'occasion de Pâques). Ce document est le plus ancien que nous ayons contre le manichéisme, et témoigne de la rapide extension de celui-ci en Egypte.

La liste des papyri chrétiens importants se clôt avec le n. 472 : Latin Liturgical Fragment, qui peut être situé au troisième ou quatrième siècle. L'édition et l'interprétation de ce texte (une quarantaine de lignes, constituant la finale d'un écrit) ont présenté les plus grandes difficultés et celles-ci subsistent toujours en grande partie malgré les efforts méritoires de l'éditeur pour les résoudre. Le contenu semble être chrétien et liturgique : prière sous forme d'invocation. Mais impossible de préciser davantage : fragments d'anaphore eucharistique, formule de bénédiction des fruits nouveaux ? Peut-être pourrait-on aussi envisager l'hypothèse, nous semble-t-il, d'une de ces hymnes pro-

noncées à la fin du repas eucharistique, dont la Didaché donne un exemple et qu'elle recommande, sans toutefois en imposer la forme (cfr « Didaché », chap. X). Cela expliquerait aussi pourquoi ce texte clôturait le recueil. La reconstitution du texte latin lui-même (certainement traduit du grec) est souvent douteuse et peu satisfaisante quant au sens. En de telles circonstances, les observations ou hypothèses, même minimes, peuvent rendre service. En voici quelques-unes, fournies par la seule considération de la photo (pl. III) annexée à l'ouvrage et que nous ne donnons, par conséquent, que sous réserves :

l. 11 : oblatio : ablutio.

l. 12 : viven]tium aquarum, ou aussi coeles]tium.

l. 13 : et... lesi : et [ecc]lesi[a.

l. 15 : auditus et pedibus : auditus set (sed) pedibus.

l. 16 : [...]nibus : [et ma]nibus ; pace : pasce (le trait oblique du s apparaissant encore au-dessus du c).

l. 19 : [...]um : [cordi]um ou [oper]um.

l. 20 : trabea : peut-être aussi terrea (pour terrestris).

l. 21 : [me]m[o]riae : glo]riae. La modicité de la lacune (de moitié moindre que celle de la ligne précédente) réclame un mot court.

l. 21 : tui munimen tua : tuum lumen tua. Tuum nous paraît exigé. Le i est toujours représenté sur ce papyrus par un trait droit et s'il lui arrive d'être renforcé à son extrémité inférieure, c'est vers la gauche et non vers la droite que se porte le renflement. Dans le cas présent, il y a non seulement renflement, mais courbure très nette vers la droite, ce qui ne peut s'expliquer que par la présence d'un u. Le mot suivant reste douteux : flumen ? lumen ?

Il y aurait également beaucoup de choses à dire sur la seconde partie de ce catalogue : textes littéraires grecs et latins. Les pièces remarquables n'y manquent pas, tel ce fragment latin du premier livre de l'Enéide accompagné de sa traduction littérale en grec (IV^e^ siècle). Les inédits sont nombreux. Malheureusement, l'état de bien des textes est souvent trop fragmentaire pour que le sens puisse en être retrouvé en toute certitude.

Il convient, enfin, de rendre un juste hommage à l'éditeur M. Roberts, à son abnégation et à son acribie de critique. Le volume mérite aussi tous éloges pour sa présentation. Il supporte avec honneur la comparaison avec ses devanciers. Puisse le quatrième et dernier volume du Catalogue, qui doit contenir les documents des différentes époques (ptolémaïque, romaine, byzantine) lui ressembler.

Ch. Martin, S. I.

E. A. LOWE. — *Codices latini antiquiores. Part III : Italy : Ancona-Novara.* Oxford, Clarendon Press, 1938, 45 × 31 cm., VIII-48 p., 39 planches.

La revue a déjà fait connaître à ses lecteurs les deux premiers volumes de cette monumentale publication (1937, p. 653-657). La troisième partie, qui vient de paraître, mérite les mêmes éloges que les deux premières. Une fois de plus, l'œuvre porte le témoignage de la confraternité scientifique contemporaine : efficacement patronnée par plusieurs sociétés savantes d'Europe et d'Amérique, elle a rencontré l'aide de nombreux savants de tous pays, ceux d'Italie surtout cette fois, qui ont facilité le travail de l'auteur.

Consacré à la partie des Iles Britanniques, le volume précédent avait l'avantage d'une certaine unité de type, puisque, en raison même de

leur situation géographique, les manuscrits dits d'écriture insulaire, celtiques et anglo-saxons, formaient le principal bloc des spécimens. Cette fois, l'on ne peut en dire autant, bien que la plupart des manuscrits soient d'origine italienne ; mais les écritures sont très diverses : avec quelques fragments antérieurs à l'an 79 de notre ère, écrits en capitale rustique, on y trouve toutes les écritures depuis l'onciale, celle-ci très fortement représentée, jusqu'à la minuscule italienne du Nord et la caroline minuscule primitive, avec quelques types anglo-saxons, irlandais, visigothiques et autres. Cette variété de richesses justifie pleinement l'épithète de « Guide paléographique », donnée comme sous-titre à cette belle publication. Les bibliothèques d'Italie, dépositaires des précieux volumes d'où sont tirés les spécimens, sont placées en ordre alphabétique, depuis celle d'Ancône jusqu'à celle de Novare. Florence avec la Bibliothèque des Médicis, Milan avec l'Ambrosienne, le Mont-Cassin et Naples sont les bibliothèques les plus richement représentées ; après cela, viennent avec trois ou quatre spécimens les bibliothèques de Brescia et des chapitres d'Ivrée, de Lucques et de Modène. La quatrième partie prendra le reste de l'Italie, ce qui, avec le volume I consacré aux manuscrits de la Cité Vaticane, fera trois parties ou trois volumes pour les bibliothèques italiennes. C'est avec ce volume IV aussi que sera donnée en guise d'introduction une étude plus étendue, toutes les pièces venant alors à l'appui.

Cette fois, la préface se réduit à quelques particularités seulement d'ordre technique, très précieuses pour l'étude paléographique. Avec les fragments des papyrus d'Herculanum, dont un sur la bataille d'Actium (31 av. J. C.), antérieur à la catastrophe de l'an 79 (apr. J. C.), un des attraits principaux du volume, vient le fonds de Florence et celui de Bobbio. De la Bibliothèque Laurentienne de Florence, signalons le Virgile du V^e^ siècle, écrit avant 494, à Rome probablement, corrigé et ponctué par le consul Apronianus Asterius, en vertu des efforts de l'aristocratie désireuse d'assurer devant les invasions la survivance des chefs-d'œuvre littéraires antiques ; entré ensuite à Bobbio, acquis par Paul III en 1549 pour le Vatican, il est finalement entré à la Laurentienne entre 1569 et 1589 ; à côté de lui, se place le fameux codex « Amiatinus » de la Vulgate, copié à Jarrow-Wearmouth, sous l'abbé Céolfrid (690-710), sur un exemplaire rapporté d'Italie ; destiné à Saint-Pierre de Rome et porté par Céolfrid, qui meurt en route, le manuscrit, échoué on ne sait comment à l'abbaye de Monte-Amiata, entre à la Laurentienne sous le règne de Léopold (1765-1790), futur empereur. Bien connu de tous les biblistes soucieux de critique textuelle, le manuscrit de Brescia contient le texte latin antéhiéronymien des Évangiles (codex f) et, comme celui d'Ulfilas (actuellement à Upsala) et un autre (Rehdigeranus, à Breslau), présente les canons d'Eusèbe sous des arcades au bas de chaque page. Parmi les manuscrits de l'Ambrosienne de Milan, mentionnons en passant le Virgile, avec version grecque, du V^e^-VI^e^ siècle (n. 306), palimpseste recouvert ensuite d'un texte arabe au XI^e^-XII^e^ siècle, et acquis sous la gestion de Mgr Ratti (Pie XI) avec des centaines de manuscrits arabes. Beaucoup des manuscrits reproduits dans ce volume III proviennent de Bobbio, et parmi eux un certain nombre ont appartenu, croit-on, à la bibliothèque de Cassiodore à Vivarium en Calabre ; quelques-uns viennent d'Irlande ; beaucoup ont toute une histoire ; mentionnons entre autres l'Antiphonaire de Bangor (n. 311), le « Canon Muratorianus » (n. 352), des discours de Cicéron (n. 363), etc. La proportion des palimpsestes y est

très élevée, c'est-à-dire qu'on a gratté l'écriture primitive pour transcrire d'autres œuvres sur les mêmes feuillets de parchemin ; on a sacrifié ainsi des textes bibliques et patristiques, non moins que des vieux textes classiques, et c'est ce qui peut donner lieu encore à des découvertes sensationnelles. Ces quelques détails montrent qu'à côté des paléographes, que vise directement la publication, l'histoire littéraire et les sciences théologiques peuvent grandement tirer parti de la description de ces vénérables volumes qui en auraient long à raconter sur leurs lointaines pérégrinations et leurs divers propriétaires et lecteurs. Les tables finales — car en attendant aucun volume n'a sa table — en rendront l'usage beaucoup plus aisé pour les différentes disciplines appelées à utiliser ce bel ouvrage.

J. de Ghellinck, S. I.

Beiträge zur Inkunabelkunde. Neue Folge, t. II, im Auftrage der Gesellschaft für Typenkunde des XV Jahrhunderts Wiegendruckgesellschaft und der Kommission für den Gesamtkatalog der Wiegendrucke, hrsg. von Carl W e h m e r. Leipzig, Kommissionsverlag O. Harrassowitz, 1938, 29 × 21 cm., 182 p.

L'immense effort fait par l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, la France, etc., pour le recensement de tous les incunables, c'est-à-dire de tous les imprimés antérieurs à 1501, présents dans les bibliothèques et conservés en tout ou en fragments jusqu'à nos jours, au nombre de quarante mille environ, a abouti à quelques grands répertoires, comme le « Catalogue of Books printed in the XVth Century » du British Museum, et surtout au « Gesamtkatalog der Wiegendrucke » actuellement en cours de publication sous la savante direction d'Erich von Rath, bibliothécaire de Bonn. Parallèles au « Gesamtkatalog », se publient depuis quelques années, sous le titre de « Beiträge zur Inkunabelkunde », des compléments, des rectifications, des additions, etc., aux publications déjà faites. Avec ses études de détail, ses descriptions techniques, ses minutieuses analyses des moindres pages, parfois de quelques lignes, sorties des presses du XV^e^ siècle et échappées à la destruction, on pourrait croire que ces analyses ne s'adressent qu'aux spécialistes et aux techniciens de la bibliophilie et de la bibliothéconomie savante. En fait, il n'en est rien. Laissant à la technique de l'histoire du livre et de l'imprimerie le champ qui lui est propre, base de toute la construction, le théologien et l'historien de la doctrine et des idées peut puiser dans l'étude des incunables nombre d'informations utiles et qu'il ne trouvera que là, notamment sur le genre de lectures auxquelles s'alimentait la pensée de nos pères à la veille de la Réforme.

Contentons-nous d'indiquer quelques articles de ce volume des « Beiträge » : des documents sur les premiers imprimeurs de Barcelone, dus à Conrad Haebler, un vétéran des recherches typographiques, et à Carreres Valls, une étude très fortement poussée sur une ancienne grammaire de Donat, classique partout dans la seconde moitié du moyen âge, due à Isaac Collyn, le savant bibliothécaire de Stockholm. D'autres pièces encore de non moindre mérite seraient à signaler. Ce qui intéressera davantage le lecteur, ce sont les premiers essais scientifiques de Regiomontanus, d'après une liste de livres trouvée par Ernest Zinner et qui contient des choses intéressantes sur sa carrière : présent en 1476 à Rome, mort à 40 ans, il n'a encore aucune œuvre de mathématiques ou d'astronomie imprimée en 1472, mais il en annonce alors toute une série dans ce que nous appellerions aujourd'hui un pros-

pectus de libraire, qu'il imprime sur sa presse personnelle établie à Nuremberg en 1472.

L'article appelé à attirer spécialement nos lecteurs est incontestablement celui qui traduit en allemand l'introduction générale du catalogue des incunables du British Museum, petit chef-d'œuvre de vulgarisation scientifique de la meilleure tenue. Quelques données feront plaisir à nos lecteurs : par la contribution à la production des incunables, l'Italie l'emporte numériquement sur tous les autres pays ; beaucoup de ses premiers imprimeurs viennent d'Allemagne, quelques-uns des Pays-Bas, comme Gérard d'Harlebeke ou de la Lys. Dès 1465, Subiaco, en 1467, Rome font imprimer des livres, Lactance entre autres, par les allemands Schweinheim et Panhardts, hébergés chez eux. Mais presque toute la production typographique se concentre au nord de l'Italie. Au sud de Florence et de Sienne, il n'y a qu'une dizaine d'ateliers ; au sud de Rome et de Subiaco, seulement neuf, dont deux en Sicile et un en Sardaigne. Le Piémont, la Lombardie et la Vénétie, avec l'ancienne Emilie, sont extraordinairement fournies. Ce qui est plus intéressant, c'est le genre de livres publiés. Les presses italiennes trouvent une clientèle extraordinairement abondante pour les livres classiques. Tous les livres imprimés en 1469 sont des classiques. Parmi eux, Cicéron a la palme et, chez les poètes, Ovide, puis Virgile, puis Térence ; Horace a moins de succès. Les grecs n'apparaissent qu'assez tard. Par contre, les textes juridiques sont nombreux, droit canon et droit civil. Après eux vient la théologie, laquelle, surtout chez Alde Manuce de Venise, est beaucoup moins abondante que dans les produits des presses allemandes. La moitié des missels romains vient de Venise. La médecine et les sciences naturelles sont très richement représentées ; enfin, la littérature en langue italienne a aussi sa place, contrairement à la littérature nationale allemande, qui n'entre sous presse que plus tard. Toute cette étude (p. 17-61) est pleine d'enseignements. Le reste du volume n'est pas moins intéressant. Parmi les comptes rendus, nous remarquerons (p. 179-191) celui qui apporte de nouveaux compléments importants à l'ouvrage de Bohatta, analysé et complété dans cette revue en 1938 (p. 233-234).

J. de Ghellinck, S. I.

2. *Antiquité.*

J. MAROUZEAU. — *L'année philologique. Bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-latine. Tome XII, 1937.* Publié par J. Ernst. Paris, « Les Belles Lettres », 1938, 25 × 17 cm., XXIV-456 p. Prix : 75 frs.

Nous avons exposé récemment (cfr N. R. Th., 1939, p. 116) le but et la méthode de ce répertoire bibliographique annuel, dont le domaine propre est la philologie classique, mais entendue au sens le plus large et en incluant un nombre très considérable de rubriques consacrées aux auteurs chrétiens et aux questions religieuses. Nous avons aussi insisté sur les services qu'il était appelé à rendre aux études théologiques. Le tome XII (bibliographie de 1937) mérite les mêmes éloges et recommandations que ses devanciers. Le champ des dépouillements a encore été étendu surtout en ce qui concerne l'archéologie et les sciences. Parmi les quelques incorrections — fatales en une œuvre aussi vaste — que nous avons rencontrées, signalons surtout celles qui « télescopent », sous une rubrique unique, deux auteurs différents (le plus souvent un païen et un chrétien) ou attribuent à l'un l'œuvre de

l'autre. Ainsi l'article du R. P. Silva-Tarouca, « Originale o registro ? » La tradizione manoscritta del Tomus Leonis » devrait être rangé sous le nom de Leo Magnus et non de Leo Sapiens. Il faut bien distinguer aussi le diacre Pélage, le défenseur des Trois-Chapitres, du moine Pélage, auteur de l'hérésie pélagienne (art. Pelagius). Enfin, l'évêque Proclus de Constantinople n'a rien à voir avec le philosophe du même nom (art. Proclus Constantinopolitanus). Ces incorrections pourront facilement être évitées dans les prochains volumes pour peu que les éditeurs y prêtent attention.

Ch. Martin, S. I.

M. BRION. — *La résurrection des villes mortes. II.* Coll. Bibliothèque historique. Paris, Payot, 1938, 23 × 14 cm., 344 p. Prix : 32 frs.

Nous avons dit tout l'intérêt du premier volume de « La résurrection des villes mortes » (N.R.Th., 1938, p. 753). M. Brion s'y révélait un guide incomparable dans ce voyage à travers les civilisations du monde pré-asiatique et méditerranéen, dont le contact était plus étroit avec les anciennes civilisations du monde classique. Poursuivant son tour du monde préhistorique et protohistorique, il nous guide à travers d'autres civilisations plus éloignées. La Chine, malgré les obstacles suscités par les croyances et le sentiment populaire, s'est ouverte aux recherches méthodiques des archéologues, qui ne sont plus obligés d'appuyer leurs hypothèses sur les apports sporadiques des pilleurs de tombes. Aussi la science de l'antiquité chinoise s'est-elle renouvelée, comme le montre par exemple l'ouvrage de M. Creel : « La naissance de la Chine » (Payot, 1937). De là il nous fait passer aux Indes où les découvertes de Mohenjo-Daro et de Harappa, entre autres, ont soulevé tant de problèmes intéressants. Ce sont encore au carrefour des routes d'Asie les révélations des monuments manichéens, puis l'art de l'Indo-Chine. Le passé de l'Afrique sort lui aussi de sa pénombre ou même de ses ténèbres. L'Amérique est un champ fertile en découvertes et un vaste chantier archéologique : l'Amérique du Nord avec ses bâtisseurs de collines ; la civilisation des Mayas de l'Amérique centrale, avec son mystère ; les richesses de la civilisation aztèque du Mexique et enfin celle des Pré-Incas et des Incas. Par ses exposés pleins de netteté et son style entraînant, M. Brion nous fait sentir « the romance of Archaeology ». Ajoutez-y l'avantage de la copieuse bibliographie qui termine le volume. Ces deux tomes rendront le plus grand service à ceux qu'intéresse l'archéologie du point de vue de l'histoire des religions. On ne pourrait trouver meilleure initiation.

A. De Bil, S. I.

O. KERN. — *Die Religion der Griechen. Band III : Von Platon bis Kaiser Julian.* Berlin, Weidmann, 1938, 24 × 16 cm., 352 p.

On pourrait s'étonner que M. K. n'ait consacré qu'un volume sur les trois que comportait son plan aux huit siècles qui vont de Socrate à la fin du monde antique et qui ont vu se produire dans la vie religieuse des changements si intéressants et si profonds. Il n'a point cependant faussé les proportions. Ce n'est pas l'évolution de la pensée et du sentiment religieux qu'il voulait décrire, mais les manifestations extérieures, l'aspect objectif de la religion : sanctuaires, pèlerinages, rituel des mystères, oracles, sacerdoces, confréries, en un mot : le culte. Il se borne de plus aux cités grecques et exclut, du moins en principe, le monde hellénisé.

Du point de vue auquel se place l'auteur, cette longue période est celle d'une décadence ininterrompue. Il y a peu de nouveautés, et celles qu'on constate sont en général d'origine étrangère. Les antiques traditions subsistent encore pendant des siècles, mais à la piété se substituent souvent des motifs d'ostentation individuelle ou collective ou des goûts d'antiquaire. Il fallait faire une place à beaucoup de faits, très dispersés, mais souvent peu caractéristiques. M. Kern s'y est appliqué avec conscience et exactitude. La matière était ingrate et le livre s'en ressent un peu. L'exposé a quelque chose de traînant, et les grandes lignes pourraient ressortir davantage. Par contre, le détail est très sûr ; M. K. ne cède pas à l'attrait des généralisations brillantes ; avec un sens critique qui pourrait servir de modèle à bien des historiens des religions, il s'abstient d'affirmations tranchantes là où l'état des sources ne donne que des probabilités. Sa documentation, moisson de toute une vie de travail, est étendue, mais uniquement d'origine allemande. Sans doute, avec les lois sur les devises, on ne lui fera pas grief d'ignorer les travaux étrangers récents. Mais qu'au cours de 300 pages sur un tel sujet on se dispense persévéramment d'avoir recours aux cinq volumes de Farnell, « The Cults of the Greek States », ou qu'on se réfère, par exemple, pour les cultes égyptiens à Délos, à une quelconque brochure d'O. Weinreich, alors que M. P. Roussel a traité le sujet dans toute son ampleur, cela passe les bornes du tolérable. Les quatre dernières pages, où l'auteur s'essaie à rattacher les cérémonies actuellement en usage au Mont Athos à celles des mystères d'Éleusis, témoignent d'une ignorance totale de l'histoire des liturgies chrétiennes en Orient ; ce n'est pas sans regret qu'on voit un savant de valeur compromettre son crédit dans des combinaisons aussi arbitraires.

E. de Strycker, S. I.

G. LUMBROSO. — *Testi e commenti concernenti l'antica Alessandria.* Coll. Pubblicazioni di « Aegyptus », Serie scientifica, IV, fasc. 1-3. Milan, « Vita e Pensiero », 1934-38, 24 × 17 cm., 196 p. Prix : 57 lires.

M. Lumbroso, helléniste et papyrologue italien distingué, décédé en 1925, s'était composé, au cours des 50 années de sa carrière et au fur et à mesure du progrès de ses recherches, un recueil documentaire très vaste, relatif à l'histoire et à la culture de l'ancienne Alexandrie, depuis les temps hellénistiques jusqu'à la période byzantine. Il avait observé combien nos sources en ces matières sont fragmentaires et dispersées. De là l'idée de les grouper, à son usage tout d'abord, puis, le recueil prenant corps et s'enrichissant, peut-être aussi à l'usage d'autrui. Ainsi s'accumula le « Glossario Lumbroso », dont on pourra assez exactement se rendre compte, après ce que nous avons dit, de la nature et du contenu. Au moment de la mort de son auteur, l'ouvrage restait encore loin de satisfaire à toutes les exigences d'une édition. Certaines rubriques étaient très chargées, d'autres fort peu. Sa triple division en période ptolémaïque, romaine et byzantine impliquait des redites nombreuses, etc. Les amis de M. Lumbroso ont pensé toutefois qu'il valait la peine, malgré tout, de publier l'œuvre. La publication non seulement constituerait un témoignage rendu à la mémoire de M. Lumbroso dont elle met en vedette l'infatigable activité, la largeur d'horizon, l'esprit critique et méthodique, mais rendrait réellement service, malgré ses lacunes. Publié sous la forme d'un lexique, le recueil contient nombre d'observations personnelles et de compléments originaux aux lexiques

existants. En fait, Lumbroso, dans sa largeur d'esprit, avait étendu ses lectures à bien des sujets qui dépassent le cadre étroit qu'il s'était tracé. Fréquemment, par exemple, il note les points de ressemblance ou d'opposition entre la culture égyptienne et alexandrine, d'une part, et les cultures orientales et occidentales de l'autre. Il n'était pas question évidemment, pour les éditeurs, de tout compléter et de tout parfaire. L'œuvre reste inachevée et lacuneuse, mais elle porte une marque très personnelle et fréquemment originale. L'effort très dur de mise sur pied et d'unification des matériaux rassemblés auquel les éditeurs ont été astreints n'aura donc pas été perdu. On ne peut que les en féliciter et les remercier.

Ch. Martin, S. I.

G. P. BAKER. — *Le règne de Tibère.* Traduction du capitaine A. Lageix. Coll. Bibliothèque Historique. Paris, Payot, 1938, 23 × 14 cm., 266 p., 3 croquis. Prix : 30 frs.

La bibliothèque historique avait déjà précédemment donné la traduction d'un ouvrage anglais sur Tibère : celui, plus ancien, de Tarver. La différence de titre indique la différence de point de vue des deux livres qui, tout en se rencontrant fatalement, étudient cependant leur sujet sous d'autres aspects. Les lecteurs connaissent déjà M. Baker par les traductions de ses ouvrages sur Hannibal et Charlemagne. Dans l'avant-propos, l'auteur indique le double point de vue auquel le règne de Tibère nous intéresse : la signification politique d'abord : Tibère a été l'homme d'action, qui a fait, du gouvernement temporaire de César et du principat aventureux d'Auguste, une réalité permanente difficile à ébranler. C'est cet empire romain, qui en Orient dura jusqu'en 1453 et en Occident ne fut pas sans influer les empires et royautés qui lui succédèrent. Le second point de vue est psychologique : l'énigme de cet homme que les sources antiques nous représentent d'une part comme un homme d'Etat rude, honnête, sérieux, juste et capable et qui prouva maintes fois qu'il n'était pas inaccessible à la pitié, qui prodiguait ses secours dans les catastrophes, et d'autre part comme un monstre de cruauté et de perversité. Comme nombre d'autres ouvrages historiques récents, celui-ci est une réhabilitation de Tibère par la mise en lumière de ses qualités d'homme d'Etat, et l'explication de ses écarts par la trame d'hostilité dans laquelle il eut à se débattre. La tragédie de sa vie trouve son origine dans son mariage avec Julia. M. Baker n'est pas grand admirateur de Germanicus. L'ouvrage est puissant et intéressant. La traduction bien faite a pourtant laissé passer quelques rares inexactitudes et négligences. P. 22 en note, il faut lire rusticitati au lieu de rusticati ; p. 32, atteinte au lieu de atteint ; p. 37, la bataille de l'Allia au lieu d'Allia ; p. 44, la philosophie stoïcienne peut être appelée la philosophie du Portique mais non du Stoa, donc de la Stoa ; p. 47, Caligula n'était pas le fils d'un Vipsanius mais un Néron, comme son grand-oncle paternel Tibère et son oncle Claude. Par sa mère, il était le petit-fils d'Agrippa et de Julie. P. 92, faute d'une particule d'opposition, le premier paragraphe peut sembler obscur. Les bandes de Baton défirent en effet Messalinus dans une première rencontre mais ce dernier prit sa revanche malgré sa situation critique. Je ne sais s'il faut mettre au compte de l'auteur ou du traducteur la bévue qui se lit à la page 168 : Agrippine s'était arrêtée... à Corcyre... avant de traverser la mer Tyrrhénienne. C'est évidemment l'Adriatique qu'il faut lire vu qu'elle aborda à Brindisi.

A. De Bil, S. I.

E. R. GOODENOUGH. — *The Politics of Philo Judaeus. Practice and Theory.* With a *General Bibliography of Philo*, by H. L. Goodhart and E. R. Goodenough. New-Haven, Yale University Press ; Londres, Oxford University Press, 1938, 25 × 17 cm., XII-348 p. Prix : 3,75 doll.

Ce gros et beau volume de 350 pages se compose de deux parties, d'allure passablement différente, mais associées par la communauté d'auteurs. La première (p. 1-123), par Erwin Goodenough, est une monographie sur les idées politiques de Philon d'Alexandrie, la seconde (p. 127-321), par Howard L. Goodhart et Goodenough, est une bibliographie très copieuse comprenant 1603 numéros ; une double table (p. 323-348), une pour chaque partie, termine le volume. Lecteur assidu de Philon, le professeur de Yale University a consacré depuis dix ans toute une série de travaux à son sujet favori. Ses idées sont bien connues, sur les sources historiques du christianisme, sur le judaïsme, la philosophie grecque, la religion grecque et le mysticisme, sur les valeurs spirituelles au cœur de toute expérience religieuse, sur la préparation du christianisme par un développement, déjà avant le Christ, de la religion juive selon les lignes des religions païennes à mystères, etc. ; il n'y a pas lieu de les exposer ni de les discuter ici. Le travail actuel se tient dans un cadre moins vaste, et avait déjà comme préparation depuis 1928 les études sur la royauté hellénistique, la royauté dans l'ancien Israël et la jurisprudence des tribunaux juifs d'Egypte sous les Romains. Comme politique, lors de l'intervention diplomatique après le « pogrom » alexandrin sous Caligula, Philon a été jugé assez défavorablement ; le premier chapitre du livre esquisse une réhabilitation de l'ambassadeur juif, un peu comme on l'a fait récemment pour Sénèque, avec l'éloge de son talent politique et des résultats de tolérance acquis par l'ambassade ; puis, viennent les chapitres sur la politique, avec les énoncés directs et explicites, ensuite les énoncés indirects qui procèdent par insinuation, surtout dans le type de Joseph ; après cela, viennent les pages sur l'homme d'état et le philosophe, sur la royauté, avec de sages remarques sur la valeur de la démocratie chez Philon, pour qui la meilleure forme de gouvernement correspond finalement à la πολίτεια de Platon. Présenté dans une suite de pages qui révèlent un familier de l'œuvre et de la pensée philonienne, ce tableau des idées de Philon tire parti de tous les indices épars ; leur groupement et leur interprétation laisse toutefois place au doute chez un lecteur désireux de se raidir contre ce qu'il peut regarder comme un plaidoyer, très habilement exposé, du reste, et savamment étayé, mais qui suppose par endroits les études antérieures du même auteur.

De facture plus matérielle, la bibliographie ne suscitera pas semblables réflexions. Divisée en trente-trois parties, dont la première énumère les manuscrits (p. 137-186) et la seconde les éditions et les traductions (p. 187-210), les suivantes comprennent les bibliographies de Philon, les études générales sur Philon, les études sur ses écrits, celles sur chacun de ses traités particuliers, puis les études textuelles et lexicographiques, enfin son style (p. 245) ; les sections V et VI traitent des Juifs dans la société gréco-romaine et du judaïsme hellénistique ; les vingt-trois dernières concernent chacune un aspect particulier des idées philoniennes. Pour marquer l'ample richesse de ces précieuses nomenclatures, signalons celles sur Philon et les écrits johanniques, Philon et l'épître aux Hébreux, Philon et saint Paul, sa doctrine sur Dieu, sur le Logos, sur la Sagesse, etc., Philon dans la tradition chrétienne

ultérieure. Sont-elles complètes ? Leur vaste champ, surtout dans les sections V, VI, XXV (Esséniens et Thérapeutes) et XXXII, d'une délimitation imprécise, est exposé évidemment à des omissions. Mais l'auteur doit avoir une magnifique collection philonienne, qui lui a permis de marquer d'un astérisque, indice de possession, à peu près chacun des ouvrages ; nulle part ailleurs on ne trouvera réuni un tel ensemble d'indications aussi utiles. Notons seulement quelques légères imperfections ou omissions : Petau (n. 560) devait être cité dans l'édition originale et non dans la réimpression médiocre de Venise ; Cudworth figure une fois dans l'édition de 1678 (n. 551), avec renvoi au n. 557 au lieu de 556, une autre fois (n. 556) dans celle de 1733 ; de même Suidas (n. 917) devait être cité uniformément dans la récente édition critique d'Adler, qui ne vient que plus loin (n. 1451). On ne voit pas mentionné l'ouvrage de Guitton, « Le temps et l'éternité d'après Plotin et d'après saint Augustin », Paris, 1933, ni celui de Th. Freudenberger (Munster 1935) sur Steuchus (n. 828), ni surtout celui de Prat sur « La théologie de saint Paul » (Paris 1926). Dans la survivance de Philon chez les écrivains chrétiens pouvait avantageusement intervenir le « Dialogus » entre Papiscus et « Philo Iudaeorum » ; l'article succinct, mais dense et clair de L. Baur dans le « Lexikon für Theologie und Kirche », méritait rappel.

J. de Ghellinck, S. I.

The Cambridge Ancient History. Vol. XII : The imperial Crisis and Recovery. A. D. 193-324. Cambridge, University Press, 1939, 24 × 17 cm., XXVIII-850 p., 10 cartes. Prix : 35 sh. — *Volume of Plates V,* prepared by C. T. Seltman. XVI-242 p. Prix : 15 sh.

Avec ce 12e volume de texte et le 5e d'illustrations se trouve achevée la « Cambridge Ancient History » qui, avec les deux autres collections, la « Medieval » et la « Modern History », nous donne une histoire complète de la civilisation occidentale, ainsi que de ses origines et de ses rapports avec d'autres civilisations. Commencée en 1923, la Cambridge Ancient History trouve à son achèvement encore deux de ses premiers éditeurs, MM. les professeurs Cook et Adcock. Le professeur Bury avait été suppléé dès le 7e volume par M. Charlesworth. Un quatrième nom figure parmi les éditeurs de ce 12e volume, M. Baynes. A partir du 7e volume, des spécialistes étrangers à la Grande Bretagne avaient été appelés à collaborer à cette monumentale histoire, en nombre toujours plus grand, à mesure que s'étendait l'aire de l'empire romain, que le sujet devenait plus compliqué par l'apport de sources nouvelles et plus dispersées. On s'adressa alors aux savants qui s'étaient spécialisés dans l'étude de ces matières diverses et au défrichement de ces terrains nouveaux. C'est ainsi que nous trouvons, outre ceux qui avaient déjà contribué aux volumes précédents, les noms de MM. Ensslin, Halphen, Christensen, Lietzmann et Bidez parmi les collaborateurs étrangers.

La matière du volume peut se diviser en deux sections, d'une part l'histoire politique avec ses divers aspects, d'autre part l'histoire des conceptions religieuses, des réalisations artistiques et littéraires de l'époque.

La première section, d'après le titre même « La crise de l'empire et le redressement », comprend à son tour deux grandes subdivisions. Elle s'ouvre par deux chapitres narratifs de l'histoire impériale depuis la mort de Commode jusqu'à celle de Philippe l'Arabe : « L'armée et la maison impériale » (Septime Sévère — Élagabale) ; « Le Sénat et l'ar-

mée » (Alexandre Sévère — Philippe l'Arabe). Le premier de ces chapitres est dû au professeur Miller, de Glasgow, le second au professeur Ensslin, d'Erlangen. A cet exposé s'ajoutent trois chapitres consacrés aux forces extérieures qui précipiteront la crise : « The Barbarian Backgrounds », où le professeur Halphen décrit la civilisation du groupe des peuples qui s'agitent entre l'empire romain et la Chine et dont les mouvements préparent et déclanchent les premières invasions. Notons ici les sections sur la civilisation des steppes et l'art des nomades, dont l'influence fut si grande sur l'art germanique, vu que ses motifs se retrouvent dans tous les pays du Nord de l'Europe. MM. Christensen et Ensslin traitent de la nouvelle puissance qui met la frontière orientale en danger, l'empire des Sassanides. Enfin, M. Alföldi raconte toutes les péripéties des invasions depuis le Rhin jusqu'à la Mer noire.

La crise proprement dite va de 249 à 270, de Dèce à Aurélien. M. Alföldi en expose les diverses phases en Orient et en Occident ; les facteurs politiques ; les relations entre l'Etat et l'Eglise ; l'évolution de l'armée ; et esquisse les portraits des empereurs. M. Oertel étudie la vie économique de l'empire au II^e^ et au III^e^ siècle ; enfin, un bref chapitre est consacré à la Bretagne romaine. L'histoire du redressement sous les empereurs illyriens : Aurélien, Probus, Caius, enfin Dioclétien avec le régime qu'il instaure, est traité par M. Mattingly du point de vue chronologique tandis que M. Ensslin, en deux chapitres : « La fin du principat » et « Les réformes de Dioclétien », expose les institutions. Une des caractéristiques de l'étude de M. Mattingly est l'utilisation de la numismatique. Déjà en 1900 M. A. Blanchet en avait souligné l'importance comme source de renseignements dans son livre « Les trésors de monnaie romaine et les invasions germaniques en Gaule ». Plus récemment, dans son autre ouvrage « Les rapports entre les dépôts monétaires et les événements militaires, politiques et économiques » (1936), il en avait développé la signification. M. Mattingly, spécialiste en la matière, en a tiré de nombreux renseignements et, dans une note insérée à la fin du volume, pp. 713-720, il fait un excellent exposé des témoignages qu'on y peut trouver.

La seconde grande section : « Le mouvement religieux, artistique et littéraire » comprend, pour la première partie, les chapitres sur « l'évolution du paganisme dans ses cultes et sa pensée religieuse » ; « la philosophie païenne et l'Eglise » ; « le progrès de l'Eglise chrétienne en Orient et en Occident », dus au professeur Nock ; au professeur Burkitt suppléé par le professeur Creed ; enfin, au professeur Hans Lietzmann, l'auteur de la récente histoire de l'Eglise ancienne. En un chapitre substantiel, le professeur Rodenwaldt esquisse l'évolution de l'art gréco-romain vers la forme qu'on appelle « die Spätantike ». On éprouve une vraie jouissance à suivre avec M. Rand le déroulement de l'histoire des lettres latines des Antonins à Constantin. Erudition, originalité, justesse dans l'appréciation s'y unissent à un goût très fin et à une grande netteté dans l'exposé. Le roman grec et la rhétorique ; le groupe alexandrin qui trouve son couronnement dans Plotin ; Porphyre interprète de Plotin, polémiste et savant ; Jamblique ; enfin, l'apologétique chrétienne représentée par Eusèbe forment les divisions du savant article de M. Bidez. Le volume se termine par deux études du professeur Baines sur la grande persécution sous Dioclétien et sous Constantin. L'auteur émet des vues personnelles sur les persécutions du III^e^ et du début du IV^e^ siècle. La base légale des persécutions ne lui semble pas le pouvoir coercitif des magistrats mais un décret impérial

qui, sans avoir jamais été révoqué avant 311, n'était urgé en fait que sous la pression populaire ou par l'initiative des magistrats. Il y eut ainsi des périodes de tolérance de fait mais non de droit et jamais avant la date citée le christianisme ne fut une « religio licita ». Sous Dèce, l'initiative de la répression passa du peuple au pouvoir central. La participation aux sacrifices publics semble avoir été urgée comme une profession de loyalisme à l'empire, donc en partie pour des motifs politiques. En se basant sur les témoignages de Lactance et d'Eusèbe, l'auteur exonère Dioclétien et fait retomber presque toute la responsabilité sur Galère, tout en signalant avec grande objectivité les opinions différentes. Un épilogue souligne les caractères généraux du troisième siècle et établit le lien avec le début de la « Cambridge Medieval History ». Par l'érudition, la concision et la clarté dans l'exposé des questions, l'ensemble de l'œuvre constitue un monument durable et un inappréciable auxiliaire pour tous ceux dont les études ont quelque rapport avec l'histoire de l'antiquité.

Le cinquième volume d'illustrations sert de complément aux deux derniers volumes du texte. Les monuments de l'art depuis la 1re jusqu'à la 2e dynastie flavienne sont si nombreux et dispersés, de l'Ecosse jusqu'en Arabie, de l'Espagne jusqu'au Turkestan Chinois, qu'il a fallu se limiter dans le choix. Toutefois, celui-ci a été fait de façon à donner une vue nette et complète de l'évolution de l'art gréco-romain pendant trois siècles. Si la diffusion alla du centre à la périphérie jusqu'à la mort de Commode, avec les empereurs syriens on assiste à une forte pénétration d'idées orientales dont l'influence fut plus profonde sur l'art que sur la politique. C'est alors que se réalise vraiment la plainte de Juvénal : « iam pridem Syrus in Tiberim defluxit Orontes ». Le réalisme classique fait place à l'impressionisme oriental. Outre les reproductions des monuments architecturaux, de nombreux types de l'art des steppes, on trouve dans ce volume une belle série numismatique. Il serait superflu d'insister sur la perfection d'exécution qui est une caractéristique bien connue de la « Cambridge University Press ».

A. De Bil, S. I.

Moyen âge.

G. G. COULTON. — *Medieval Panorama. The English Scene from Conquest to Reformation.* Cambridge, University Press, 1938, 23 × 14 cm., 802 p. Prix : 15 sh.

On connaît depuis longtemps les travaux de ce savant médiéviste anglais, qui se fait remarquer par son énorme érudition, des lectures extraordinairement vastes, le relief et l'attrait de ses exposés si vivants, comme aussi par son ton de conviction quand il aligne en série massive, un peu unilatérale, les abus d'une époque auxquels malheureusement ceux de la nôtre n'ont rien à envier. Acquises par soixante ans de travail assidu, dans des conditions qui augmentent son mérite, ces connaissances du savant octogénaire alimentent aujourd'hui une cinquantaine de chapitres, agrémentés d'une trentaine d'illustrations, qui justifient pleinement le sous-titre assigné à ce panorama : le spectacle de la vie en Angleterre depuis la conquête normande jusqu'à la Réforme. En fait, toutefois, l'auteur remonte souvent en arrière au delà du XIe siècle, avec saint Boniface par exemple, Grégoire et Jean Scot (pourquoi écrire encore, p. 459, Scot Eriugène ?). Mais, c'est surtout à partir du XIIe et du XIIIe siècle qu'il multiplie les tableaux et les anecdotes. Le

contenu de ces chapitres est très varié. Donnons-en quelques titres : Les évêques de Rome (p. 20) ; la conversion des barbares sauvages (« Wilde Men ») (p. 34) ; le village (pp. 68 et 80) ; nature et superstition (p. 103) ; papes, prélats, curés et vicaires (p. 119, etc.) : la création d'un prêtre (p. 142) ; la chevalerie (p. 235) ; le monastère et la vie du cloître (p. 258 et 269) ; commerce et voyages, l'usure (p. 317, etc.) ; le ghetto (p. 346) ; de l'école à l'université (p. 385) ; scolastique et Bible (p. 411) ; pensée libre et Inquisition (p. 457) ; la peste noire (p. 493) ; vie privée (p. 499) ; vie artistique (p. 555) ; vie littéraire (p. 573) ; vie des femmes (p. 614) ; mariage et divorce (p. 629) ; la bataille pour la Bible (p. 681) ; la Bible accessible (p. 695) ; la rupture des digues (p. 720).

Cette suite de chapitres rappelle un peu les volumes de deux médiévistes américains, Osborn Taylor, d'exposé très limpide, et Ch. Haskins, sur la science et la culture médiévales, d'une grande originalité de recherches, écrits les uns et les autres avec une réelle compétence aussi, mais avec plus de nuance et de mesure, dans un esprit tout autrement louangeur pour le moyen âge, ce que rejette absolument Coulton. Non pas qu'il n'aime pas le moyen âge : toute la vie de cet octogénaire a été remarquablement dominée par la passion de l'étudier et de le connaître. Mais Coulton a depuis longtemps esquissé un mouvement de réaction, qu'il voudrait profonde et décisive, contre les admirations qu'il dit aveugles du moyen âge. Ce n'est pas la place d'entamer ici une discussion. Disons seulement que l'historien et le théologien, au courant des questions, trouveront une réelle utilité à parcourir ces huit cents pages bourrées de faits. Il n'est pas probable qu'il en accepte chacune des conclusions ; il regrettera aussi que ce livre, écrit sans doute pour le grand public, soit si peu appuyé de références, qui décupleraient pour l'homme d'études la valeur de ces exposés, de ces anecdotes et de ces jugements. Il admirera souvent les connaissances extraordinairement étendues de l'auteur, puisées dans les documents anciens et les ouvrages modernes de seconde main ; il suivra, parfois avec sympathie, parfois avec étonnement, parfois même avec ahurissement, l'entremêlement des faits du passé avec des considérations toutes modernes. S'il est apologiste de l'Eglise romaine, il sera heureux pour sa documentation de trouver exposés, groupés et accumulés, peut-être grossis, jamais atténués, tous les points noirs qui font tache dans le tableau, dans un complexe qui en intensifie la brutale portée, mais c'est là sans doute ce qui, à ses yeux, appellera des réserves, sinon des contradictions. On nous y parle même de la condamnation de Mgr Duchesne, évidemment des droits de la Papauté, de Galilée et même des jésuites, qui n'appartiennent plus au moyen âge. Impossible d'entrer ici dans les détails : le lecteur averti trouvera cependant que son histoire rapide du droit canon laisse de côté des éléments importants, que son chapitre sur les universités aurait gagné à consulter l'ouvrage de d'Irsay, que les vues générales sur l'histoire des sciences et de la médecine demanderaient bien quelques rectifications. Bref, livre intéressant à lire, où il y a beaucoup à apprendre, pas mal à prendre, mais beaucoup aussi à vérifier et à contrôler, surtout quand il s'agit des interprétations de faits accumulés et des conclusions qu'il faut tirer de chaque chapitre ou de leur ensemble.

J. de Ghellinck, S. I.

N. DE BAUMGARTEN. — *Aux origines de la Russie.* Coll. Orientalia christiana analecta, 119. Rome, Pont. Instit. Orient. Stud., 1939, 24 × 16 cm., 88 p. Prix : 18 lires.

Ce travail, le dernier qui ait paru du vivant de l'auteur, décédé à Rome le 18 mars 1939, examine un certain nombre de points relatifs aux origines de la Russie, deux spécialement : l'origine scandinave (et non slave) des Russes, et la question de l'existence d'un état russe (tauro-scythe) en Crimée aux IX^e^ et X^e^ siècles, existence que l'auteur combat. Le baron de Baumgarten était connu et estimé par ses nombreux travaux sur l'histoire ancienne de la Russie. Plusieurs avaient paru dans la collection des Orientalia christiana Analecta, et nous en avons rendu compte à diverses reprises à nos lecteurs.

Ch. Martin, S. I.

E. GILSON. — *Héloïse et Abélard. Etudes sur le moyen âge et l'humanisme.* Coll. Essais d'art et de Philosophie. Paris, Vrin, 1938, 19 × 14 cm., 254 p.

M. Gilson reprend en historien et à la lumière des seuls textes « la dramatique aventure » d'Abélard et d'Héloïse. Contre Orelli, Lalanne, B. Schmeidler, Mlle Charlotte Charrier qui l'ont niée à diverses dates, il commence par établir l'authenticité de leur correspondance. Après avoir rappelé au lecteur « les origines du drame », il explique pourquoi, le scandale une fois public, Abélard exige un mariage secret que sa victime et son amante s'obstine à refuser. C'est ici le côté neuf du livre. Le lecteur moderne sera surpris du rôle que joue chez les deux amants un idéal commun, bien médiéval, du philosophe et du clerc, plus surpris encore de voir intervenir dans une affaire charnelle l'autorité de saint Paul, celle de saint Jérôme, celle du grave Sénèque et une double morale : celle de l'amour pur et celle de l'intention qui est l'erreur et la nouveauté du « Scito teipsum ». La sincérité religieuse de la conversion d'Abélard n'est pas douteuse ; par contre, rien dans les textes ne garantit celle d'Héloïse qui, religieuse durant quarante ans par obéissance à son idole, ne le fut peut-être jamais par amour pour Dieu. Le chapitre : « Le mystère d'Héloïse » nous montre en elle une âme en proie à une passion démente : Phèdre en habit de nonne !

Le dernier chapitre : « La leçon des faits » ouvre une forte brèche dans la théorie devenue classique de Jakob Burckhardt sur l'individualisme du « Renaissancemensch ». Abélard et Héloïse, observe spirituellement l'auteur, se permettent d'être au XII^e^ siècle « juste ce qu'ils n'auraient pas dû être, si la théorie était vraie ».

En appendice, une admirable étude sur « le moyen âge et le naturalisme antique », — je la signale spécialement aux théologiens — et une communication pleine d'aperçus stimulants, intitulée : « Philosophie médiévale et humanisme ».

Sur un sujet romantique à souhait, M. Gilson nous donne mieux que de la littérature. Son livre assigne désormais une place à Abélard et Héloïse dans l'histoire des idées.

Fr. Jansen, S. I.

M. AMARI. — *Storia dei Musulmani di Sicilia. Vol. III, 3.* 2^e^ édit. Coll. Biblioteca siciliana di storia, letteratura ed arte. Catania, Prampolini, 1939, 26 × 18 cm., XII-pp. 761-1038.

En annonçant à nos lecteurs, il y a quelques mois, l'apparition du tome III, deuxième partie, de la réédition de la « Storia dei Musulmani di Sicilia » d'Amari, par M. C. A. Nallino, nous leur faisions part de la mort du savant professeur romain. Nous exprimions aussi l'espoir

de voir des mains pieuses recueillir son héritage et achever une œuvre si brillamment menée et arrivée presque à son terme (cfr N.R.Th., 1938, p. 1269). Cet espoir vient d'être réalisé, grâce au dévouement de la fille de M. Nallino, Mlle Maria Nallino. La troisième partie du tome III, qui doit clôturer toute l'œuvre, était d'ailleurs terminée en manuscrit et même imprimée en partie au moment du décès de M. Nallino. Seules les tables restaient à faire, ou mieux, à être refaites complètement par suite des règles nouvelles adoptées pour la translitération des mots arabes et des changements ou compléments apportés au texte. Mlle Nallino s'est courageusement appliquée à cette double tâche, de la composition des tables et de la surveillance de l'impression. Les tables, très copieuses (elles comptent plus de cent pages), rendront d'inappréciables services. Quant au texte, il est consacré à l'histoire littéraire et culturelle des musulmans de Sicile durant les XII[e] et XIII[e] siècles. Cette histoire est conduite selon les mêmes principes qu'antérieurement.

Ch. Martin, S. I.

VARIA.

L. CROZET. — *Manuel pratique du bibliothécaire.* Coll. Association des bibliothécaires français. Nouv. édit., Paris, Thiébaud, 1937, 19 × 14 cm., 340 p.

Ce manuel est spécialement composé en vue des bibliothèques publiques de France. Tous les bibliothécaires, cependant, puiseront à cette mine de renseignements très complets sur l'aménagement des locaux d'une bibliothèque et sur les multiples exigences d'une bonne administration : acquisition, classement et conservation des livres, établissement des divers catalogues, relations avec le public, etc. Divers modèles et exemples pratiques rendront de bons services : bulletins d'emprunt, fiches de catalogue, règlements, cadre méthodique de classement des livres, ouvrages constituant le fonds d'une bibliothèque d'étude. Cette dernière liste est faite, évidemment, d'un point de vue neutre : les ouvrages de Loisy y sont mentionnés à côté de ceux du P. Lagrange. On regrettera plusieurs omissions et des choix assez arbitraires : les livres du P. Pinard de la Boullaye ne sont pas signalés dans la section des sciences religieuses ; pour l'histoire de l'Eglise, on recommande l'ouvrage excellent de Dom Poulet, mais non pas la monumentale histoire de Martin et Fliche ; pour l'histoire de la scolastique, Hauréau et non pas De Wulf, etc. Au total, cependant, excellent livre dont les conseils ne manqueront pas d'être suggestifs là même où ils ne paraissent pas immédiatement applicables.

A. Hayen, S. I.

Congrès des lecteurs franciscains de langue française. Cinquième congrès, Rennes, 16-17-18 août 1936. Paris, Edit. Franciscaines, 1937, 25 × 17 cm., 186 p.

Un peu moins développé que le compte rendu du IV[e] Congrès (voir N.R.Th., 1936, p. 947), ce cinquième Congrès, tenu à Rennes en août 1936, contient des pages non moins intéressantes. Signalons la dissertation du P. Léon Seiller sur la notion de Personne selon Duns Scot (p. 7-46), qu'il sera toujours utile de consulter pour se faire une idée plus exacte du système de Scot et de la manière dont il faut rectifier des interprétations insuffisantes (cfr p. 8 et ss., 28, 32, etc.). Une seconde étude (p. 47-124), par le P. Colomban Fischer, prend à peu près

la moitié du volume. Elle est intéressante par son sujet : la primauté absolue du Christ chez le Dominicain Jacques Nacchianti. Bon théologien, très personnel, grand polémiste, Nacchianti était entré à San Marco de Florence en 1518, puis, brouillé avec son Ordre mais soutenu par Paul III, il était devenu évêque de Chioggia en 1544 ; membre du concile de Trente, il mourut en 1569. Un peu vague dans sa partie biographique, qui ne dit rien de précis sur les accusations contre lesquelles Nacchianti dut défendre à Rome son enseignement, la partie doctrinale est fortement documentée et suggestive pour l'étude du but de l'Incarnation. Outre un exposé de la géologie de la Bretagne (p. 171-184), deux autres questions ramènent le lecteur sur le terrain pratique : la première sur « l'Action catholique et l'enseignement dans les scolasticats franciscains » (p. 125-150), où il y a des recommandations utiles et progressistes, quelques-unes à nuancer cependant ; la seconde sur les « Devoirs écrits et la formation de nos clercs », titre un peu modeste, mais qui montre quels problèmes se posent actuellement en tous pays à la pédagogie de l'enseignement supérieur ; l'auteur se montre éclairé et prudent, entre autres quand il montre la nécessité du travail dirigé et les inconvénients des initiatives sans guide, mais on le voudrait un peu plus affirmatif dans telle ou telle solution si l'on veut atteindre un niveau supérieur ; on ne gagne rien à atténuer les exigences et les programmes.

J. de Ghellinck, S. I.

Università Cattolica del Sacro Cuore. Annuario per l'anno accademico XVI : 1937-38. Milan, « Vita e Pensiero », 1938, 26 × 17 cm., VIII-400 p. Prix : 25 lires.

Comme tout annuaire, celui-ci contient pas mal de pages d'information purement administrative, noms et adresses du corps professoral, horaire des cours, programmes des matières, — quelques-uns de ceux-ci contrastant par leurs développements avec le laconisme des autres, — résultats des concours, statistiques des étudiants et des étudiantes, — celles-ci nombreuses surtout en philosophie et lettres et en « magistero », — listes des lauréats, des thèses et des examens, renseignements financiers, etc. Mais ces nomenclatures portent aussi le signe de leur temps, par exemple dans leurs indications de cours sur la culture militaire (p. 168, 188, etc.). Signalons les deux discours rectoraux, l'un du 15 novembre 1937 sur l'éducation de la jeunesse, but principal de l'université, qui tient compte des profondes modifications apportées depuis dix ans par la réforme Gentile, l'autre (8 décembre 1937) sur l'Espagne et l'Italie alliées contre le bolchévisme, où quelques pages sur les grands philosophes théologiens et littérateurs catholiques de l'Espagne font contraste à la fumée de la poudre et aux shrapnells. Dans la nécrologie (p. 341), le lecteur lira avec intérêt une bonne notice sur le cardinal Bisleti, et une autre qui résume bien l'œuvre de Mgr Schrijnen à Utrecht et à Nimègue, bien qu'un peu trop optimiste pour l'accueil général fait à sa thèse du latin chrétien. L'ensemble et notamment la longue bibliographie du corps professoral révèle une fois de plus la vaillante activité de l'Université catholique de Milan.

J. de Ghellinck, S. I.

Pontificium Athenaeum Lateranense. Anno Academico 1937-1938. Commentarium. Rome, Lateranum, 1938, 25 × 17 cm., 286 p. Plusieurs planches.

Très richement illustré et non moins élégamment imprimé, le « Commentarium » pour l'année académique 1937-1938 contient un aperçu sur l'inauguration du nouveau siège du « Pontificium Athenaeum Lateranense » et sur le développement de ce glorieux institut. Outre les renseignements propres à tout annuaire académique, et qui sont très abondants dans ce recueil, on sera heureux d'y trouver, au point de vue pédagogique de l'enseignement supérieur d'abord, le programme très développé des cours en conformité avec la nouvelle législation ecclésiastique des études de 1931, puis une bibliographie détaillée de chacun des professeurs : celle-ci s'étend à toute leur production scientifique depuis ses débuts. Très imposante dans son ensemble et pour quelques-uns très considérable, par exemple pour le P. Jugie, Emile Albertario, L. Oliger, etc., cette bibliographie rendra d'autant plus service aux travailleurs que pour plusieurs les origines de cette production remontent à vingt ou trente ans d'ici. L'illustration comprend les installations nouvelles, comme aussi les divers « palazzi » qui, à travers quatre siècles, ont abrité le « Pontificium Athenaeum Lateranense », éditeur de ce luxueux « Commentarium ».

J. de Ghellinck, S. I.

Acta Pont. Academiae Romanae S. Thomae Aq. et religionis catholicae. Annis 1936-1937. Turin, Marietti, 1938, 23 × 17 cm., 184 p. Prix : 10 lires.

Le rapport des années 1936 et 1937 comprend, comme d'habitude, quelques intéressantes communications ; la plupart ont pour objet des questions capitales, comme le concept de nature et de personne dans le traité « De Verbo incarnato » (B. Xiberto), qui avait occupé également le Congrès des Lecteurs franciscains à Rennes en août 1936 et revient encore dans les discussions de l'Académie (p. 94-107), ou la position du thomisme vis-à-vis de l'idéalisme (J. di Somma), ou les rapports entre la loi morale et la religion (G. Gonella), le processus de la connaissance (J. Gredt). Signalons spécialement l'étude de Mgr Grabmann sur les sources historiques de la logique de saint Thomas. Parmi les « Relationes et discussiones », deux sont consacrées aux preuves de l'existence de Dieu, l'argument ontologique chez Leibnitz vis-à-vis du thomisme (A. Rozwadowski), et la quatrième voie de saint Thomas (Bonamartini) ; la discussion du livre de J. Saita sur la philosophie thomiste (Florence, 1934) donne l'occasion au P. M. Cordovani, Maître du Sacré Palais, de mettre au point les appréciations et les méthodes de l'idéalisme contemporain en Italie. Cette énumération montre à elle seule déjà l'intérêt et la valeur du recueil de ces études.

J. de Ghellinck, S. I.

Les Gérants : ETABLISSEMENTS CASTERMAN, S. A.
Administrateur-délégué : LOUIS CASTERMAN, TOURNAI.

Imprimé en Belgique. — *Printed in Belgium*